



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/278
10 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 86 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER SUR LES
PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS DE
L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES ARABES
DES TERRITOIRES OCCUPES

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale, pour la période comprise entre le 1er décembre 1992 et le 31 mars 1993, le rapport ci-joint que le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés lui a présenté, conformément aux paragraphes 16 et 17 de la résolution 47/70 A de l'Assemblée du 14 décembre 1992.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
LETTRE D'ENVOI		4
I. INTRODUCTION	1 - 5	5
II. RENSEIGNEMENTS RECUS PAR LE COMITE SPECIAL	6 - 537	7
A. Situation générale	6 - 221	7
1. Evolution générale et déclarations officielles	6 - 61	7
2. Incidents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation	62 - 221	20
a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens	62	20

* A/48/150.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
b) Liste d'autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation	62	34
c) Autres incidents liés au soulèvement . . .	63 - 221	38
B. Administration de la justice, droit à un procès équitable	222 - 277	74
1. Population palestinienne	222 - 264	74
2. Israéliens	265 - 277	81
C. Traitement de civils	278 - 498	83
1. Situation générale	278 - 425	83
a) Brimades et mauvais traitements corporels	278 - 282	83
b) Châtiments collectifs	283 - 382	83
i) Liste des maisons ou des pièces démolies ou murées	283 - 308	83
ii) Couvre-feu, secteurs interdits ou bouclés	309 - 378	87
iii) Autres formes de traitements collectifs .	379 - 382	94
c) Expulsions	383 - 410	95
i) Déportation massive de Palestiniens le 17 décembre 1992	383 - 405	95
ii) Autres informations concernant les expulsions	406 - 410	100
d) Situation économique et sociale	411 - 424	101
e) Autres faits survenus	425	103
2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales	426 - 464	104
a) Liberté de circuler librement	426 - 440	104
b) Liberté de l'enseignement	441 - 453	106

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
c) Liberté d'expression	454 - 460	107
d) Liberté de religion	461 - 464	108
3. Activités des colons ayant des conséquences sur la population civile	465 - 498	109
D. Traitement des détenus	499 - 514	113
E. Annexion et implantation de colonies de peuplement	515 - 529	116
F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé	530 - 537	119

LETTRE D'ENVOI

Le 22 juillet 1993

Monsieur le Secrétaire général

Le Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés a l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément aux paragraphes 16 et 17 de la résolution 47/70 A de l'Assemblée générale, un rapport périodique qui met à jour les renseignements du rapport qu'il a adopté et présenté le 8 janvier 1993 (A/48/96). Le présent rapport périodique a été établi afin de porter à votre attention et à celle de l'Assemblée générale une information à jour sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Ce rapport porte sur la période comprise entre le 1er décembre 1992 et le 31 mars 1993. Il se fonde sur les documents reçus de diverses sources, parmi lesquels le Comité spécial a choisi les extraits et les résumés pertinents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Le Président du Comité spécial chargé
d'enquêter sur les pratiques
israéliennes affectant les droits de
l'homme du peuple palestinien et des
autres Arabes des territoires occupés

(Signé) Stanley KALPAGE

Son Excellence
Monsieur Boutros Boutros-Ghali
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies
New York

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 47/70 A du 14 décembre 1992, l'Assemblée générale :

"16. Prie le Comité spécial, en attendant la fin prochaine de l'occupation israélienne, de continuer à enquêter sur les politiques et pratiques israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de procéder avec le Comité international de la Croix-Rouge aux consultations voulues conformément à son règlement pour sauvegarder le bien-être et les droits de l'homme des peuples des territoires occupés et de présenter un rapport au Secrétaire général le plus tôt possible et, par la suite, chaque fois que le besoin s'en fera sentir;

17. Prie également le Comité spécial de soumettre régulièrement au Secrétaire général des rapports périodiques sur la situation dans le territoire palestinien occupé;

18. Prie en outre le Comité spécial de continuer à enquêter sur le traitement des prisonniers dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967;"

2. Le Comité spécial a poursuivi ses travaux conformément au règlement intérieur figurant dans le premier rapport qu'il avait adressé au Secrétaire général et a tenu la deuxième de ses séries de réunions du 28 avril au 8 mai 1993 à Damas, à Amman et au Caire. M. Stanley Kalpagé (Sri Lanka) a continué d'en être le Président. M. Chams E. Ndoye (Sénégal) a aussi assisté aux réunions. A cet égard, le Comité spécial a adressé au Président de l'Assemblée générale une lettre le 8 janvier 1993 dans laquelle il a attiré son attention sur le fait que, comme suite à la résolution 47/1 de l'Assemblée générale, M. Dragan Jovanic (Yougoslavie) n'a plus pris part à ses travaux, engendrant une réduction considérable de la capacité du Comité à fonctionner efficacement. Le Comité spécial a en conséquence prié le Président de l'Assemblée générale de résoudre ce problème afin que le Comité spécial soit en mesure de continuer à s'acquitter au mieux possible du mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale.

3. Lors de la deuxième de ses séries de réunions, le Comité spécial a été informé que le Président de l'Assemblée générale avait entrepris des consultations avec les différents groupes régionaux en vue d'un éventuel remplacement de la Yougoslavie par un autre Etat Membre, mais que ses efforts sont demeurés infructueux. Les membres du Comité spécial qui ont assisté à la deuxième de ses séries de réunions ont déploré le fait que le Comité n'a ainsi pas été en mesure d'accomplir sa mission sur le terrain pleinement constitué.

4. Dans la section II du présent rapport, le Comité spécial décrit la situation dans les territoires arabes occupés par Israël dans la mesure où elle affecte les droits de l'homme de la population civile. Les informations figurant dans ce rapport reflètent les renseignements écrits que le Comité spécial a reçus au cours de la période allant du 1er décembre 1992 au 31 mars 1993. Le Comité spécial a également suivi la situation dans les

territoires occupés jour après jour, sur la base des articles parus dans la presse israélienne et palestinienne. Il a également examiné plusieurs communications et rapports émanant de gouvernements, d'organisations et de particuliers et concernant la période considérée.

5. Les appellations géographiques ainsi que la terminologie utilisée dans le présent rapport reflètent les termes employés dans la source originale et n'impliquent de la part du Comité spécial ou du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position.

II. RENSEIGNEMENTS RECUS PAR LE COMITE SPECIAL

A. Situation générale

1. Evolution générale et déclarations officielles

6. Le 1er décembre 1992, il a été signalé que le Service général de sécurité (SGS) et des soldats des Forces de défense israéliennes (FDI) avaient récemment démantelé des cellules "terroristes" affiliées au Djihad islamique (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 7 décembre 1992). Par ailleurs, sur la Rive occidentale (Ramallah, Hébron et Naplouse), des agents du SGS avaient arrêté une trentaine de résidents. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er décembre 1992)

7. Le 2 décembre 1992, en première lecture devant la Knesset, le Gouvernement a approuvé par une marge étroite, de 37 voix contre 36, un projet de loi abolissant l'interdiction de rencontrer sans autorisation des membres de l'OLP qui avait été introduit en 1986. Au sujet des contacts entre Israéliens et membres de l'OLP, le Ministre de la justice David Libái a précisé que les membres des services de la sûreté d'Etat continueraient d'être protégés par le Code pénal qui interdit tout contact avec des agents étrangers qui menacent la sécurité du pays. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 décembre 1992; Al-Fajr, 7 décembre 1992)

8. Le 2 décembre 1992, l'Organisation d'études juridiques en matière de terres et d'eau a publié un rapport comparatif faisant état des violations israéliennes concernant les confiscations de terres, les arrachages d'arbres et les démolitions de maisons. Pendant les sept derniers mois du gouvernement Likoud, 5 067 arbres ont été arrachés et 43 maisons démolies, contre 2 730 arbres et 60 maisons pendant les cinq premiers mois du gouvernement travailliste. Ce rapport indique également que le gouvernement likoud a confisqué 27 880 dunams de terres, dont 25 830 dunams sont considérés comme terres domaniales. Sur un total de 11 088 dunams confisqués pendant le gouvernement travailliste, 5 906 seulement sont considérés comme terres domaniales. Le rapport notait que le gouvernement travailliste invoquait souvent les exigences de la sécurité et de l'intérêt public comme prétextes pour justifier les confiscations de terres. (Al-Tali'ah, 3 décembre 1992)

9. Le 6 décembre 1992, dans une déclaration retraçant les cinq années du soulèvement, le porte-parole des FDI a indiqué qu'en 1992 l'usage de plus en plus répandu de fusils et d'explosifs dans les incidents liés au soulèvement avait eu pour conséquence une augmentation spectaculaire du nombre de morts, tant du côté israélien que du côté palestinien. Côté israélien, en 1992, 11 civils et huit soldats avaient été tués dans les territoires, dont un par une balle "amie", contre six civils et un soldat en 1991 et un civil et deux soldats en 1990. Le nombre des Palestiniens tués avait aussi augmenté. En 1992, 90 Arabes des territoires avaient été tués par les forces de sécurité contre 215 par des Arabes. Des membres connus de gangs "terroristes", dont celui des "Black Panthers", comptaient de plus en plus nombreux parmi les personnes tuées par les forces de sécurité. Depuis le début du soulèvement jusqu'à fin novembre 1992, 813 Palestiniens avaient été tués par les forces de sécurité et 15 935 blessés. Pendant la même période, dans les territoires, 18 soldats et 29 civils israéliens avaient été tués et 4 152 soldats et 1 625 civils blessés;

809 Palestiniens avaient été tués par d'autres Palestiniens. (Jerusalem Post, 6 décembre 1992, Ha'aretz, 7 décembre 1992)

10. Le 7 décembre 1992, il a été signalé que les épouses non résidentes de Palestiniens qui, eux, sont résidents des territoires, ainsi que les enfants âgés de moins de 18 ans également non résidents pourraient renouveler leur visa de visiteur sans avoir à quitter le pays. Cette nouvelle situation est le résultat d'une pétition adressée à la Haute Cour israélienne par l'Association pour les droits de l'homme en Israël (ACRI). Dans le passé, les épouses et enfants non résidents devaient quitter le pays pour pouvoir renouveler leur visa, et ce visa ne leur était accordé que pour trois mois. Désormais, les épouses non résidentes qui renouvelleront leur visa pourront inscrire leurs enfants dans des écoles de la Rive occidentale et de la bande de Gaza, souscrire une assurance maladie et travailler dans les territoires occupés. (Al-Fajr, 7 décembre 1992)

11. Le 7 décembre 1992, le journal arabe Al Qods a publié des chiffres émanant de l'armée israélienne concernant les pertes en hommes liées à l'Intifada. Depuis le début de l'Intifada, soit depuis cinq ans, il est indiqué que 831 Palestiniens ont été tués (Rive occidentale : 536; bande de Gaza : 295) et 15 935 blessés (Rive occidentale : 9 438; bande de Gaza : 6 497). Du côté israélien, il est indiqué que 18 soldats ont été tués (Rive occidentale : 12; bande de Gaza : 6) et 4 152 blessés (Rive occidentale : 1 905; bande de Gaza : 2 247). Pendant la même période, 29 civils israéliens ont également été tués (Rive occidentale : 22; bande de Gaza : 7), et 1 625 blessés (Rive occidentale : 1 508; bande de Gaza : 117). Il convient de noter que ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre des Palestiniens décédés par suite de l'inhalation de gaz lacrymogènes ou après avoir été roués de coups par les soldats israéliens. (Al-Fajr, 14 décembre 1992)

12. Le 8 décembre 1992, la police de Jérusalem a signalé que les actes de violence liés au soulèvement avaient beaucoup augmenté à Jérusalem en 1992 alors qu'ils avaient diminué de façon spectaculaire en 1991. En novembre 1992, on avait recensé 3 000 incidents de jets de pierres, contre moins de 2 500 en 1991; quelque 400 véhicules avaient été incendiés, contre un peu plus de 300; 24 personnes avaient été poignardées contre 18 l'année précédente. (Jerusalem Post, 8 décembre 1992)

13. Le 8 décembre 1992, l'association de défense des droits de l'homme B'Tselem a affirmé que des violations généralisées des droits de l'homme se poursuivaient dans les territoires malgré la promesse faite par le gouvernement Rabin d'améliorer le sort des Palestiniens. Lors d'une conférence de presse organisée à Jérusalem par B'Tselem pour marquer la publication de son rapport sur les droits de l'homme dans les territoires occupés au cours de la cinquième année de l'Intifada, ses représentants avaient déclaré que sous le gouvernement travailliste les forces de sécurité continuaient de tuer des Palestiniens au même rythme qu'au temps du Likoud. Selon ce rapport, 41 Palestiniens avaient été tués par les forces de sécurité entre le 1er août et le 6 décembre 1992 (sous le gouvernement Rabin), précisant que dans au moins 16 cas les soldats avaient ouvert le feu dans des situations où leur vie n'était pas menacée. Le 10 décembre 1992, Al-Tali'ah a reporté que depuis octobre 1992, 26 Palestiniens ont été tués parmi lesquels sept étaient des enfants de moins de 16 ans. Dix-sept des Palestiniens tués au cours de cette période avaient été abattus par

des soldats agissant sous couverture. Au 6 décembre 1992, après cinq années de soulèvement, 923 résidents palestiniens des territoires auraient été tués par les forces de sécurité israéliennes, dont 186 enfants âgés de moins de 16 ans. Les représentants de B'Tselem ont soutenu que les agents du Service général de sécurité chargés des interrogatoires avaient continué à employer, au quotidien, des méthodes "inacceptables sur le plan international, dont la privation de sommeil, les insultes et les voies de fait, le ligotage dans des positions douloureuses, ... et les coups". Le rapport faisait état des "gestes de bonne volonté" faits par le Gouvernement pour améliorer la condition des Palestiniens dans les territoires, dont la libération de 500 prisonniers et l'abaissement de 60 à 55 ans de la limite d'âge à partir de laquelle les Palestiniens pouvaient pénétrer en Israël sans permis. Le rapport signalait que sous le gouvernement Rabin les forces de sécurité n'avaient démolé aucun bâtiment et n'avaient muré que deux maisons, contre plus de 400 démolitions et 300 murages depuis le début du soulèvement. Toutefois, selon Yuval Ginbar, chercheur au service de B'Tselem, "l'un dans l'autre, le Gouvernement n'a pas pris les mesures qui s'imposaient pour améliorer la situation des droits de l'homme des Palestiniens dans les territoires occupés". B'Tselem annonçait aussi qu'elle publierait prochainement un rapport sur les violences commises au sein de la communauté palestinienne, mettant ainsi fin à une longue pratique qui consistait à ne signaler que les violations des droits de l'homme imputables aux Israéliens dans les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1992)

14. Le 8 décembre 1992, le Ministre israélien de la police, M. Moshe Shahal, aurait donné son accord à la mise en place par les colons d'unités spéciales de sécurité, dans les colonies de peuplement d'Ariel, Maaleh Adumin et Ja'fat Zaiv. Le Jerusalem Post, qui publiait également cette information, ajoutait que la question de la création d'une force de police palestinienne, pour la période de transition, avait aussi été examinée lors d'une réunion organisée avec les dirigeants du Conseil des colonies de peuplement de la Rive occidentale et de la bande de Gaza. Les dirigeants du Conseil s'étaient déclarés opposés à la création d'une telle force. (Al-Tali'ah, 10 décembre 1992)

15. Le 8 décembre 1992, deux organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme, dénommées l'une Al Haq, l'autre Centre palestinien d'information sur les droits de l'homme (PHRIC), se sont réunies en colloque dans le secteur oriental de Jérusalem et ont présenté les chiffres ci-après concernant les cinq années d'Intifada; 1 110 Palestiniens ont été tués, 54 000 blessés et traités dans des hôpitaux, 83 000 détenus pendant plus de trois jours, 15 300 placés en internement administratif, 66 expulsés des territoires; pendant la même période, 474 maisons ont été démolies et 341 murées pour des raisons de sécurité. L'organisation Al Haq continue à enquêter sur le cas de 111 Palestiniens qui ont été tués. Toujours selon le même rapport, 12 500 Palestiniens sont à l'heure actuelle détenus dans des prisons israéliennes. Le rapport mentionnait également que 16 000 maisons ont été démolies depuis 1967, au motif qu'elles avaient été construites sans permis. L'organisation Al Haq critique, par ailleurs, les actions des unités spéciales israéliennes qui sont responsables de 22 au moins des 50 morts de Palestiniens qui sont à déplorer pour les cinq mois écoulés. (Al-Tali'ah, 10 décembre 1992, Al-Fajr, 14 décembre 1992)

16. Le 13 décembre 1992, il a été signalé que six mois plus tôt le commandement de la zone sud avait décidé que des missiles antichar seraient utilisés pour faire sortir de leur cache les activistes armés recherchés, après évacuation des

civils. Cette décision avait été prise après un raid effectué le 4 avril à Khan Younis pour débusquer des activistes armés qui se cachaient dans une maison, opération au cours de laquelle un soldat du Shimshon agissant sous couverture avait été tué et deux de ses camarades blessés. Les instructions précisait que lorsque des activistes recherchés et armés réfugiés à l'intérieur d'une maison refusent de se rendre ou ouvrent le feu, le tir de missiles antichar à l'aide de lance-roquettes individuels est autorisé après évacuation de tous les civils. Ces instructions sont conformes aux procédures d'ouverture du feu suivies par les FDI dans les territoires qui les autorisent à tirer sans sommation sur des activistes armés présumés. (Jerusalem Post, 13 décembre 1992)

17. Le 16 décembre 1992, il a été signalé que des soldats avaient arrêté dans les territoires quelque 1 200 fondamentalistes, dont certains présumés être des militants et des sympathisants du mouvement Hamas et du Djihad islamique. Au cours des deux derniers jours, entre 450 et 600 Palestiniens avaient été arrêtés dans le district de Gaza, dont la plupart fichés par l'armée pour Khan Younis, le camp de réfugiés de Nuserat et le quartier de Sheikh Radwan dans la ville de Gaza. Sur la Rive occidentale, au nombre des 600 à 750 personnes arrêtées figuraient de nombreux cheikhs et imams. A Hébron, l'armée a aussi arrêté des dizaines de suspects. Cette ville et les villages alentour sont réputés être des places fortes du mouvement Hamas. (Ha'aretz, 15 décembre 1992; Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1992)

18. Le 22 décembre 1992, le Parti "Meretz" a présenté au Premier Ministre Yitzhak Rabin une liste de propositions à mettre en oeuvre sans trop tarder pour améliorer la situation des Palestiniens dans les territoires administrés :

a) Modifier les critères de réunification des familles afin que tous les membres au premier degré soient autorisés à venir vivre dans les territoires à titre de résidents permanents;

b) Transférer aux autorités locales la responsabilité de la délivrance des permis de construire jusqu'ici confiée aux autorités militaires;

c) Supprimer les limitations imposées aux Palestiniens qui quittent les territoires;

d) Réduire au minimum les permis et autorisations exigés des Palestiniens;

e) Abolir la pratique qui consiste à établir des cartes d'identité vertes pour les anciens prisonniers palestiniens;

f) Abolir la fiscalité excessive;

g) Conformément aux principes appliqués aux Israéliens, investir dans les territoires les cotisations versées par les Palestiniens au titre de l'assurance nationale;

h) Libérer les détenus palestiniens incarcérés de longue date ou âgés contre leur parole qu'ils s'abstiendront de toute activité hostile;

i) Autoriser les personnes expulsées depuis de longues années qui ne représentent plus une menace à rentrer chez elles;

j) Autoriser les Palestiniens à vendre certains de leurs produits en Israël, notamment des produits agricoles;

k) Favoriser le développement industriel des territoires en fournissant des garanties financières et en encourageant l'établissement de zones industrielles pour les entrepreneurs locaux. (Jerusalem Post, 23 décembre 1992)

19. Le 23 décembre 1992, les résidents de Gaza ont affirmé que, depuis le 7 décembre, date à laquelle trois soldats des FDI avaient été tués, les instructions relatives à l'ouverture du feu données aux soldats avaient été modifiées et qu'ils utilisaient désormais des balles réelles, même lors d'incidents mineurs, notamment des jets de pierres. Selon eux, ces instructions expliquaient le nombre important de résidents blessés par balles réelles. Le porte-parole des FDI a démenti toute modification des instructions relatives à l'ouverture du feu, mais a précisé que les FDI se réservaient le droit de laisser à l'appréciation des commandants sur le terrain le choix des moyens de riposte, compte tenu des circonstances. La veille, Nir Gordon, dirigeant de l'Association des médecins israélo-palestiniens, avait adressé une lettre au Premier Ministre et Ministre de la défense Yitzhak Rabin, pour lui demander si les instructions d'ouverture du feu destinées aux soldats avaient été modifiées étant donné le nombre élevé de blessés et le type des blessures constatées (à la poitrine et à la tête). (Ha'aretz, 23 décembre 1992, Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 décembre 1992)

20. Le 23 décembre 1992, Dedi Zucker, Président du Comité législatif de la Knesset, a annoncé que la levée de l'interdiction de rencontrer des représentants de l'OLP devait être reportée de quelques semaines pour permettre aux responsables des services de renseignements et des services de sécurité d'exprimer leurs points de vue quant à la question de savoir si cette mesure risquait de nuire aux intérêts de l'Etat. Cette déclaration a été faite à la suite d'une demande de membres du parti du Likoud et du parti travailliste désireux de ralentir l'adoption de cette loi pour en permettre un examen plus approfondi. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 décembre 1992)

21. Le 27 décembre 1992, en Conseil des ministres, a été exprimée la crainte d'une radicalisation islamique accrue si l'on n'augmentait pas les subventions versées à la population palestinienne dans les territoires pour compenser la diminution, évaluée à 650 millions de dollars des Etats-Unis, des versements de sources arabes à l'étranger. Selon le général Danny Rothschild, coordonnateur des activités dans les territoires, le mouvement Hamas, qui était opposé aux négociations de paix, était le seul à s'employer à combler le déficit causé par l'interruption, après la guerre du Golfe, de l'appui financier du monde arabe. Plusieurs ministres ont soutenu la proposition de Rothschild visant à faire passer l'allocation pour les Palestiniens dans les territoires de 95 420 000 dollars à 152 670 000 dollars. Rothschild a fait observer que 80 % des allocations actuelles provenaient de taxes versées par les Palestiniens. Par ailleurs, le Ministre de la santé, Hai'm Ramon, a demandé que tous les impôts directs et indirects prélevés sur les Palestiniens soient réinvestis dans les territoires, par l'intermédiaire de l'administration civile, et non pas en Israël. Selon l'administration civile, des investisseurs étrangers, surtout des

hommes d'affaires palestiniens, avaient investi, en 1992, entre 50 et 70 millions de dollars des Etats-Unis dans différents projets (écoles, systèmes d'assainissement, usines) dans les territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 31 décembre 1992)

22. Le 31 décembre 1992, lors d'une conférence de presse, B'tselem, l'association de défense des droits de l'homme, a signalé que depuis la publication de son dernier rapport, début décembre, elle avait constaté une augmentation du nombre de tués, du nombre de décrets de couvre-feu et des arrestations, du nombre de refus de traitement médical, l'expulsion massive d'activistes et autres actes dommageables. L'association a publié un rapport préliminaire sur le système d'éducation et sur les expulsions ainsi qu'une étude détaillée sur les violations des droits de l'homme perpétrées par l'armée à Khan Younis. En décembre, 100 000 résidents de Khan Younis se sont vu imposer un couvre-feu pendant 17 jours et 23 figuraient parmi les personnes expulsées en masse. Parmi les 11 personnes tuées lors des affrontements qui ont suivi, figuraient quatre enfants et, selon B'tselem, dans des circonstances où la vie des soldats n'avait jamais été menacée, contrairement à ce qu'avait prétendu l'armée. B'tselem a demandé que soit revue sans tarder la réglementation autorisant les FDI à ouvrir le feu aux fins de réduire le nombre des victimes civiles. Le porte-parole des FDI a rétorqué que, contrairement aux informations qui circulaient, cette réglementation n'avait pas changé et que les soldats n'étaient autorisés à tirer que si leur vie était en péril ou si des suspects en fuite refusaient d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er janvier 1993)

23. Le 5 janvier 1993, le Centre de Gaza pour la défense des droits de l'homme et de la loi, une filiale de la Commission internationale de juristes basée à Genève, a indiqué dans un rapport que le nombre de morts et de blessés enregistré en décembre 1992 était le plus élevé jamais constaté depuis deux ans. Au mois de décembre, en effet, 17 personnes avaient été tuées par des soldats israéliens dans la bande de Gaza, dont sept mineurs de moins de 16 ans. Toutes avaient été atteintes par des tirs à balles réelles visant le haut du corps. Neuf d'entre elles ne participaient aucunement à des manifestations mais étaient simplement des badauds ou des passants. Un total de 978 Palestiniens ont dû recevoir des soins dans des dispensaires ou des hôpitaux locaux à la suite de blessures causées par des balles réelles ou des balles recouvertes de matière plastique, des coups ou l'inhalation de gaz lacrymogènes. Sur l'ensemble de ces blessés, 105 étaient des enfants de moins de 14 ans. La bande de Gaza a été bouclée entre le 7 et le 23 décembre et toutes les écoles ont dû fermer du 17 décembre 1992 au 4 janvier 1993 sur ordre de l'administration militaire (également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993). Il a été fait usage à deux reprises de missiles antitanks et de grenades pour démolir des habitations appartenant à des civils au cours d'opérations de ratissage pour retrouver des personnes recherchées : il s'agissait des maisons de la famille al-Jabour à Khan Younis et de la famille al-Moussader à Dei el-Balah. Une de ces maisons a été complètement détruite. (Jerusalem Post, 6 et 19 janvier 1993)

24. Le 6 janvier 1993, un membre de la Knesset, Dedi Zucker, a déclaré que le nombre de Palestiniens tués dans les territoires avait plus que triplé au cours des derniers mois, ce qui montrait clairement que l'armée avait modifié ses règlements concernant l'autorisation d'ouvrir le feu. Dans une lettre adressée au Premier Ministre Yitzhak Rabin, Zucker donnait des chiffres qui indiquaient

que 16 Palestiniens avaient été tués en octobre, 14 en novembre et 23 en décembre, contre cinq en août et sept en septembre. Il faisait aussi remarquer qu'il y avait eu moins de fugitifs palestiniens et davantage de jeunes de moins de 16 ans tués au cours des trois derniers mois, et que les missions spéciales d'infiltration chargées de rechercher les fugitifs étaient responsables de cet état de fait. D'après Zucker, cette situation était en rapport direct avec la modification des règlements sur l'autorisation d'ouvrir le feu et était révélatrice du comportement des soldats dans un certain nombre de cas où leur vie n'était pas menacée. Un autre fait symptomatique était que les victimes abattues au cours des trois derniers mois n'étaient pas armées et que le danger qu'elles représentaient était relativement faible, d'une part en raison de leur jeune âge, et d'autre part parce qu'elles avaient été tuées au cours de manifestations et non pas d'incidents plus violents. Il ressortait en effet des chiffres cités par Zucker que 16 des 23 Palestiniens tués en décembre avaient été abattus au cours de manifestations, alors que trois seulement avaient été tués au cours d'incidents de jets de pierres. Sept des personnes tuées étaient âgées de 16 ans ou moins et une seule était un fugitif. (Jerusalem Post, 7 janvier 1993)

25. Le 12 janvier 1993, le journal Ha'aretz a rapporté que, selon des sources palestiniennes, 860 Palestiniens avaient été tués depuis le début du soulèvement par d'autres Palestiniens. (Ha'aretz, 12 janvier 1993)

26. Le 19 janvier 1993, la coalition a écarté des dizaines de projets d'amendement pour adopter une loi supprimant l'interdiction de rencontrer des représentants d'organisations qualifiées de "terroristes" par le Gouvernement. La Knesset a adopté à une majorité de 39 voix contre 20 le projet de loi tel que rédigé par le Gouvernement. (Jerusalem Post, 20 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

27. Le 25 janvier 1993, le Ministre de l'environnement Yossi Sarid a déclaré lors d'une réunion de la faction "Meretz" à laquelle il appartient que le général Ehud Barak, chef de l'état-major, assisterait désormais aux réunions hebdomadaires du cabinet pour faire rapport sur les incidents violents survenant dans les territoires. Il rendrait également compte des résultats des enquêtes des FDI sur les meurtres de Palestiniens. M. Sarid a déclaré qu'il avait demandé à la réunion du cabinet du 24 janvier 1993 que les FDI soumettent un rapport sur chaque enquête concernant le meurtre d'un Palestinien dans les territoires et ne se contentent pas simplement de dire qu'une enquête était en cours. (Ha'aretz, 26 janvier 1993)

28. Le 26 janvier 1993, le Centre de Gaza pour la défense des droits de l'homme et de la loi a rapporté que cinq jeunes de moins de 16 ans avaient été abattus par des soldats lors de manifestations au cours du mois de janvier (également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993). Il n'y avait apparemment aucune explication à cette augmentation du nombre de jeunes victimes. De source militaire, on affirmait que les règlements concernant l'autorisation d'ouvrir le feu n'avaient pas été modifiés, alors que, de leur côté, les Palestiniens soutenaient qu'il n'y avait pas eu d'augmentation du nombre d'enfants prenant part à des manifestations. Des sources palestiniennes notaient que les 10 enfants tués récemment avaient tous été abattus par des soldats des troupes régulières au cours de manifestations et non par des unités spéciales d'infiltration. (Jerusalem Post, 26 janvier 1993)

29. Le 26 janvier 1993, il a été rapporté que plus de 300 fugitifs recherchés avaient été arrêtés dans les territoires en 1992. Un certain nombre d'entre eux s'étaient rendus à la police. Ce même jour, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a déclaré au Comité des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que le "Fatah" avait récemment repris ses "opérations terroristes" dans la bande de Gaza et que le nombre des personnes appartenant au Fatah avait augmenté sur les listes de personnes recherchées. D'après Rabin, les unités du "Fatah" avaient aussi recommencé à exécuter des frères palestiniens. Un officier supérieur des services de renseignements des FDI a fourni au Comité des chiffres qui montraient que le nombre des Palestiniens tués dans les territoires au cours d'opérations des FDI était tombé de 270 en 1989 à 108 en 1992, tandis que les exécutions de Palestiniens par leurs pairs étaient passées de 110 en 1989 à 248 en 1992 (Ha'aretz, 26 janvier 1993; Jerusalem Post, 27 janvier 1993)

30. Le 27 janvier 1993, des groupes de surveillance palestiniens ont déclaré qu'il y avait eu près de quatre fois plus de jeunes de moins de 17 ans tués par les FDI en six mois de gouvernement travailliste que pendant n'importe quelle période correspondante sous l'administration du Likoud. Lors d'une conférence de presse tenue à Jérusalem-Est, le chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix, le docteur Haidar Abdel-Shafi, a déclaré que la situation des droits de l'homme était la plus mauvaise que l'on ait connue depuis deux ans. On signalait que 88 personnes, dont 25 jeunes, avaient été tuées au cours des six derniers mois alors qu'il y avait eu 53 Palestiniens tués par les Israéliens, dont sept jeunes, entre juillet 1991 et janvier 1992 sous l'administration du Likoud. Vingt-trois adolescents avaient été tués au cours des quatre derniers mois. Les neuf jeunes qui avaient trouvé la mort depuis les expulsions du 17 décembre 1992 avaient été tués dans la bande de Gaza. On s'est appuyé sur ces chiffres pour déclarer qu'"il y avait eu une augmentation du nombre d'enfants tués" à la suite d'une "modification non écrite des règlements concernant l'autorisation d'ouvrir le feu". Les FDI ont répondu qu'elles n'entreraient pas dans des polémiques sur le nombre de tués mais que les règlements concernant l'autorisation d'ouvrir le feu "stipulaient que l'on ne devait pas tirer sur des enfants". Abdel-Shafi a aussi fait mention de l'utilisation récente de missiles antitanks pour détruire des habitations que les FDI soupçonnaient d'abriter des fugitifs armés. Les FDI disaient avoir adopté cette tactique consistant à pilonner les maisons où l'on soupçonnait des fugitifs de se cacher afin de réduire les risques pour les soldats, dont plusieurs avaient été tués au cours d'affrontements directs avec des fugitifs armés. (Jerusalem Post, 27 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 28 janvier 1993)

31. Le 2 février 1993, le Conseil des communautés juives de la Rive occidentale et de la bande de Gaza, de même que des porte-parole de la police ont confirmé que la création d'unités de la garde civile dans les territoires, initialement prévue pour le début de l'année 1993, avait été suspendue pour une durée indéterminée. (Jerusalem Post, 2 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 février 1993)

32. Le 6 février 1993, un porte-parole de l'armée a déclaré qu'aucun changement n'était intervenu dans les réglementations interdisant l'utilisation de balles réelles contre les personnes qui lancent des pierres alors qu'elles se trouvent dans une foule, les pierres n'étant pas considérées comme dangereuses pour la vie. Toutefois, les barres de fer et les briques étant considérées comme

capables de tuer, les soldats pouvaient utiliser des balles réelles si des objets aussi lourds étaient lâchés sur eux ou lancés dans leur direction. (Jerusalem Post, 8 février 1993)

33. Le 7 février 1993, selon une information donnée par la télévision israélienne, l'organisation de défense des droits de l'homme B'Tselem a indiqué que, par rapport aux six derniers mois du Gouvernement du Likoud, le nombre de Palestiniens tués depuis le début du mandat de Yitzhak Rabin était de 20 % plus élevé. Elle a précisé que le nombre de victimes âgées de moins de 16 ans avait augmenté de 108 %. Un journaliste palestinien fréquemment présent lors des manifestations a indiqué que les enfants âgés de 8 à 15 ans étaient les manifestants les plus actifs et que le nombre de jeunes enfants était plus élevé qu'auparavant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 février 1993)

34. Le 9 février 1993, il a été signalé que le général de brigade Freddie Zach, coordonnateur adjoint du Gouvernement pour les affaires économiques dans les territoires, avait annoncé lors d'une conférence de presse qu'à la suite de mesures d'abattement fiscal portant sur trois ans, 173 usines avaient été ouvertes dans les territoires en 1992; des banques arabes de plus en plus nombreuses et les premières compagnies d'assurance non israéliennes recevaient l'autorisation d'ouvrir. (Jerusalem Post, 9 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

35. Le 10 février 1993, David Liba'i, Ministre de la justice, a démenti les informations selon lesquelles un comité ministériel, qui examinait les recommandations confidentielles contenues dans le rapport de 1987 de la Commission Landau consacré au GFSS, aurait envisagé de protéger les agents du GSS contre toutes poursuites. (Jerusalem Post, 11 février 1993)

36. Le 11 février 1993, une rencontre entre le Ministre israélien de la police, Moshe Shahal, et le Premier Ministre Yitzhak Rabin aurait été prévue en vue d'une décision sur la création d'unités de garde civile dans la colonie de Maaleh Adumin. (Al-Tali'ah, 11 février 1993)

37. Le 11 février 1993, selon une information publiée deux jours auparavant par le quotidien britannique The Guardian, il a été signalé que 200 enfants palestiniens avaient été tués ou blessés dans les territoires occupés au cours des deux mois précédents. (Al-Tali'ah, 11 février 1993)

38. Le 12 février 1993, il a été signalé que quelque 18 résidents arabes de la bande de Gaza, dont des fugitifs recherchés, avaient été arrêtés dans le cadre d'une opération militaire d'envergure comprenant la participation d'hélicoptères et au cours de laquelle des maisons avaient été détruites par explosion. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 février 1993)

39. Le 12 février 1993, il a été signalé que le chef de l'état-major, Ehud Barak, avait apparemment, le 9 février 1993, communiqué des informations erronées à la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset; il avait en effet affirmé que le nombre de Palestiniens tués par les soldats n'avait augmenté que très légèrement en 1992. Or, les statistiques officielles publiées par l'armée le 11 février 1993 ont montré que l'augmentation était de 51 % par rapport aux chiffres de 1991. M. Barak a déclaré devant la Commission que 88 Palestiniens avaient été abattus par l'armée l'année dernière, contre 82

en 1991. Toutefois, les derniers chiffres communiqués par les FDI montraient que 121 personnes avaient perdu la vie en 1992, contre 80 en 1991. M. Barak a informé la Commission que le nombre de victimes augmentait traditionnellement entre décembre et février en raison des nombreux anniversaires liés au soulèvement. Des chiffres officiels fournis par les FDI concernant le nombre de victimes enregistré en décembre, en janvier, et durant les 12 premiers jours de février équivalaient déjà à 32 % du nombre de victimes recensé pour l'ensemble de l'année précédente par les FDI. Une comparaison avec les années précédentes faisait apparaître qu'entre 1988 et 1991, le nombre de décès enregistrés pendant la même période ne dépassait pas 27 % du total annuel. Il n'était que de 18 % du nombre annuel total en 1989. M. Barak a pris part à la session de la Commission afin de répondre aux accusations formulées par l'Organisation de défense des droits de l'homme B'Tselem, concernant une augmentation de 108 % du nombre d'enfants et d'adolescents tués dans les six premiers mois du mandat du Premier Ministre Yitzhak Rabin par rapport aux six derniers mois de l'administration du Likoud. (Ha'aretz, 10 février 1993; Jerusalem Post, 10 et 12 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 11 février 1993; Al-Fajr, 15 février 1993)

40. Le 15 février 1993, il a été signalé que 13 Palestiniens avaient été tués au cours des 11 premiers jours du mois. Sur ce chiffre, cinq avaient moins de 16 ans. Le Directeur de B'Tselem, Yizhar Be'er, a déclaré à Al-Fajr qu'au moment où le gouvernement Rabin était arrivé au pouvoir il avait annoncé, comme geste de bonne volonté, que les maisons des Palestiniens condamnés pour des activités contre l'occupation ne seraient plus démolies. Cependant, les autorités militaires ont introduit une nouvelle mesure qui consiste à faire sauter des maisons palestiniennes avec des missiles antichars sous le prétexte de retrouver des activistes palestiniens recherchés. Be'er a signalé que les militaires israéliens n'avaient plus besoin de recevoir un ordre pour effectuer une démolition; ils pouvaient décider sur place de détruire une maison au moyen de missiles. Un certain nombre d'organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme ont estimé que le nombre de maisons détruites par des missiles antichars atteignait presque 60, sans parler des 18 maisons détruites depuis quelques jours dans la bande de Gaza (Al-Fajr, 15 février 1993)

41. Le 18 février 1993, la Communauté européenne a protesté contre ce qu'elle a présenté comme "une détérioration rapide de la situation dans les territoires occupés" et plus particulièrement contre le nombre croissant de Palestiniens (notamment d'enfants palestiniens) tués par les FDI. Quatre ambassadeurs européens représentant la direction tournante de la Communauté se sont fait l'écho de cette protestation devant le Vice-Ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin. (Jerusalem Post, 19 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

42. Le 19 février 1993, des Palestiniens et des Israéliens se sont réunis dans le quartier Talpiot de Jérusalem pour parler de paix. Cette réunion était la première du genre depuis l'expulsion des activistes islamistes au mois de décembre. (Jerusalem Post, 22 février 1993)

43. Le 23 février 1993, le nouveau chef de la police des frontières, Yitzhak Aharonovitz, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Jérusalem que la forte recrudescence du nombre d'attaques armées contre des gardes frontière dans les territoires administrés s'était poursuivie malgré l'expulsion des activistes

islamistes en décembre 1992. Il a affirmé que, en 1992, les unités de gardes frontière avaient capturé une trentaine d'activistes armés dans les territoires; plusieurs armes automatiques, plus de 100 grenades et plus de 200 fusils et pistolets avaient été saisis sur les personnes interpellées. D'autre part, il a indiqué que le soulèvement avait pris un tour nouveau, marqué par une forte augmentation du nombre d'attaques armées et par une diminution du nombre d'incidents mineurs. Les gardes frontière en poste dans les territoires ont essuyé des coups de feu à 50 reprises en 1992, contre sept fois seulement en 1991. En revanche, ils n'ont été appelés pour réprimer des émeutes qu'à 993 reprises en 1992, contre 4 500 fois en 1991. Selon les chiffres communiqués par le porte-parole des gardes frontière, cinq gardes frontière ont été tués et plus de 700 autres blessés par des activistes en 1992, alors qu'ils étaient en service. (Jerusalem Post, 24 février 1993)

44. Le 27 février 1993, le budget des territoires pour 1993, qui s'élève à 302 millions de dollars, a pour la première fois été annoncé publiquement par le bureau du coordonnateur de l'Etat dans les territoires. La somme de 263,5 millions de dollars provient des impôts prélevés dans les territoires et les 38,5 millions de dollars restants correspondent à la "participation de l'Etat d'Israël". (Ha'aretz, 28 février 1993; Jerusalem Post, 1er mars 1993)

45. Le 1er mars 1993, le journal arabe An Nahar a rapporté que les colons de la Rive occidentale avaient été autorisés à exercer certains pouvoirs de police, notamment à fouiller, à poursuivre et à arrêter des suspects, dans l'exercice de leurs fonctions de surveillance. Cette décision a été annoncée comme suite à un accord conclu entre le Procureur général d'Israël et le représentant de la colonie d'Ariel. (Al-Fajr, 8 mars 1993)

46. Le 4 mars 1993, le quotidien israélien Ha'aretz a rapporté que, selon des sources militaires, les autorités israéliennes prévoyaient de réduire de moitié le nombre de permis de travail délivrés aux travailleurs arabes de la bande de Gaza. Les travailleurs palestiniens en Israël ont constaté que cette mesure faisait suite aux déclarations faites par le Premier Ministre Itzhak Rabin le 23 février 1993 concernant le chômage en Israël, ce dernier ayant déclaré qu'il fallait réduire le nombre de Palestiniens des territoires occupés travaillant en Israël. (Al-Tali'ah, 4 mars 1993)

47. Le 10 mars 1993, il a été signalé que l'armée avait récemment commencé à déployer des unités régulières à Gaza, en remplacement des unités de réserve. (Jerusalem Post, 10 mars 1993)

48. Le 10 mars 1993, le général d'armée Danny Yatom, chef du commandement de la région centre, qui quittait son poste, a déclaré à des journalistes que 304 fugitifs avaient été capturés en 1992 et que 143 s'étaient rendus. Vingt et un autres fugitifs avaient été expulsés en Jordanie pour une durée déterminée au lieu de purger des peines de prison. Yatom a également indiqué que les FDI avaient rejeté les offres de reddition d'un certain nombre d'hommes armés, qui exigeaient en échange le droit de quitter le pays pour la Jordanie. Vingt-huit personnes qui tentaient de prendre la fuite ont été abattues. (Jerusalem Post, 11 mars 1993)

49. Les 12 et 13 mars 1993, alors que deux nouvelles personnes venaient de s'ajouter au nombre des victimes de la vague de terreur qui sévissait,

l'inspecteur général de police Ya'acov Ternner a invité tous les citoyens titulaires d'une autorisation de port d'armes à se munir de leurs armes en toutes circonstances afin de "contribuer à assurer leur propre sécurité et celle de leur entourage". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

50. Le 14 mars 1993, il a été signalé qu'en 1993, 15 attaques importantes avaient été perpétrées à l'encontre d'Israéliens; neuf s'étaient produites la semaine précédente. Dix Israéliens (sept civils et trois militaires) avaient trouvé la mort et 21 autres avaient été blessés. Six attaques ont eu lieu à l'intérieur de la ligne verte (c'est-à-dire en Israël même), une à Jérusalem-Est, sept à Gaza et deux à Hébron. (Jerusalem Post, 14 mars 1993)

51. Le 14 mars 1993, le Ministre de la police Moshe Shahal et plusieurs autres ministres ont critiqué l'inspecteur général de police Ya'acov Ternner pour avoir recommandé aux civils autorisés de porter leurs armes sur eux. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)

52. Le 14 mars 1993, suite aux attaques visant l'armée dans la bande de Gaza, le Vice-Ministre de la défense Mordechai Gur a ordonné aux FDI de mettre immédiatement à exécution les plans de mise en place d'une clôture de sécurité et d'un dispositif d'alerte autour des colonies de peuplement du Gush Katif. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)

53. Le 15 mars 1993, il a été signalé que le Mouvement israélo-arabe, mouvement fondamentaliste, contribuait au soutien de milliers de "victimes du soulèvement" dans les territoires en venant en aide aux orphelins et aux familles démunies. Dans son rapport d'activité pour 1992, le Comité islamique d'aide, issu du Mouvement, affirmait qu'environ 1 000 orphelins et 600 familles bénéficiaient d'une aide financière. Il précisait que chaque orphelin recevait au minimum 36 dollars par mois et que 73 000 dollars en moyenne étaient répartis chaque mois entre les familles. En 1992, à l'occasion de la fête musulmane du sacrifice, le Comité avait distribué de la viande à près de 40 000 familles, essentiellement dans le district de Gaza, ainsi qu'à des familles vivant dans les villes et les villages de la Rive occidentale. Selon le même rapport, chaque famille aurait reçu près de 5 kilogrammes de viande. De même, en 1992, au cours des 10 derniers jours du mois de jeûne du Ramadan, période pendant laquelle les musulmans pratiquants ne mangent que le soir, 10 500 colis de nourriture avaient été distribués aux familles des territoires vivant dans le besoin. Organisation à but non lucratif créée en 1991, les Comité participait tout au long de l'année à l'acheminement de nourriture, de vêtements, de médicaments et d'autres produits essentiels aux malades, aux personnes âgées et aux handicapés vivant dans les territoires. Il organisait également des visites d'Arabes israéliens aux personnes démunies. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)

54. Le 16 mars 1993, les FDI ont réaffirmé la validité des consignes permanentes demandant aux soldats en poste dans les territoires de porter leurs armes en toutes circonstances et d'éviter de faire de l'auto-stop. (Jerusalem Post, 16 mars 1993)

55. Le 21 mars 1993, il a été signalé que, selon les chiffres communiqués par les FDI, quelque 27 soldats des FDI avaient été tués et 4 336 autres blessés dans les territoires entre le début du soulèvement et la mi-mars 1993; au cours

de la même période, 37 civils israéliens avaient été tués et 1 698 autres blessés. Selon la même source et durant la même période, 884 Palestiniens avaient été tués et 16 256 autres blessés par les forces de sécurité. Huit cent cinquante-six Palestiniens avaient été tués et 2 227 autres blessés par d'autres Palestiniens. (Ha'aretz, 21 mars 1993)

56. Le 22 mars 1993, il a été signalé que les ministres appartenant au parti politique du Meretz avaient présenté un plan dont le coût s'élèverait à environ 292 millions de dollars et dont l'objectif serait d'employer des Palestiniens de Gaza à des travaux d'intérêt général dans le district et de mettre en place un système de sécurité sociale. Amnon Rubinstein, Ministre de la communication, a déclaré que ce plan résoudrait les problèmes d'emploi de 10 000 à 20 000 Palestiniens et qu'il répondait à l'appel du Premier Ministre Rabin, qui avait souhaité que le nombre de Palestiniens employés en Israël soit réduit. (Jerusalem Post, 22 mars 1993)

57. Le 22 mars 1993, selon un rapport mensuel du Centre de Gaza pour la défense des droits de l'homme et de la loi, paru le 22 mars 1993, entre les mois de décembre 1992 et février 1993, 39 Palestiniens ont été tués à Gaza par les soldats des Forces de défense israéliennes (FDI). Le rapport indiquait également que le mois de février 1993 avait été marqué par les pires attaques lancées contre des maisons de Palestiniens à l'aide de missiles antitanks, 10 maisons ayant été entièrement détruites et neuf autres partiellement endommagées. En février également, 361 Palestiniens, dont 134 enfants de moins de 15 ans, auraient été blessés par balles réelles, 259 auraient été blessés par des balles en caoutchouc et des balles de métal recouvertes de caoutchouc, 182 étaient soignés pour les brutalités subies aux mains des soldats et 196 étaient soignés pour les séquelles dues aux gaz lacrymogènes. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

58. Le 29 mars 1993, il a été signalé que trois mois seulement après l'adoption par la Knesset du budget pour l'exercice 1993, le Gouvernement avait décidé d'étendre les forces de police, au détriment d'autres services de l'Etat. Il a réduit au total d'environ 18 250 000 dollars le budget de plusieurs ministères, afin de faire face au salaire de 1 000 policiers supplémentaires et d'enrayer ainsi l'augmentation du nombre d'actes de "terrorisme" perpétrés par des Palestiniens. Le budget national pour l'exercice 1993 comprenait déjà les fonds nécessaires à la création de 550 postes de policiers de plus qu'en 1992. (Jerusalem Post, 29 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er avril 1993)

59. Le 31 mars 1993, il a été signalé que l'armée prendrait de nouvelles mesures et, en particulier, qu'elle ouvrirait le feu sans sommation sur les Palestiniens armés. Selon les instructions communiquées aux forces armées par le bureau du Procureur général, les soldats et tous les autres membres des forces de l'ordre seraient désormais autorisés à tirer sur tout Palestinien portant une arme, même si celui-ci ne menaçait pas directement d'ouvrir le feu sur eux. Les soldats auraient également reçu l'ordre d'ouvrir le feu dans toutes les situations d'émeute. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er avril 1993)

60. Le 31 mars 1993, il a été signalé que les effectifs des FDI à Gaza avaient été renforcés par des unités spéciales et, en particulier, par des commandos et des unités d'infanterie, et que des opérations spéciales destinées à faire

pression sur les "terroristes" de certaines localités précises avaient été lancées. La présence militaire a également été renforcée sur la Rive occidentale. Toujours le 31 mars, des centaines de Palestiniens ont été appréhendés pour avoir violé l'ordre de fermeture des territoires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er avril 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 1er avril 1993)

61. Le 1er avril 1993, il a été signalé que le Ministre de la justice présenterait à Itzhak Rabin, Premier Ministre et Ministre de la défense, les principes directeurs régissant l'utilisation d'armes par les civils en cas de légitime défense. Ces principes directeurs seraient rendus publics après avoir été approuvés par le Premier Ministre. Ils devaient apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles l'utilisation d'une arme dans des situations où la vie d'un individu est menacée serait admise. David Liba'i, Ministre de la justice, a indiqué que les principes directeurs seraient conformes à la loi et aux décisions de la Haute Cour. (Jerusalem Post, 1er avril 1993)

2. Incidents liés au soulèvement de la population palestinienne contre l'occupation

a) Liste des Palestiniens tués par des militaires ou des civils israéliens

62. Dans les tableaux ci-après, le nom des journaux est abrégé comme suit :

H : Ha'aretz
JP : Jerusalem Post
AT : Al-Tali'ah
AF : Al Fajr

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
1er déc. 1992	Amer Abu Yussef Sharkh, 12 ans, ou Yussuf Amr Abu Sharar, 14 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, tué lors d'une manifestation dans le quartier de Sheikh Radawan alors qu'il accompagnait sa mère qui faisait des courses au marché local. Il a été atteint d'une balle dans le dos, la tête et le cou. Une enquête est en cours. (H, JP, 2 déc. 1992; également relaté dans AT, 5 déc. 1992; AF, 7 déc. 1992)
2 déc. 1992	Khaled (Hussan) al-Ustaz, 23 ans	Gaza (bande de Gaza)	A succombé aux blessures subies le 1er décembre lors d'affrontements avec l'armée dans la ville de Gaza. (H, 3 déc. 1992; également relaté dans AT, 3 déc. 1992; AF, 7 déc. 1992)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
4-5 déc. 1992	Issam Barbakh, 15 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, tué dans sa salle de classe lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des lanceurs de pierres. Il semblerait que les soldats ont tiré sur des écoliers, postés aux fenêtres de l'école, qui les invectivaient. (JP, 6 déc. 1992; également relaté dans AF, 14 déc. 1992)
8 déc. 1992	Ahmed Abdel Rahmar Uzmoun, ou Hazan Ahmed Abdel Rahman al-Uzmoun, Zabun, 18 ou 20 ans	Beit Sahur (Rive occidentale)	Abattu par des soldats parce qu'il écrivait des graffitis sur le mur et avait refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Il portait un uniforme des FDI. (H, JP, 9 déc. 1992; également relaté dans AT, 10 déc. 1992; AF, 14 déc. 1992)
8 déc. 1992	Naji Abu Naja	Rafah (bande de Gaza)	Abattu après avoir lancé un cocktail Molotov et des pierres sur une patrouille de gardes frontières à Silat el-Hartiya. (H, JP, 10 déc. 1992; également relaté dans AT, 10 déc. 1992; AF, 14 déc. 1992)
9 déc. 1992	Hassan Fari Khat, 15 ou 20 ans	Djénine (Rive occidentale)	Abattu alors qu'il tentait de lancer un cocktail Molotov sur une patrouille des FDI après avoir refusé d'obéir à des injonctions de s'arrêter. (H, JP, 9 déc. 1992)
10 déc. 1992	Issam (Mussa) Baharmas Bahrame, ou Barahma, 29 ans	Anzah (Rive occidentale)	Tué par un tir de riposte à des coups de feu. Fugitif recherché, il était le chef de la cellule du Jihad islamique dans le secteur de Djénine. (H, JP, 11 déc. 1992; H, JP, 13 déc. 1992; également relaté dans AF, 14 déc. 1992)
11-12 déc. 1992	Khaled (Mohammed) (al-) Askari, 27 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu alors que des émeutiers lançaient des pierres sur des militaires. (H, JP, 13 déc. 1992; également relaté dans AF, 21 déc. 1992)
11-12 déc. 1992	Omar Sair Sidar, ou Ammar Sidr, 17 ou 18 ans	Hébron (Rive occidentale)	Abattu par des militaires : il leur avait lancé des pierres et refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. (H, 13 déc. 1992; également relaté dans AF, 14 déc. 1992)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
11-12 déc. 1992	Hassan Ismail Mahmud Hadur, ou Khadouï, 24 ans	Bani Naïm (Rive occidentale)	Abattu par des soldats : en compagnie d'autres jeunes gens masqués, il avait refusé d'obtempérer à l'injonction de s'arrêter. (H, 13 déc. 1992; également relaté dans AF, 21 déc. 1992)
13 déc. 1992	Shaaban (Abdel Fatah) Abu Ayada, 22 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu lors de manifestations. (H, JP, 14 déc. 1992; également relaté dans AF, 21 déc. 1992)
18 déc. 1992	Amal Abu Thayer (Tuyur) (fillette de 8 ans)	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattue par des soldats lorsqu'une émeute a éclaté après la levée partielle du couvre-feu qui avait été imposé sur la ville. (H, JP, 20 déc. 1992; également relaté dans AF, 28 déc. 1992)
"	Rezek/Rizak (Salah) al-Far'a (ou Al Karrah), 16-20 ans	"	"
"	Wa'el Khassi ou Wael Muhammed al-Kissi, 17 ans	"	"
"	Abdel Abu Hadied ou Adel Jaber Hadayat, 22 ans	"	"
"	Maher Umran, 24, 27 ou 30 ans	"	"
"	Najeh al-Majar ou Naji al-Najar, 22 ans	"	"
18 déc. 1992	Bassar Abu Sahav, 18 ans	Camp de réfugiés d'Askar (Rive occidentale)	Abattu par l'armée lorsque des résidents ont lancé des parpaings de mâchefer sur une patrouille. (JP, 20 déc. 1992)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
18 déc. 1992	Omar Said (Banat) Ali Hajaja/Hadj, 17 ou 18 ans	Camp de réfugiés d'el-Arub (Rive occidentale)	Abattu par des soldats réprimant une manifestation en compagnie de deux autres jeunes gens masqués; ils avaient refusé d'obtempérer à l'injonction de s'arrêter. Il semblerait que l'un des jeunes gens ait été armé. (H, JP, 20 déc. 1992; également relaté dans AF, 28 déc. 1992)
21 déc. 1992	Mohammed Salem Ahmed Abu Moussa, 17 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Décédé à la suite de blessures subies lors d'affrontements, le 19 déc. 1992. (H, JP, 22 déc. 1992; également relaté dans AF, 28 déc. 1992)
21 déc. 1992	Ayman Sobhi Abu Amer, 10 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu lors d'affrontements qui auraient été provoqués par le décès de Moussa Abu Amar, frère d'un déporté de Hamas. (H, JP, 22 déc. 1992; également relaté dans AF, 28 déc. 1992)
23 déc. 1992	Ismail Younis Abdeen, 27 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Les deux frères ont été abattus lorsque des soldats qui circulaient en jeep ont ouvert le feu en riposte à des jets de pierres. Younis a été atteint à la poitrine, son frère à la tête. Selon des sources palestiniennes, aucun des deux ne participait aux jets de pierres mais étaient sur le toit de leur maison. (H, JP, 24 déc. 1992; H, 25 déc. 1992; également relaté dans AT, 24 déc. 1992; AF, 28 déc. 1992)
"	Naim Mahmud ou Mohammed Younis, Abdeen, 30 ou 32 ans	"	
26 déc. 1992	Mohammed Hussein Ali Zaatar, 15 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Abattu dans des circonstances non élucidées. Il aurait lancé des pierres sur des soldats des FDI. (H, JP, 27 déc. 1992; également relaté dans AF, 4 janv. 1993)
3 janv. 1993	Yasser Sofi ou Ashraf Hamed (Soufi) Asofi, 18 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu alors qu'il jetait des pierres sur une jeep des FDI en patrouille. (JP, 4 janv. 1993; également relaté dans AF, 11 janv. 1993)
6 janv. 1993	Ziad Ahmed el-Matour ou Abdel Fatah el-Moutour, 17 ou 23 ans	Sair (Rive occidentale)	Abattu alors qu'il jetait des pierres sur une patrouille des FDI dans le village de Sair. Décédé pendant son transport à l'hôpital. (H, JP, 7 janv. 1993; également relaté dans AT, 7 janv. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
11 janv. 1993	Iyad (ou Id Ahmed Abdl el-Karim) Samar, 22 ans	Yamoun (Rive occidentale)	Fugitif recherché, non armé. Abattu alors qu'il essayait d'échapper aux forces de sécurité dans le village de Yamoun. La presse arabe contredit ce fait en relatant que l'homme se serait rendu aux soldats et ces derniers auraient tiré au hasard blessant l'homme à divers endroits de son corps. Enquête en cours. (H, JP, 12 janv. 1993; AT, 14 janv. 1993; AF, 18 janv. 1993)
14 janv. 1993	Mohammed Ahmed Abdin, 14 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Tué par des soldats qui avaient ouvert le feu pour disperser des manifestants qui leur jetaient des bombes incendiaires. (H, JP, 15 janv. 1993; AF, 18 janv. 1993)
14 janv. 1993	Ali Marian, Ali Ikab Abu Marian ou Ali Akab Ali Haij Mahmoud, 24 ou 25 ans	Idira/Meithaloun (Rive occidentale)	Chef d'une cellule des "Black Panthers" en fuite, non armé. Abattu alors qu'il essayait d'échapper à des soldats des unités d'infiltration. (H, JP, 15 janv. 1993; également relaté dans AF, 18 janv. 1993)
14 janv. 1993	Mohammed Abu Qwata ou Salah ou Mohammed Abu Gatta, 60 ou 65 ans	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Presque sourd. N'a pas entendu le "Halte là" que lui criaient les soldats au moment où il sortait de sa maison située à environ 300 mètres d'une habitation servant prétendument de refuge à des terroristes. (H, 15 janv. 1993; H, JP, 17 janv. 1993; également relaté dans AF, 18 janv. 1993)
15 janv. 1993	Fachri Dachdouch ou Fachri Dahdouch, 24 ans	Gaza (bande de Gaza)	A attaqué à coups de couteau et blessé quatre personnes à la gare routière centrale de Tel-Aviv avant d'être abattu par un volontaire de la garde civile. (H, JP, 17 janv. 1993)
15 ou 16 janv. 1993	Shireen Hussein (Burda), 11 ans (fillette)	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Mortellement blessée au ventre lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des personnes qui leur jetaient des pierres à l'intérieur du camp. Décédée à l'hôpital. (H, JP, 17 janv. 1993; AF, 25 janv. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
17 janv. 1993	Mazen Dababish, 14 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Tué d'une balle dans la tête au cours d'une manifestation. (H, JP, 18 janv. 1993; également relaté dans AF, 25 janv. 1993)
18 janv. 1993	Hamdi Abu Hasira, 14 ou 15 ans	Camp de réfugiés de Shati (bande de Gaza)	Décédés tous deux à l'hôpital des suites des blessures qu'ils avaient reçues lorsque des soldats israéliens avaient ouvert le feu sur des manifestants. (JP, 19 janv. 1993; H, JP, 19 janv. 1993; également relaté dans AF, 25 janv. 1993)
"	Jihad Mohammed Mohesin ou Jihad Mahmoud Ashour, 22 ans	"	
19 janv. 1993	Liwa Rafik Bakron ou Nouar Rafik, Bagron 14 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Tué par des coups de feu tirés d'un véhicule civil israélien qui avait été attaqué à coups de pierres. Un homme de la colonie d'Atzmara s'est rendu à la police le 20 janvier 1993 à la suite de cet incident. (H, 20 et 22 janv. 1993; JP, 20 et 21 janv. 1993; également relaté dans AF, 25 janv. 1993)
20 janv. 1993	Murad Salah	Naplouse	Mort des suites de blessures au cou reçues le 1er janvier 1993, lorsque des soldats ont ouvert le feu sur lui. (AF, 25 janv. 1993)
22 ou 23 janv. 1993	Liait Rabhi ou Laith Ribhi Arar, 19 ans	Karawet Bani Zaid (Rive occidentale)	Tué par des soldats sur qui l'on avait lancé des pierres et qui avaient ouvert le feu sur la foule, après avoir fait des sommations. (H, JP, 24 janv. 1993; également relaté dans AF, 25 janv. 1993)
22 ou 23 janv. 1993	Ali Fahmi Sarafy, 25 ou 29 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Emmené à l'hôpital de Shifa après avoir inhalé des gaz lacrymogènes au cours d'une manifestation le 14 janvier. Décédé à l'hôpital. (H, JP, 24 janv. 1993; également relaté dans AF, 25 janv. 1993)
27 janv. 1993	Omar Ulah ou Khanis Ghouleh ou Omar Hamis Yusuf, 20 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Fugitif recherché. Tué par des soldats au cours d'une fouille de routine d'un quartier de Gaza alors qu'il essayait de s'échapper et avait sorti un fusil. Une grenade a également été retrouvée sur lui. (H, JP, 28 janv. 1993; également relaté dans AT, 28 janv. 1993; AF, 1er fév. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
31 janv. 1993 ou 1er fév. 1993	Nasser Sarousi, 22 ans	Beit Iba près de Naplouse Rive occidentale	Abattus par les FDI alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule volé dont le conducteur tenta de faire demi-tour à un barrage routier près de Fahmah. (H, 1er fév. 1993; (H, JP, 2 fév. 1993; également relaté dans AF, 8 fév. 1993)
"	Mohammed (Mahmoud) Amin Dabbous Abousi, 22 ans	"	
1er fév. 1993	Hayil Abu Mokheimer, ou Yusuf Mohammed, 12 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Décédé à la suite des blessures qu'il avait subies trois jours auparavant lors d'affrontements avec des soldats dans le camp. (H, JP, 2 fév. 1993)
1er fév. 1993	Non communiqués	Djénine	Tous deux ont été tués par des FDI alors qu'ils tentaient d'échapper à un barrage et n'obéissant pas à l'injonction des soldats de s'arrêter. (H, JP, 2 fév. 1993)
"	"	"	
5-6 fév. 1993	Abdel Rahman Salama, 18 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattus à un barrage routier près du camp de réfugiés d'el-Bureij (ou Nuseirat) par des soldats qui avaient aperçu des canons de fusil dans le véhicule où ils se trouvaient. On y découvrit plus tard des pistolets mitrailleurs et un fusil Kalashnikov, ainsi que des munitions. (H, JP, 7 fév. 1993; également relaté dans AF, 8 fév. 1993, 15 fév. 1993)
"	Osama (Khaled) Herez, 27 ans	Gaza (bande de Gaza)	
"	Barakat (Ahmed Talab) Herez, 25 ans	Gaza (bande de Gaza)	
5-6 fév. 1993	Khaled (ou Khali Ataneh) Itawi, 17 ans, ou Khalil Abu Watna, 18 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Abattu lors d'affrontements. Cause du décès non élucidée. Le corps a été enlevé à l'hôpital et inhumé sans autopsie. (JP, 7 fév. 1993; également relaté dans AF, 8 fév. 1993)
5-6 fév. 1993	Ashraf Da'ur, 17 ans ou Ashraf Abd el- Hamid, 16 ou 19 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par des soldats au cours d'une émeute. (JP, 7 fév. 1993; également relaté dans AF, 15 fév. 1993)
6 fév. 1993	Said Ijeihi, 23 ans	Rafah (bande de Gaza)	Tué par des soldats lors d'une bagarre. (AF, 8 fév. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
7 fév. 1993	Riyad Abdel Nabi, 15 ou 16 ans	Camp de réfugiés de Shu'fat (Rive occidentale)	Abattu à la suite de manifestations violentes provoquées soit par un incident au cours duquel une femme enceinte (selon des sources palestiniennes) aurait été heurtée par une jeep de la police, soit lorsque des gardes frontière pénétrèrent dans le camp à l'entrée duquel des jeunes brûlaient des pneus et lançaient des pierres en direction des policiers. (H, JP, 8 fév. 1993; également relaté dans AF, 15 fév. 1993)
8 fév. 1993	Mithkal Yousef Darajmeh, 17 ans	Tubas (Rive occidentale)	Abattu alors qu'il se trouvait à la tête d'une manifestation. Selon les FDI, les soldats avaient ouvert le feu parce qu'il n'avait pas obéi à l'ordre de s'arrêter. Décédé à l'hôpital. (H, JP, 9 fév. 1993; également relaté dans AF, 15 fév. 1993)
8 fév. 1993	Emad Bani Oudeh, 18 ou 19 ans	Tammoun (Rive occidentale)	Abattus alors que des jeunes gens lançaient des pierres aux soldats qui emmenaient un fugitif qu'ils avaient capturé. (H, JP, 9 fév. 1993; également relaté dans AT, 11 fév. 1993; AF, 15 fév. 1993)
"	Alaa Majed Bani Oudeh, 14 ans	"	
10 fév. 1993	Basil Hourani, 15 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Selon l'armée, ils ont été abattus après avoir tenté d'attaquer des soldats avec des haches et des couteaux. Ils étaient masqués.
	Ahad al-Diab, 15 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Selon des sources palestiniennes, ils auraient été surpris en train d'écrire des graffitis et abattus par des soldats en civil. (H, JP, 11 fév. 1993; également relaté dans AT, 11 fév. 1993; AF, 15 fév. 1993)
14 fév. 1993	Amjad (Masud) Mashaki, 16 ans	Yasid (Rive occidentale)	Abattu alors qu'en compagnie d'autres jeunes gens ils lançaient des pierres sur une patrouille de soldats. Une enquête est en cours. (JP, 15 fév. 1993; également relaté dans AF, 22 fév. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
17 fév. 1993	Salem Hassan al-Jazzar ou Abd el-Latif, 18 ans	Camp de réfugiés d'al-Askar (Rive occidentale)	Abattu par des soldats alors qu'il était en compagnie d'autres jeunes gens dont certains se sont enfuis, tandis que d'autres lançaient des pierres, refusant d'obtempérer à l'injonction de se rendre. (JP, 18 fév. 1993; également relaté dans AF, 22 fév. 1993)
17 fév. 1993	Ghassan Abdelhadi Al Barghouthy, 13 ans	Kafr Ayn (Rive occidentale)	De sources palestiniennes, abattu par des soldats. Selon les FDI, il y avait eu des incidents dans le village mais "absolument personne n'avait été abattu". (JP, 19 fév. 1993; également relaté dans AT, 18 fév. 1993; AF, 22 fév. 1993)
18 fév. 1993	Jaffer Asrawi, 17 ans	Allar (Rive occidentale)	Abattu par des soldats à la suite de "provocations". (H, JP, 19 fév. 1993; également relaté dans AF, 22 fév. 1993)
18 fév. 1993	Khaled Kamsun, 26 ans, ou Khaled Abu Al Kumsan, 27 ans	Gaza (bande de Gaza)	Blessé lorsque l'armée a tiré sur trois suspects qui tentaient de s'enfuir alors qu'ils avaient reçu l'ordre de s'arrêter. La victime, qui n'était pas armée, a succombé plus tard à ses blessures. (H, JP, 19 fév. 1993; également relaté dans AF, 22 fév. 1993)
18 fév. 1993	Mahmoud Abdallah Salim, 16 ans	Camp de réfugiés de Tulkarem (Rive occidentale)	Abattu. Il n'avait pas obtempéré à l'injonction de s'arrêter. Il était masqué et en possession d'armes à feu. (H, JP, 21 fév. 1993; également relaté dans AF, 22 fév. 1993)
23 fév. 1993	Awad Ali al-Surdir, 28 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu alors qu'il était venu en ambulance pour emmener des blessés. Le corps ayant été enlevé et inhumé, l'armée n'a pu procéder à une enquête sur la cause du décès. (H, JP, 24 fév. 1993; également relaté dans AT, 25 fév. 1993; AF, 1er mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
28 fév. 1993	Haider (Khrais), 25 ans	Gaza (bande de Gaza)	Décédé à l'hôpital des suites de blessures qu'il avait subies le 25 février lorsque des gardes frontière s'étaient lancés à la poursuite d'une voiture dont les occupants auraient tiré sur un véhicule de la police. Pendant la poursuite, la police aurait tiré plusieurs fois et l'une des balles aurait atteint la victime qui travaillait sur le toit d'un bâtiment situé à proximité. (H, JP, 1er mars 1993; également relaté dans AF, 3 mars 1993)
2 mars 1993	Jumaa Abdel Aziz Misk, 60 ou 75 ans	Ras el-Amud (Jérusalem-Est)	Abattu lorsqu'un colon qui traversait le quartier en voiture aurait ouvert le feu après avoir reçu des pierres. Une enquête est en cours. (H, 3, 4, 5 mars 1993; JP, 3, 14 mars 1993; également relaté dans AT, 4 mars 1993; AF, 8 mars 1993)
8 mars 1993	Teyisir Jum'ah Abu Jaliur (ou Ghaliua)	Camp de réfugiés (Rive occidentale) de Nur Shams (ou de Tulkarem)	Mortellement blessé lorsque des soldats ont tiré : il avait lancé des pierres sur une voiture israélienne et sur un autobus de la compagnie "Egged" qui transportait des soldats. (H, JP, 9 mars 1993; également relaté dans AT, 11 mars 1993)
8 mars 1993	Naim Mahmud el-Madhun, 22 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Abattu lors d'une échauffourée entre des colons et des ouvriers palestiniens près du poste de contrôle d'Erez. Un colon de Ganei Tal s'est livré à la police. Une enquête est en cours. (H, JP, 9 et 10 mars 1993; JP, 14 mars 1993; également relaté dans AT, 11 mars 1993; AF, 15 mars 1993)
10 mars 1993	Majad Mustafa al-Haja, 17 ou 19 ans	Burka (Rive occidentale)	Aurait été tué par des soldats de l'unité secrète "Duvdevan" quand des lycéens auraient jeté des pierres sur des véhicules israéliens qui traversaient Beit Hanina. Une enquête est en cours. (H, JP, 11 mars 1993; JP, 14 mars 1993; également relaté dans AT, 11 mars 1993; AF, 15 mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
12 ou 13 mars 1993	Musa Himouni, 15 ou 17 ans	Hébron (Rive occidentale)	Abattu alors qu'il lançait des pierres sur une jeep militaire; il n'avait pas obtempéré à plusieurs injonctions de s'arrêter. Décédé à l'hôpital. (H, JP, 14 mars 1993; JP, 15 mars 1993; également relaté dans AF, 15 mars 1993)
14 mars 1993	Huda Siyaj, 3 ans	Hébron (Rive occidentale)	Atteint par une balle lorsque des soldats ont tiré sur la voiture de son père qui tentait d'éviter un barrage routier dans la ville, pendant le couvre-feu. (JP, 15 mars 1993; également relaté dans AF, AT, 22 mars 1993)
16 mars 1993	Said Musa al-Salmi, 13 ou 17 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu lors de troubles. (H, JP, 17 mars 1993; également relaté dans AT, 18 mars 1993; 22 mars 1993)
16 mars 1993	Fayez Said Al Bayouk, 19 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des gardes frontière lors d'un affrontement avec un groupe de jeunes gens qui lançaient des pierres. Une enquête est en cours. (H, JP, 17 mars 1993; également relaté dans AT, 18 mars 1993; AF, 22 mars 1993)
18 mars 1993	Non communiqués	Khan Younis	Tous deux ont été tués le troisième jour des émeutes. (H, JP, 19 mars 1993; AF, 22 mars 1993)
"	"	"	

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
19 ou 20 mars 1993	Maher (ou Majab) (al-) Majayda, 7 ou 10 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Atteints par un tir des FDI et transportés à l'hôpital où ils ont succombé à leurs blessures. (H, JP, 21 mars 1993)
"	Talab Hamadani ou Talab Harab al-Hourani, 16 ans	"	
20 mars 1993	Maher Majaideh, 10 ans	Khan Younis	Tous deux ont été touchés par des tirs et ont été hospitalisés. Sont décédés de leurs blessures. (AF, 29 mars 1993)
"	Taleb, Fares Hamrani, 16 ans	"	
21 mars 1993	Salam Shourab, 12 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Atteints à la poitrine lors d'affrontements avec l'armée. (H, JP, 22 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
"	Ali Abu Yunis, 22 ans	"	
22 mars 1993	Mohammed al-Jarbuah, 11 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu à un poste militaire par des soldats sur lesquels il avait pointé un pistolet factice qu'ils ont pris pour une arme réelle. L'enfant était mentalement perturbé. Une enquête est en cours. (H, JP, 23 et 24 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
22 mars 1993	Bassam Salhi, 10 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Blessé lorsque des agents en civil ont fait irruption dans une fête à laquelle assistaient des hommes masqués; regardait des jeunes qui peignaient des slogans sur les murs; décédé à l'hôpital où il avait été transporté. Une enquête est en cours. (H, JP, 23 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
22 mars 1993	Yasser Majdalawi, 16 ans	Camp de réfugiés de Nuseirat (bande de Gaza)	Tué alors qu'il se trouvait au milieu d'un groupe qui jetait des pierres sur des soldats. (H, JP, 23 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
22 mars 1993	Jihad Sadaq, 23 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Tué lors d'un affrontement près d'un avant-poste des FDI à Khan Younis. (H, 23 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
23 mars 1993	Moussa Abu Sabha, 20 ans	Yatta (Rive occidentale)	Abattu, les pieds et les mains liés, par un colon de Ma'aleh Hever; il avait été capturé après avoir poignardé un résident de Sussya. (H, JP, 24 et 25 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
23 mars 1993	Khaled Masalmeh, 22 ans	Beit Anwa (Rive occidentale)	Décédé à l'hôpital de blessures subies la veille au soir lors d'un affrontement entre des soldats en civil et des hommes masqués, à Beit Anwa, près d'Hébron. (H, 24 mars 1993; JP, 25 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
24 mars 1993	Bassan Wadhayfi, 18 ans	Naplouse (Rive occidentale)	Se trouvait dans un groupe de jeunes gens formant une procession dans le but de visiter le cimetière de la ville selon une tradition. Ils lançaient des pierres sur un autobus israélien qui avait refusé d'obtempérer à plusieurs injonctions de s'arrêter. Une enquête est en cours. (H, JP, 25 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
24 mars 1993	Akram Al Shaer, 17 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Décédé suite aux blessures qu'il avait reçues deux ans auparavant. Lorsqu'il avait 15 ans, des soldats avaient tiré sur lui, provoquant une paralysie totale. (AF, 29 mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
24 mars 1993	Ibrahim Zamri, 33 ans	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Poignardé dans la foule lors d'une marche organisée par le mouvement Hamas à l'occasion de l'id al-Fitr; des soldats étaient intervenus pour disperser la foule. De sources palestiniennes, il avait été abattu par des gardes frontière alors qu'il participait à la marche. (H, JP, 25 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
25 mars 1993	Hazam Imzeini, 19 ans	Beit Lahiya (bande de Gaza)	Abattu après que, à l'extérieur de la prison centrale de Gaza, il eût poignardé un soldat à l'aide d'un canif. (H, JP, 26 mars 1993; également relaté dans AF, 29 mars 1993)
28 mars 1993	Sami (Ziad Ahmed) Ghoul, 22 ans	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Tireur du Fatah recherché. Il se trouvait à bord d'un véhicule qui aurait tenté de s'enfuir à l'approche d'une patrouille des FDI qui se serait lancée à sa poursuite. Le véhicule aurait été intercepté; Ghoul serait alors sorti et aurait tiré sur la patrouille; il aurait été abattu. Deux fusils d'assaut Kalachnikov et un pistolet ont été retrouvés dans le véhicule. (H, JP, 29 mars 1993; également relaté dans AF, 5 avril 1993)
29 mars 1993	Ahmed Sharaika, 20 ans	Camp de réfugiés de Jalazoun (Rive occidentale)	Mortellement blessé lorsque des soldats ont tiré à l'occasion d'un accrochage avec de jeunes Arabes. Décédé à l'hôpital. (H, 31 mars 1993; JP, 30 mars 1993; également relaté dans AF, 5 avril 1993)

b) Liste d'autres Palestiniens tués dans le contexte de l'occupation

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
3 déc. 1992	Abdel (ou Ahmed) Rahman Ribhi Mansur, 16 ou 17 ans	Camp de réfugiés de Balata (Rive occidentale)	Tué lors de l'explosion d'une bombe qu'il était en train de fabriquer. (H, JP, 4 déc. 1992; également relaté dans AF, 7 déc. 1992)
4-5 déc. 1992	Othman Shar'on ou Othman Abd el-Rahman Shahawan, 27 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Tué à coups de poignard par des hommes masqués. (H, JP, 6 déc. 1992)
4-5 déc. 1992	Yussef Bak'r Iwan	Burham (Rive occidentale)	Abattu chez lui par des hommes masqués. (JP, 6 déc. 1992)
16 déc. 1992	Le nom n'a pas été communiqué, 70 ans	Hébron (Rive occidentale)	Son corps a été retrouvé portant des marques de strangulation et de coups. Une enquête est en cours (H, 17 déc. 1992)
24 déc. 1992	Riyad Riyad Aziz Husseini, 30 ans	Ubeidiya (Rive occidentale)	Abattu chez lui par trois hommes masqués. (H, 25 déc. 1992)
25-26 déc. 1992	Mohammed Jabashak ou Mohammed Ali Hassan Jabasha, 22 ans	Dir Albasha (Rive occidentale)	Abattu par un inconnu alors qu'il marchait dans la rue. (H, JP, 27 déc. 1992)
28 déc. 1992	Nahed Abu Varda, 29-35 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu par trois hommes masqués alors qu'il se tenait sur le balcon de son domicile. (H, JP, 29 déc. 1992)
29 déc. 1992	Atallah Nasser al-Issi, 26 ans	Rafan (bande de Gaza)	Abattu. (H, 30 déc. 1992)
3 janv. 1993	Mahroum (ou Mahrous) Dahir, 45 ans	Rafah (bande de Gaza)	Décédé à l'hôpital des suites de blessures par balles qui lui avaient été infligées par des hommes masqués. (H, JP, 4 janv. 1993)
3 janv. 1993	Mou'in Shoukri Younis Abu Sakfa	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 4 janv. 1993)
4 janv. 1993	Iyad Uda Salah Sultana, 18 ans	Rafah (bande de Gaza)	Retrouvé pendu à un arbre après avoir enlevé le matin même par des membres des "Fatah Eagles". (H, JP, 5 janv. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
5 janv. 1993	Astilo Kabityo, 32 ans	Ramallah (Rive occidentale)	Tué d'une balle dans la tête. Son corps a été retrouvé près de sa voiture. (JP, 6 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Meisara Halifa, 25 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Yakub Jarda ou Jarada, 48 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Identité non communiquée	Bande de Gaza	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Ahmed Abu Salama, 35 ans	Ville de Gaza (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Ahmed Rajib, 22 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
8 ou 9 janv. 1993	Ziad Za'ouri ou Ashraf, 19 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, JP, 10 janv. 1993)
11 janv. 1993	Muan Abed Rabbu 35 ou 37 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Emmené par des hommes masqués et abattu. (H, JP, 12 janv. 1993)
5-6 févr. 1993	Said Ijali, 22 ans, ou Said Musa Izali, 18 ans	Rafah (bande de Gaza)	Abattu. Les FDI ont nié toute responsabilité affirmant qu'il était déjà mort lorsque des soldats étaient arrivés sur les lieux pour disperser des manifestants. (H, JP, 7 févr. 1993)
9 févr. 1993	Sabar A-Satri ou Jabber Stih, 48 ans	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 10 févr. 1993; JP, 11 févr. 1993)
9 févr. 1993	Samih Mohammed	Camp de réfugiés de Rafah (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 10 févr. 1993; JP, 11 févr. 1993)
11 févr. 1993	Khaled Jamil Mahmoud Shafi	Deir El-Balah (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 12 févr. 1993)
15 févr. 1993	Samir Karim, 34 ans	Prison de Beersheba	Retrouvé pendu dans sa cellule. (JP, 17 févr. 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
26-27 févr. 1993	Suleiman Sharatah, 40 ans, ou Suleiman Ibrahim Suleiman, 42 ans	Jabalia (bande de Gaza)	Abattu. (H, JP, 28 févr. 1993)
26-27 févr. 1993	Yusra Salima, 25 ans, ou Yusra Mussa Salara, 34 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Tuée d'une balle dans la tête. (H, JP, 28 févr. 1993)
26-27 févr. 1993	Nasser Salim, 32 ans, ou Nasser Abd el-Khaleq Salim, 23 ans	Gaza (bande de Gaza)	Poignardé. (H, JP, 28 févr. 1993)
26-27 févr. 1993	Aziz Abu Warda, 39 ans, ou Aziz Khalil Muhammed Ward, 40 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	(H, JP, 28 févr. 1993)
26-27 févr. 1993	Ahmed Abdul Karia	Sheikh Radwan (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 28 févr. 1993)
26-27 févr. 1993	Kamal Akhram	Camp de réfugiés de Maghazi (bande de Gaza)	Abattu. (JP, 28 févr. 1993)
28 févr. 1993	Mustafa Ramda ou Mustafa Karmout	Beit Lahia (bande de Gaza)	Poignardé. (H, 1er mars 1993)
28 févr. 1993	Identité non communiquée	Bande de Gaza	Décédé à la suite de blessures par balles qui lui avaient été infligées, plusieurs jours auparavant, par des hommes masqués. (H, 1er mars 1993)
8 mars 1993	Muhammed Ali Abu Shabaq	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 9 mars 1993)
9 mars 1993	Ismail Safi, 35 ans	Camp de réfugiés de Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués qui l'avaient enlevé à son domicile. (JP, 10 mars 1993)
10 mars 1993	Mazen Afra, 23 ans	Zeitoun (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (JP, 11 mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
12 ou 13 mars 1993	Nasser Rajai, 20 ans	Camp de réfugiés de Deir el-Balah (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 14 mars 1993)
12 ou 13 mars 1993	Nidal Hussein Nasser, 24 ans	Beit Hanoun (bande de Gaza)	Tué par un engin explosif qu'il manipulait. (H, 14 mars 1993)
16 mars 1993	Nasser (Ali) Abu Aishe, 24 ans	Camp de réfugiés de Nur Shams (bande de Gaza)	Son corps a été découvert par des colons sur la route proche du camp de réfugiés. Les Palestiniens soupçonnent les colons, qui ont nié. Une enquête est en cours. (H, JP, 17 mars 1993; également relaté dans AT, 18 mars 1993; AF, 22 mars 1993)
18 mars 1993	Ra'ed Ishana ou Raid Muhammed al-Shana, 19 ou 20 ans	Khan Younis (bande de Gaza)	Abattu lors de troubles. Les FDI nient toute responsabilité. (H, JP, 19 mars 1993)
18 mars 1993	Yusuf Ibrahim Ghareeb, 45 ans	Rafah (bande de Gaza)	Il participait à un repas destiné à marquer la fin du deuil d'un dirigeant du Fatah lorsqu'il a été touché à la tête par une balle. Selon des experts de la sécurité israélienne, la victime n'a pas été atteinte par une balle des FDI, aucun soldat israélien n'étant impliqué dans la fusillade. (H, JP, 19 et 21 mars 1993; JP, 22 mars 1993)
22 mars 1993	Mohammed Rehan ou Abdel Latif Mohammed Rahman, 29 ans	Camp de réfugiés de Jabalia (bande de Gaza)	Le mouvement Hamas a revendiqué cette exécution au poignard. (H, JP, 23 mars 1993)
23 mars 1993	Mahmud Hassan Ganem, 20 ans	Camp de réfugiés d'El-Bureij (bande de Gaza)	Abattu par des hommes masqués. (H, 24 mars 1993)
23 mars 1993	Mohammed Hassan al-Cored, 20 ans	Deir el-Balah (bande de Gaza)	Tué à coups de hache. (H, 24 mars 1993)
24 mars 1993	Yussuf Ahssan Darabiya	Abada (bande de Gaza)	Abattu. (H, 25 mars 1993)
24 mars 1993	Identité non communiquée	Bande de Gaza	Abattu. (H, JP, 25 mars 1993)

Date	Nom et âge	Lieu de résidence	Remarques et sources
26 ou 27 mars 1993	Zuher (Issa Abdel) Dugmush, 45 ans	Gaza (bande de Gaza)	Tombé sous les balles d'hommes masqués. (H, JP, 29 mars 1993)
31 mars 1993	Mahmoud Ghouj, 36 ans	Halad al-Luz (Rive occidentale)	Tué d'une balle dans la tête. (H, JP, 1er avril 1993)
31 mars 1993	Mahmoud Abu Zamar, 65 ans	Halad al-Luz (Rive occidentale)	Atteint d'une balle à l'abdomen. (H, JP, 1er avril 1993)

c) Autres incidents liés au soulèvement

63. Le 1er décembre 1992, un garçonnet a été abattu (voir liste) et entre 20 et 35 autres personnes ont été blessées lors de violents affrontements dans la ville de Gaza (cet incident a également été relaté dans Al-Tali'ah, 3 décembre 1992); huit ou 10 soldats ont également été blessés (cet incident a également été relaté dans Al-Fajr, 7 décembre 1992). Un soldat a été légèrement blessé lorsqu'un Arabe au volant d'un véhicule a tenté de l'écraser au poste de contrôle d'Erez, à Gaza. A Hébron, des soldats qui se trouvaient à bord d'une jeep qui escortait un autobus de la compagnie "Egged" ont signalé avoir essuyé des coups de feu; il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1992).

64. Le 1er décembre 1992, cinq cocktails Molotov ont été lancés contre des patrouilles et des véhicules militaires, lors de quatre incidents distincts, à Yabud près de Djénine, et dans la bande de Gaza (camps de réfugiés de Rafah, Khan Younis, Askar Al Jedid et Jabalia). Un véhicule a été brûlé mais il n'y aurait pas de blessés. Les soldats ont tiré sur un garçon de 15 ans à Tayasir, près de Djénine, et l'ont blessé. Le couvre-feu a été décrété dans le camp de réfugiés d'Amari, près de Ramallah, après que des jeunes eurent tiré sur un autobus de la société "Egged". (Al-Tali'ah, 3 décembre 1992, Al-Fajr, 7 décembre 1992).

65. Le 2 décembre 1992, un résident de Gaza a succombé à la suite de blessures reçues le 1er décembre 1992 (voir liste). Cinq résidents de la bande de Gaza et deux gardes frontière ont été blessés lors d'affrontements à Jabalia et à Sheikh Radwan. (Ha'aretz, 3 décembre 1992; ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 7 décembre 1992)

66. Le 3 décembre 1992, un résident du camp de réfugiés de Balata a été tué (voir liste) et un autre blessé lorsque la bombe qu'ils étaient en train de fabriquer a explosé. A l'est d'Hébron, un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus qui transportait des enfants; l'autobus a pris feu mais il n'y a pas eu de blessés (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 7 décembre 1992). Un chauffeur de la compagnie d'autobus "Egged" a été légèrement blessé par des éclats de verre lorsque son véhicule a été la cible de pierres, au nord de Jérusalem. Selon des sources palestiniennes, plusieurs incidents se seraient produits dans la bande de Gaza (camps de réfugiés de

Shabura, de Khan Younis et de Shati); quatre résidents auraient été blessés; deux dans le camp de réfugiés de Jabalia et deux dans le camp de Shabura. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 décembre 1992)

67. Le 3 décembre 1992, une voiture israélienne a été brûlée au village d'Issawiya, près de Jérusalem. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule militaire alors qu'il traversait le camp de réfugiés de Jabalia, sans causer de dégâts. Deux adolescents ont été blessés par des soldats des Forces de défense israéliennes alors que celles-ci dispersaient une manifestation dans le camp. Un cocktail Molotov a été lancé à la station d'autobus de la colonie de peuplement de Navi Yacov, au nord de Jérusalem, sans causer de dégâts. (Al-Fajr, 7 décembre 1992)

68. Les 4 et 5 décembre 1992, un écolier a été abattu par des soldats dans sa salle de classe (voir liste). L'affrontement a commencé lorsque des soldats ont surpris cinq hommes masqués armés de haches et de couteaux et ont ouvert le feu. Attirés par le bruit, des écoliers ont commencé à invectiver les soldats par les fenêtres de l'école puis sont descendus dans la rue et se sont mis à leur lancer des pierres. L'écolier a été atteint lorsque les soldats ont tiré dans la direction de l'école. Selon des sources locales, un maître et un autre écolier auraient été blessés. Lorsque des renforts de troupes sont arrivés, l'agitation a gagné des commerçants qui se trouvaient sur un marché voisin; entre 23 et 30 résidents auraient été blessés (deux autres étudiants seraient restés dans un état critique; Hamdi Tambara, 15 ans, a été tué par balles tirées dans la tête et dans l'abdomen, ainsi que Ziad Abu Arab, 16 ans, tué par une balle tirée dans la tête. (Al-Fajr, 14 décembre 1992). Deux autres Palestiniens ont été tués par des coreligionnaires appartenant à des milices armées (voir liste). A Beit Sahur, un homme masqué qui faisait partie d'un gang qui se livrait à des manifestations violentes dans un village a été blessé lorsque des soldats ont ouvert le feu. A Naplouse et dans la vieille ville de Jérusalem, lors de deux incidents séparés, le conducteur d'un fourgon militaire et trois enfants ont été légèrement blessés lorsque leurs véhicules ont essuyé des jets de pierres. Une bouteille remplie d'acide a été lancée sur des gardes frontière qui montaient la garde devant le domicile d'Ariel Sharon, dans le quartier musulman; il n'y a pas eu de blessés. A Jérusalem-Est, la police a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants; il n'y a pas eu de blessés. Des affrontements ont aussi été signalés à Gaza et dans le camp de réfugiés de Jabalia. A Jérusalem, huit véhicules ont été incendiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 décembre 1992)

69. Le 6 décembre 1992, une grève générale a été organisée dans les territoires pour marquer le cinquième anniversaire du début du soulèvement; la presque totalité des secteurs ont suivi cette grève. Dans le district de Gaza, quelques débordements ont eu lieu dans le quartier de Sheik Radwan, dans la ville de Gaza et dans le camp de réfugiés de Jabalia; deux résidents auraient été blessés. Deux soldats qui patrouillaient dans la ville de Gaza ont été légèrement blessés par des éclats de verre lorsqu'une vitre de leur véhicule a été brisée par des pierres. Aucune agitation n'a été signalée sur la Rive occidentale (également relaté dans Al-Tali'ah, 10 décembre 1992; Al-Fajr, 14 décembre 1992). A Jérusalem, le bâtiment du Ministère des transports et des permis a subi d'importants dommages causés par un incendie qui se serait déclaré avant le lever du jour; cet attentat est attribué à des agitateurs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 décembre 1992)

70. Le 7 décembre 1992, à Gaza, trois soldats, Hagai Amit, 24 ans, Yehuda Zamir, 23 ans et Shalom Tzabari, 38 ans, ont été abattus par balles avant le lever du jour lorsque leur jeep a été attaquée par des tireurs palestiniens sur un axe routier près de Beit Lahiya. Les agresseurs ont réussi à passer au travers de nombreux barrages routiers. Dans le village de Sama, près de Ramallah, et à Jérusalem-Est, neuf cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules militaires et sur un autobus de la compagnie "Egged" lors de quatre incidents séparés; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Plusieurs incidents de jets de pierres ont été signalés sur la Rive occidentale, dans les camps de réfugiés et dans les principales villes (Ramallah, Naplouse et Djénine). Une Israélienne a été légèrement blessée lorsque son véhicule a essuyé des jets de pierres dans le village de Bidu, sur la Ligne verte. Des processions ont été organisées dans tous les territoires pour marquer le cinquième anniversaire du soulèvement. Des sources palestiniennes ont signalé divers incidents au cours desquels sept résidents auraient été blessés (Khan Younis, 3; Djénine, 1 et Jabalia, 3). A Jérusalem-Est, un véhicule a été incendié. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1992); également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

71. Le 8 décembre 1992, deux hommes ont été abattus par des militaires à Rafah et à Beit Sahur (voir liste). Un garde frontière a été blessé par des pierres lancées par des émeutiers. Selon des sources palestiniennes, trois résidents auraient été blessés dans la bande de Gaza : Khan Younis, 2 et Jabalia, 1). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

72. Le 8 décembre 1992, un cocktail Molotov a été lancé sur le véhicule d'un colon, près du camp de réfugiés de Jalazun, sur la route de Ramallah à Jérusalem. La patrouille des Forces de défense israéliennes qui escortait le véhicule a ouvert le feu et bouclé le secteur. (Al-Tali'ah, 10 décembre 1992)

73. Le 9 décembre 1992, près de Djénine, des soldats ont abattu un jeune Palestinien qui lançait un cocktail Molotov sur une patrouille de l'armée (voir liste). Un complice a réussi à s'enfuir. Une grève marquant le cinquième anniversaire du soulèvement a été largement observée, avec pour conséquence la fermeture de pratiquement tous les commerces et de toutes les écoles dans les territoires et à Jérusalem-Est. Aucune émeute importante n'a été signalée dans les territoires du fait de la présence de renforts importants des forces de sécurité. Toutefois, huit cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules des FDI et sur un autobus israélien à Naplouse et à Jéricho; il n'y a pas eu de blessés. Dans la ville de Gaza, cinq Palestiniens et un garde frontière ont été blessés lorsque des manifestants ont été dispersés. Les cinq Palestiniens ont été légèrement blessés par des balles en caoutchouc. Un soldat de réserve a été légèrement blessé par une pierre près d'el-Jib, au nord de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

74. Le 10 décembre 1992, à Anzah, près de Djénine, lors d'une opération destinée à débusquer des hommes recherchés, quatre soldats et un garde frontière ont été blessés par balles. Des coups de feu ont été échangés pendant plusieurs heures; un fugitif a été tué par un tir de riposte (voir liste). Des missiles antichar avaient été préalablement tirés sur la maison où se cachait le fugitif après évacuation des civils qui y habitaient. A Kalkilia, des soldats ont tiré des balles en caoutchouc et lancé des gaz lacrymogènes sur l'école secondaire

Saadiya Sadem où ils ont pénétré pour mettre fin à une manifestation à laquelle entre 200 et 750 Palestiniens participaient, pour la plupart des élèves et des enseignants. Selon des sources palestiniennes locales, il y aurait eu au moins 10 blessés et une soixante de personnes auraient été arrêtées; l'armée fait état de six victimes. Selon l'armée, six autres Palestiniens auraient été blessés lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des manifestants dans la ville de Gaza. Au carrefour A-Ram, au nord de Jérusalem, des soldats ont ouvert le feu sur deux jeteurs de pierres, dont l'un a été blessé à la jambe; les deux hommes ont réussi à s'enfuir. A Ramallah, deux cocktails Molotov ont été lancés sur le poste de police; il n'y a pas eu de dégâts. Des incidents de jets de pierres ont été signalés à Ramallah, à Djénine et à Hébron. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

75. Les 11 et 12 décembre 1992, lors d'un incident au cours duquel des centaines d'émeutiers ont lancé des pierres sur des soldats et des gardes frontière, dans le camp de réfugiés de Jabalia et dans la ville de Gaza, un Palestinien a été abattu par des militaires (voir liste); entre 40 et 60 Palestiniens (ou même 93) ont été légèrement blessés lors de ces affrontements et ont été admis à l'hôpital, ainsi qu'à l'occasion de débordements à Nuseirat, à Rafah, à Khan Younis et à el-Burej; la plupart des blessés avaient été intoxiqués par des gaz lacrymogènes et atteints par des balles en caoutchouc; dix gardes frontière et un soldat atteints par des pierres ont été soignés. Au cours d'incidents séparés (voir liste), deux autres résidents ont été tués sur la Rive occidentale par un tir des FDI. Le garde frontière Sasson Morduch, 30 ans, qui avait été blessé le 10 décembre 1992, à Anzah, a succombé à ses blessures. Dans le quartier de Talpiot, à Jérusalem, une voiture piégée a explosé sous un immeuble de quatre étages causant quelques dégâts mineurs mais ne faisant pas de blessés. Des cocktails Molotov ont été lancés sur des avant-postes des FDI, dans deux cas, dans le village d'Azun et à Dhehreyeh; il n'y a pas eu de dégâts. Cinq Israéliens ont été légèrement blessés par des jets de pierres dans plusieurs localités de la Rive occidentale (Bethléem, Ramallah, Jérusalem-Est). A Jérusalem-Est, quatre véhicules ont été incendiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992)

76. Le 13 décembre 1992, près d'Hébron, un soldat, Yuval Tutanji, 24 ans, a été tué et deux autres blessés lorsque des terroristes ont ouvert le feu sur leur jeep. Dans le camp de réfugiés de Nuseirat, un homme a été abattu (voir liste) et une quarantaine d'autres blessés lors de graves affrontements destinés à marquer le cinquième anniversaire de la fondation du mouvement Hamas; six gardes frontière et un soldat ont été blessés. Selon des sources locales, entre 14 et 20 personnes ont été blessées lors d'une opération destinée à empêcher l'organisation d'une manifestation pro-Hamas dans la ville de Gaza. Sur la Rive occidentale, plusieurs incidents ont été signalés au cours desquels deux résidents de Ramallah ont été blessés. L'armée a bouclé les territoires à la suite de l'enlèvement d'un garde frontière dans le centre d'Israël (Lod) par des membres du mouvement Hamas (également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992). Des soldats ont signalé qu'un pneu de leur véhicule avait été perforé lorsqu'ils avaient essuyé des coups de feu près de Tel Rumeida à Hébron. A Beit Jalla, près d'un avant-poste militaire, un véhicule a tenté de renverser un soldat. A Talpiot-Est (Jérusalem-Est), le pare-brise de huit véhicules a été pulvérisé par des pierres lancées depuis le quartier de Jebbel Mukaber par des hommes masqués.

Une grève a été partiellement observée dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 décembre 1992)

77. Le 14 décembre 1992, dans le centre d'Hébron, un officier de l'armée a été blessé par balle lorsque des hommes ont tiré sur sa jeep près du poste de police. Dans la bande de Gaza, quatre résidents ont été blessés lors d'affrontements avec des soldats. Des cocktails Molotov ont été lancés sur un avant-poste de l'armée à Kfare Tubas, dans le secteur de Djénine, et sur deux patrouilles des FDI à Ramallah (également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992). Quatorze véhicules israéliens ont été lapidés près d'Ein Yabrud, au nord de Ramallah, et des pierres ont été lancées sur le poste de police à Bethléem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 décembre 1992)

78. Le 14 décembre 1992, un soldat israélien a été blessé par balle dans le centre de Naplouse. Six soldats auraient été lapidés et blessés à l'occasion d'autres incidents dans la bande de Gaza. (Al-Fajr, 21 décembre 1992)

79. Le 15 décembre 1992, le corps d'un garde frontière, Nissim Toledano, 29 ans, qui avait été enlevé, a été découvert près de Kfar Adumim, au sud de Jérusalem. Malgré le couvre-feu en vigueur, des incidents ont été signalés dans la bande de Gaza et deux résidents ont été blessés à Jabalia et à Shati. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille des FDI à Naplouse; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 décembre 1992)

80. Le 15 décembre 1992, un engin explosif de fabrication artisanale a été lancé sur un autobus israélien près du village d'Al Khedr, dans la région de Bethléem. Un cocktail Molotov a été lancé sur un avant-poste militaire à Toubas, près de Djénine. Aucune victime n'a été signalée. De sources israéliennes, on apprenait qu'un chauffeur israélien avait été blessé lorsque des pierres avaient été lancées sur l'autobus qu'il conduisait, près du village de Ein Yabrud, dans la région de Ramallah. (Al-Fajr, 21 décembre 1992)

81. Le 16 décembre 1992, le corps d'un résident d'Hébron a été découvert (voir liste). Des affrontements ont été signalés par des sources palestiniennes dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza malgré le couvre-feu en vigueur; deux résidents auraient été blessés à Rafah et à Khan Younis. Dans le camp de réfugiés de Shu'fat, des gardes frontière auraient tiré des balles en plastique et utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 décembre 1992)

82. Le 17 décembre 1992, un jeune Palestinien masqué a été grièvement blessé lorsque les FDI ont ouvert le feu dans le secteur de Naplouse; le jeune homme tentait de s'enfuir après avoir jeté des pierres sur une patrouille des FDI et n'avait pas obtempéré à l'injonction de s'arrêter. Selon des sources palestiniennes, deux résidents de la zone sud de la bande de Gaza ont été blessés lors d'incidents. Une patrouille de l'armée a essuyé des tirs à Naplouse; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un soldat a été légèrement blessé par des éclats de verre lorsque son véhicule a été attaqué à coups de pierres près de Jéricho (également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992). Une grève a été déclenchée par les commerçants à Naplouse pour protester contre l'expulsion de militants du mouvement Hamas et du Djihad islamique. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 décembre 1992)

83. Le 18 décembre 1992, lors d'affrontements qui se sont produits dans le camp de réfugiés d'Askar, des soldats israéliens ont tiré sur Bashar Hasheim Shanab, 18 ans, le blessant gravement à la tête. Le couvre-feu a été décrété dans le camp. (Al-Fajr, 21 décembre 1992)

84. Les 18 et 19 décembre 1992, huit Palestiniens ont été abattus par balles (voir liste) dans les territoires par des soldats des FDI lors des affrontements qui se sont produits pendant ce week-end à la suite de l'expulsion massive vers le Liban de 415 activistes; plus de 30 personnes ont été blessées. A Khan Younis, six résidents ont été blessés lorsque des troubles ont éclaté après la levée partielle du couvre-feu pour que les femmes de la ville et du camp de réfugiés voisin puissent se procurer des vivres et autres produits. Des barricades ont été érigées et des pneus incendiés. L'armée a riposté en appelant des renforts pour réimposer le couvre-feu. Un résident du camp de réfugiés d'Askar a été mortellement blessé par balle lorsque les soldats d'une patrouille sur lesquels les résidents du camp jetaient de lourds parpaings de mâchefer ont ouvert le feu. Deux autres jeunes gens ont également été blessés lors d'un incident. Un homme masqué du camp de réfugiés d'el-Arroub a été abattu par une patrouille des FDI parce qu'il refusait d'obtempérer à l'injonction de s'arrêter. Deux jeunes gens masqués ont été grièvement blessés lors d'un incident. Dans le camp de réfugiés de Shu'fat, des jeunes gens ont tenté de barrer les routes avec des pierres et des barres de métal et lancé des pierres sur des gradins frontière. La police les a dispersés en tirant des balles en caoutchouc et en utilisant des gaz lacrymogènes; aucun blessé n'a été signalé. Près du village de Yatta, près d'Hébron, des soldats en poste à un barrage routier ont essuyé des coups de feu; il n'y a pas eu de blessés. A Jérusalem, six véhicules ont été incendiés. A A-Tur, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de gardes frontière; il n'y a pas eu de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992)

85. Le 20 décembre 1992, la situation restait tendue dans la bande de Gaza; six personnes ont été légèrement blessées dans les camps de réfugiés de Jabalia, de Khan Younis et de Shati où l'armée a dispersé des émeutiers. Des affrontements ont par ailleurs été signalés dans le camp de réfugiés de Shu'fat, au nord de Jérusalem, où des jeunes gens ont barré les routes du camp, brûlé des pneus et lancé des pierres sur une patrouille de gardes frontière; cette dernière a riposté par des tirs de balles en caoutchouc au-dessus de la tête des manifestants. Une grève générale a été observée pour protester contre l'expulsion massive de Palestiniens. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille de l'armée à Kabatiya, au sud de Djénine; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992)

86. Le 21 décembre 1992, un garçonnet de 10 ans a été tué par balle (voir liste) lors d'émeutes dans le camp de réfugiés de Khan Younis, dans le district de Gaza. Il semblerait que ces émeutes aient été provoquées par la nouvelle de la mort d'un Palestinien qui avait été blessé dans le camp le 19 décembre 1992 (voir liste). A Jalazoun (Tulkarem), une fillette de 9 ans a été légèrement blessée lorsque des soldats ont ouvert le feu sur des jeteurs de pierres. Deux résidents du village de Tal, dans le secteur de Naplouse, ont été blessés lorsque des soldats ont tiré des balles en plastique sur des jeteurs de pierres. A Jéricho, trois hommes masqués ont légèrement blessé un policier et lui ont

subtilisé son revolver; les agresseurs ont été arrêtés et l'arme récupérée. Quatre Israéliens ont été légèrement blessés lorsque leurs véhicules ont été attaqués à coups de pierres lors de deux incidents séparés au croisement d'A-Ram, au nord de Jérusalem, et au nord d'Hébron. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus israélien à Naplouse; aucun dégât n'a été signalé. Des dizaines de Palestiniens ont manifesté à Bethléem pour protester contre l'expulsion massive de Palestiniens. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992)

87. Le 22 décembre 1992, une partie des commerçants de la Rive occidentale ont observé une grève. Des personnes se seraient massées devant les bureaux de la Croix-Rouge à Bethléem, à Hébron et à Tulkarem pour protester contre l'expulsion. Un jeune Arabe qui jetait des pierres sur une patrouille de soldats a été légèrement blessé par balle dans le camp de réfugiés d'al-Amara, au sud de Ramallah. Des affrontements avec les FDI ont été signalés dans les camps de réfugiés de Khan Younis, de Jabalia, de Shati et de Rafah; selon des sources palestiniennes, quatre résidents auraient été blessés. Plusieurs personnes auraient été également blessées à Hébron et à Djénine. Trois cocktails Molotov et des bouteilles vides ont été lancées sur des véhicules israéliens lors de deux incidents séparés à Jérusalem-Est; les deux véhicules, dont un militaire, ont été légèrement endommagés et un policier a été légèrement blessé (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 28 décembre 1992). A Bethléem, un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien; il n'y a pas eu de dégâts. Une grenade à main a été lancée sur un autobus israélien, près du camp de réfugiés d'el-Azza, dans le district de Bethléem; la grenade a touché un autre véhicule qui a été légèrement endommagé, mais il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 24 décembre 1992)

88. Le 23 décembre 1992, deux frères de Khan Younis ont été abattus (voir liste) lorsque des soldats des FDI ont tiré pour disperser des manifestants. Un autre jeune homme aurait également été blessé par balle. De graves troubles ont été signalés dans la bande de Gaza où une cinquantaine de résidents auraient été blessés : une quarantaine dans la ville de Gaza, selon des sources arabes, et seulement une douzaine, selon les FDI. Des affrontements ont également eu lieu à Deir el-Balah et à Jabalia. Des incidents de jets de pierres ont été signalés sur la Rive occidentale (Naplouse, Ramallah et Hébron). Un coup de feu a été tiré sur une patrouille de gardes frontière dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse; les soldats ont riposté; l'agresseur a réussi à s'enfuir. Un cocktail Molotov a été lancé sur un camion israélien près de Jéricho, causant des dégâts légers. Quatre personnes ont été légèrement blessées dans un accident de voiture près du carrefour d'A-Ram : le conducteur d'une camionnette israélienne qui était la cible de pierres a brusquement arrêté son véhicule; les deux véhicules qui le suivaient n'ont pu réagir à temps et ont embouti la camionnette. Dans le secteur de Ramallah, un Arabe israélien a été légèrement blessé par des éclats de verre lorsque son véhicule a essuyé des jets de pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 24 décembre 1992; Al-Fajr, 28 décembre 1992)

89. Le 24 décembre 1992, un résident de la Rive occidentale a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Huit résidents de la bande de Gaza ont été blessés par balle lors d'affrontements dans la ville de Gaza et dans les camps de réfugiés de Shati et de Deir el-Balah. A el-Aroub (ou Dura), près d'Hébron,

des soldats ont ouvert le feu sur des jeunes gens qui leur jetaient des pierres alors qu'ils leur avaient intimé l'ordre de s'arrêter; deux adolescents de 15 ans ont été blessés, dont l'un grièvement (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 28 décembre 1992). Selon des sources palestiniennes, deux autres résidents ont été blessés par des tirs des FDI à Ramallah et à Hébron. Deux gardes frontière atteints par des pierres ont été légèrement blessés dans la bande de Gaza. Un cocktail Molotov a été lancé sur un autobus de la compagnie "Egged" au carrefour d'A-Ram, au nord de Jérusalem; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 décembre 1992)

90. Les 25 et 26 décembre 1992, un homme de Dir Albasha, près de Kabatiya, a été assassiné par un inconnu (voir liste) (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 4 janvier 1993). Dans le camp de réfugiés de Shati, un garçon a été tué par des soldats dans des circonstances non élucidées (voir liste). Selon des sources palestiniennes, plus de 25 résidents de la bande de Gaza auraient été blessés lors d'affrontements; selon l'armée, il n'y aurait eu que cinq blessés. Dans la bande de Gaza, quatre personnes auraient été blessées par des balles en plastique tirées par des gardes frontière lors d'une manifestation de protestation contre l'expulsion. Quatre Israéliens (civils et militaires) ont été blessés par des pierres lorsque leurs véhicules ont été attaqués à coups de pierres à Beit Omar (au nord d'Hébron), à Wadi Joz et à Jérusalem-Est (également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992). Près de Ramallah, un garde frontière a failli se faire écraser par un véhicule qui a forcé le barrage qu'il contrôlait; le véhicule n'a pas été rattrapé. Un cocktail Molotov a été lancé sur des gardes frontière à A-Tur; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. A Jérusalem-Est, six véhicules ont été incendiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 décembre 1992)

91. Le 27 décembre 1992, des Palestiniens (quatre ou cinq) ont été légèrement blessés par des soldats lors d'affrontements dans les camps de réfugiés d'el-Bureij et de Jabalia à Gaza (également relaté dans Al-Fajr, 4 janvier 1993). Exception faite de quelques débordements et incidents sporadiques de jets de pierre à Khan Younis, à Shati et à Shaboura, le secteur de Gaza a été plutôt calme. Dans le district de Ramallah, une bombe incendiaire a été lancée sur un véhicule israélien, et dans le village de Tubas, dans le district de Djénine, deux autres ont été lancées sur un avant-poste des FDI; il n'y a pas eu de dégâts. Dans le centre de Jéricho, un autobus de tourisme a été attaqué à coups de pierres; le conducteur a été légèrement blessé. A Jérusalem-Est, quatre véhicules ont été incendiés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 décembre 1992)

92. Le 28 décembre 1992, un résident de la bande de Gaza a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Deux Palestiniens ont été légèrement blessés lorsque des soldats ont dispersé des émeutiers dans le camp de réfugiés de Jabalia (huit Palestiniens auraient été tués). Trois Palestiniens ont été blessés lors d'incidents dans le secteur de Khan Younis (également relaté dans Al-Fajr, 4 janvier 1993). Près du camp de réfugiés d'el-Bureij, des Palestiniens armés ont tendu une embuscade à une jeep des FDI : un lieutenant a été blessé; les autres soldats se trouvant à bord du véhicule ont ouvert le feu mais les agresseurs ont réussi à s'enfuir. Dans le quartier d'A-Tur, un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de gardes frontière; il n'y a pas eu de dégâts. A Gaza, des soldats ont été lapidés; il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 décembre 1992)

93. Le 29 décembre 1992, un résident de Rafah a été abattu (voir liste). Cinq résidents auraient été blessés dans la bande de Gaza et deux sur la Rive occidentale. Des incidents de jets de pierres ont été signalés dans les camps de réfugiés dans la partie sud de la bande de Gaza, dans la ville de Gaza, à Ramallah et à Djénine. Des soldats ont tiré en l'air lorsqu'un autobus de la compagnie "Egged" qu'ils escortaient a été attaqué à coups de pierres à Hébron. Près de Kochav Y'air, deux véhicules israéliens ont été endommagés par des pierres; il n'y a pas eu de blessés. Une patrouille des FDI a essuyé des coups de feu dans le secteur de Kabatia, dans le district de Djénine; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Une femme de Gaza a blessé un soldat à coups de poignard; elle a été arrêtée. Près du camp de réfugiés de Balata, dans le district de Naplouse, une bombe incendiaire a été lancée sur un véhicule militaire; les soldats ont riposté; il n'y a pas eu de blessés. Deux véhicules ont été incendiés à Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 4 janvier 1993)

94. Le 30 décembre 1992, le commandant de la zone sud, le général Matan Vilnai, a annoncé qu'une centaine de fugitifs recherchés avaient été capturés en 1992 dans la région de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 décembre 1992)

95. Le 30 décembre 1992, des patrouilles des FDI ont essuyé des tirs, l'une dans la bande de Gaza et l'autre sur la Rive occidentale; il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Cinq cocktails Molotov ont été lancés sur des FDI à Hébron, et deux dans le secteur de Naplouse; deux autres ont été lancés sur un véhicule israélien à l'ouest de Kfar Saba; il n'y a pas eu de blessés (également relaté dans Al-Fajr, 3 janvier 1993). Un soldat des FDI a été légèrement blessé par des pierres lorsque son véhicule a été attaqué dans le secteur de Tulkarem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 décembre 1992)

96. Le 30 décembre 1992, des affrontements ont été signalés à El Bireh et Ramallah. Plusieurs maisons ont été endommagées à Jéricho, lorsque des soldats ont lancé des pneus enflammés dans le quartier d'Al-Khedewi. Le jour précédent, des cocktails Molotov avaient été lancés contre des patrouilles militaires dans le même quartier. (Al-Tali'ah, 31 décembre 1992)

97. Le 31 décembre 1992, selon des sources palestiniennes, deux résidents de la ville de Gaza ont été blessés. D'autres incidents ont été signalés à Khan Younis, à Jabalia et à Rafah où trois personnes ont été blessées. Des troubles au cours desquels des pierres ont été lancées sur des véhicules israéliens ont été signalés à Hébron. Des incidents de jets de pierre ont aussi été signalés dans les camps de réfugiés de la Rive occidentale. Un résident de Ramallah a été blessé. (Ha'aretz, 1er janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993)

98. Les 1er et 2 janvier 1993, il n'y a pas eu d'incidents dans le district de Gaza, où un couvre-feu total était imposé depuis le 30 décembre 1992, à l'exception des processions organisées dans les camps de réfugiés de Shati, Muazzi, Jabalia et Khan Younis pour marquer la Journée du "Fatah", au cours desquelles trois personnes auraient été blessées. Des affrontements avec les soldats, qui n'ont pas fait de blessés, ont également été signalés quand des dizaines de jeunes ont organisé une procession aux camps de réfugiés d'Askar et de Balata près de Naplouse. Au cours de processions à Ramallah qui ont ensuite été dispersées, les participants ont sorti des drapeaux, jeté des pierres et des

bouteilles sur les soldats des FDI et fait brûler des pneus. Trois habitants ont été blessés par des tirs de l'armée au cours de manifestations et de processions à Naplouse. Des rixes sans gravité ont éclaté dans les quartiers d'A-Tur et d'Abu Tor à Jérusalem Est. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser des fauteurs de troubles. Il n'y a pas eu de blessés. A Tulkarem, des soldats ont ouvert le feu sur un conducteur arabe qui essayait de s'enfuir à bord de son véhicule, bien qu'il ait reçu l'ordre de s'arrêter. Celui-ci a été grièvement blessé. Une grenade à gaz des FDI a été jetée sur un poste de police à Ramallah et un habitant arabe a peut-être été blessé. Quatre voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est et dans les secteurs d'East Talpiot et de French Hill. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1993)

99. Le 3 janvier 1993, un homme qui jetait des pierres contre une jeep des FDI a été abattu d'un coup de feu par l'armée (voir la liste). Le conducteur de la jeep a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est retourné (Al-Fajr a reporté le 11 janvier que 11 personnes ont été tuées par des balles tirées au hasard). Une femme a été blessée d'un coup de feu par les FDI au cours de l'incident. Deux Palestiniens ont été aussi abattus par des hommes masqués (voir la liste). Haim Nahmani, 25 ans, agent des services généraux de sécurité, a été poignardé et battu à mort dans un appartement de Jérusalem servant de cache, où il effectuait apparemment une mission de reconnaissance. Un charpentier juif a été blessé à coups de couteau sur un chantier à Holon, près de Tel-Aviv, apparemment par un travailleur arabe d'Hébron. Dix travailleurs arabes ont été arrêtés et interrogés par la police. Une vingtaine de personnes ont été blessées au cours de bagarres qui ont éclaté dans le district de Gaza (aux camps de réfugiés de Rafah, Juazzi, Nuseirat et Shati et dans la ville de Gaza elle-même) après la levée du couvre-feu qui avait duré quatre jours (également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993). En Cisjordanie, des hommes masqués ont mis le feu au véhicule d'un habitant de Tayyiba qui reconduisait des travailleurs chez eux au camp de réfugiés de Balata. Des incidents ont également été signalés dans des camps de réfugiés de la Rive occidentale, à Ramallah et à Djénine. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1993)

100. Le 4 janvier 1993, un habitant de Rafah a été assassiné par un groupe de militants des "Fatah Eagles" (voir la liste). Selon des sources palestiniennes, une dizaine d'habitants de la bande de Gaza ont été blessés au cours d'affrontements avec les FDI (trois au camp de réfugiés de Jabalia, et sept aux camps de Muazzi et Nuseirat). Deux hommes masqués auraient aussi été blessés par des tirs des FDI dans la zone de Khan Younis. Un adolescent a été grièvement blessé à Khan Younis par des coups de feu tirés par des hommes masqués. Deux garçonnetts âgés d'environ 9 ans et un homme adulte ont été légèrement blessés par des coups de feu tirés par les FDI à Kabatiya, près de Djénine. Ces incidents se sont produits quand une patrouille des FDI a riposté à des tirs. Des affrontements avec les forces armées ont aussi été signalés aux camps de réfugiés de Naplouse et de Ramallah; un habitant a été blessé. Deux cocktails Molotov ont été jetés sur un autobus à Naplouse, mais sans causer aucun mal. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993)

101. Le 5 janvier 1993, le corps d'un Arabe a été retrouvé par des habitants de Ramallah (voir la liste). Un adolescent arabe a été blessé par des soldats qui essayaient de calmer des troubles au camp de réfugiés de Shati. Une fillette de

12 ans a été blessée par des éclats de verre lorsque l'autobus dans lequel elle se trouvait a été attaqué à coups de pierres sur la route entre Jérusalem et Neve Yaacov. Quatre cocktails Molotov ont été lancés sur un autocar de la compagnie "Egged" et deux autres bombes incendiaires artisanales ont été jetées sur un avant-poste des FDI à Hébron. Ces deux incidents n'ont pas fait de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

102. Le 5 janvier 1993, deux engins explosifs ont été lancés sur une patrouille militaire à Khan Younis. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. Trois Palestiniens ont été blessés par balle au cours d'affrontements, dont deux au camp de réfugiés de Jabalia et un à Naplouse. Des affrontements ont également été signalés dans la ville de Gaza et à Khan Younis. A Ramallah, des heurts se sont produits quand des soldats ont effectué des descentes dans des magasins pour obliger les commerçants à payer leurs impôts. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1993; Al-Fajr, 11 janvier 1993)

103. Le 6 janvier 1993, un adolescent palestinien a été tué d'un coup de feu par des soldats (voir la liste) lorsqu'une patrouille des FDI qui entrait dans le village de Sair, près d'Hébron, a été attaquée à coups de bouteilles et de pierres. Les soldats ont ouvert le feu et trois autres adolescents ont été plus légèrement blessés. D'après différentes sources, entre 5 et 20 personnes ont été blessées au cours d'affrontements qui ont eu lieu dans la bande de Gaza. Neuf personnes ont été blessées au camp de réfugiés de Shati, lorsque les soldats ont tiré des balles en caoutchouc pour essayer d'apaiser les troubles. Dix personnes ont été blessées à Jabalia et deux ou trois dans la ville de Gaza. Deux enfants ont été hospitalisés après avoir respiré des gaz lacrymogènes dans la ville de Gaza. Une bombe artisanale a été découverte près du bâtiment de l'administration civile à Hébron (également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1993). Deux cocktails Molotov ont été jetés contre un véhicule israélien près de la colonie de peuplement de Brakha, dans le district de Naplouse. Ils ont explosé sur la route sans causer de blessés ni de dégâts. Les commerçants ont observé une grève partielle dans les territoires. (Ha'aretz, 7 et 8 janvier 1993; Jerusalem Post, 7 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993)

104. Le 7 janvier 1993, on a appris qu'une importante cellule "terroriste" du mouvement Hamas avait été découverte par les Services généraux de sécurité à Hébron mais que de nombreux "membres du groupe terroriste Ezz ed-Din el-Kassam" étaient encore en liberté. Vingt-deux membres de cette cellule avaient été arrêtés au cours des opérations de décembre contre Hamas et les militants du Jihad islamique. (Jerusalem Post, 7 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

105. Le 7 janvier 1993, des sources palestiniennes ont fait état de plusieurs incidents survenus dans les camps de réfugiés du sud de la bande de Gaza (Khan Younis et Rafah), au cours desquels cinq habitants auraient été blessés. Des coups de feu ont été tirés sur une patrouille des FDI au camp de réfugiés de Jabalia. Les soldats ont riposté mais il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. Malgré le couvre-feu imposé dans le camp, des troubles se seraient produits, au cours desquels trois ou six habitants auraient été blessés. Quatre ou six véhicules israéliens ont été incendiés dans le quartier d'Abu Tor, à

Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 8 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993)

106. Le 7 janvier 1993, un engin explosif artisanal a été lancé contre un poste militaire israélien à Deir El Balah (bande de Gaza). Une bouteille d'acide a aussi été jetée sur une patrouille militaire à Kabatiya, près de Djénine. Le centre de la ville a été fermé à la suite de cet incident. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

107. Les 8 et 9 janvier 1993, cinq habitants arabes du district de Gaza ont été tués au cours du week-end, apparemment par des Palestiniens (voir la liste). D'après des sources palestiniennes, environ 14 habitants ont été blessés dans la bande de Gaza, aux camps de réfugiés de Jabalia et Shati, et dans divers quartiers de la ville de Gaza. Selon les militaires, il y aurait eu six blessés dans la bande de Gaza. Deux voitures ont été incendiées à Jérusalem-Est, mais les tentatives pour mettre le feu à d'autres véhicules auraient échoué. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 et 18 janvier 1993)

108. Le 10 janvier 1993, on a signalé plusieurs affrontements dans la bande de Gaza, au camp de réfugiés de Jabalia, à Khan Younis et Shati et dans la ville de Gaza elle-même. Onze habitants ont été blessés par des tirs des FDI et huit ont été battus. Des sources palestiniennes font état d'incidents sur la Rive occidentale à Ramallah, Naplouse, Djénine et Hébron. Deux habitants ont été blessés. Une grève a été observée dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 11 janvier 1993)

109. Le 11 janvier 1993, il a été signalé qu'au moins 40 habitants de villages de la Rive occidentale avaient été arrêtés à la suite du meurtre d'un agent des forces générales de sécurité le 3 janvier 1993. Ce même jour, on a aussi appris que selon le chef du Conseil régional de Sha'ar Hanegev, M. Shai Hermesh, des éléments hostiles avaient causé pour environ 5 700 000 dollars de dommages à des biens publics et à des colonies de peuplement situés en bordure du district de Gaza au cours de l'année 1992. Les responsables de la sécurité dans la région estimaient que la construction d'une nouvelle clôture le long de la frontière de Gaza permettrait aux forces de sécurité d'observer la région en permanence ce qui permettrait de limiter ces dommages (Al-Fajr a relaté le 11 janvier qu'il ne serait possible de quitter en entrant la bande de Gaza seulement au poste de contrôle de Erez). Il faut noter que cette barrière de 52 kilomètres de long coûterait approximativement 2 280 000 dollars. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 janvier 1993)

110. Le 11 janvier 1993, un fugitif recherché a été abattu par les forces de sécurité sur la Rive occidentale (voir la liste). Un autre homme a été abattu par des Palestiniens à Gaza (voir la liste). Trois ou quatre habitants ont été blessés au cours de troubles survenus dans la bande de Gaza au camp de réfugiés de Jabalia, et à el-Bureij, Khan Younis, Shati et Rafah. Un habitant du village de Deir Abu Mishal à l'ouest de Ramallah a été blessé quand des soldats ont ouvert le feu sur des personnes qui leur jetaient des pierres (également relaté dans Al-Fajr, 18 janvier 1993). Des coups de feu ont été tirés contre une voiture israélienne à Gush Katif. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. (Ha'aretz, 12 et 13 janvier 1993, Jerusalem Post, 13 janvier 1993)

111. Le 11 janvier 1993, le quotidien arabe Al-Ittihad a publié un article sur le meurtre d'un fugitif recherché - Iyad Samar - dans le village de Yamoum, qui contredit la version officielle des faits (voir la liste). Les journaux arabes ont contredit la version en déclarant que l'homme s'était rendu aux soldats et que ces derniers avaient tiré au hasard le blessant à diverses parties de son corps. Selon la presse arabe, des témoins oculaires ont raconté que Samar se rendait au village d'Arqah, dans la région de Djénine. Arrivé à un poste de contrôle militaire, il est sorti de sa voiture et s'est rendu aux soldats qui ont tiré sur lui sans viser, le touchant aux jambes, aux mains et sur d'autres parties du corps. Une ambulance militaire escortée par huit véhicules militaires est ensuite arrivée sur les lieux. Samar, qui saignait, a été emmené au poste de commandement militaire où il serait décédé une heure et demie plus tard. (Al-Fajr, 18 janvier 1993)

112. Le 12 janvier 1993, un marchand de légumes de Tel-Aviv a été frappé à coups de tessons de bouteilles et assez grièvement blessé par deux adolescents à Kalkilia (également relaté dans Al-Fajr, 18 janvier 1993). Un photographe de presse israélien a été rudoyé par des soldats au camp de réfugiés de Shati alors qu'il photographiait des enfants armés de frondes. Un habitant de Beersheva a été blessé par des pierres à Gush Katif. Une voiture israélienne a été touchée par un tir d'arme automatique et légèrement endommagée alors qu'elle circulait près de Kafr Aboud au nord de Ramallah (également relaté dans Al-Tali'ah, 14 janvier 1993). Douze habitants des territoires ont été blessés au cours d'affrontements avec les FDI (dont quatre au camp de réfugiés de Shati, deux au camp de réfugiés de Jabalia, quatre au sud de la bande de Gaza et deux à Ramallah). Des incidents ont aussi été signalés à Djénine. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1993)

113. Le 12 janvier 1993, un Israélien a été légèrement blessé lorsque sa voiture a été attaquée à coups de pierres au camp de réfugiés d'el-Bureij (bande de Gaza). Des incidents qui n'ont pas fait de blessés ont été signalés à Halhul, près d'Hébron. (Al-Fajr, 18 janvier 1993)

114. Le 13 janvier 1993, quatre adolescents ont été blessés par balle (dont deux grièvement) par des soldats au cours d'une attaque à coups de pierres à Burka près de Naplouse. D'après des sources palestiniennes, au moins deux autres habitants auraient été blessés au cours de cet incident. Un officier des FDI qui avait été attaqué sur le marché de Kalkilia par un Arabe armé d'un couteau a ouvert le feu pour se défendre et a légèrement blessé son assaillant. Des hommes masqués ont essayé de poignarder une autre personne dans la bande de Gaza. Quatre résidents ont été blessés au cours d'affrontements au camp de réfugiés de Jabalia. Aucun trouble majeur n'a été signalé à Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 14 janvier 1993; Al-Fajr, 18 janvier 1993)

115. Le 13 janvier 1993, un jeune Palestinien a été blessé par balle lors d'une attaque à coups de pierres à Ramallah. Des affrontements ont également été signalés à Hébron et à Djénine. (Al-Fajr, 18 janvier 1993)

116. Le 14 janvier 1993, un jeune garçon de 14 ans a été tué (voir la liste) et entre 40 et 45 Palestiniens ont été blessés lorsque des soldats ont ouvert le feu pour disperser des manifestants à Khan Younis. Selon l'armée, ces manifestants avaient jeté 19 cocktails Molotov sur les soldats. L'affrontement

avait débuté lorsque les troupes avaient fait irruption pendant un service religieux célébré à la mémoire d'un Arabe tué un mois plus tôt par d'autres Palestiniens (Al-Fajr a reporté le 18 janvier que le but du raid était de rechercher un jeune en fuite. La patrouille aurait tiré des fusées contre un bâtiment de quatre étages causant de sérieux dégâts). Un fugitif membre des "Black Panthers" a été abattu (voir la liste) alors qu'il essayait d'échapper à des soldats des unités d'infiltration sur la Rive occidentale. Des soldats ont tiré des roquettes antitank et jeté des grenades sur une maison après avoir fait évacuer les civils pour forcer un fugitif et un de ses compagnons à sortir de leur cachette. Un autre membre des "Black Panthers" qui était sorti de la maison les mains en l'air a aussi été arrêté lors de l'opération (également relaté dans Al-Fajr, 18 janvier 1993). Quelques troubles ont éclaté à la suite de cet incident, entraînant une grève générale dans la zone de Djénine. Un habitant de Gaza a été tué par des soldats (voir la liste) qui essayaient de capturer des activistes recherchés. Un autocar israélien a été attaqué à coups de pierres à Hébron. Le conducteur a été légèrement blessé par des morceaux de verre lorsque le pare-brise a volé en éclats. Des pierres ont été jetées sur des soldats au camp de réfugiés de Dheisheh. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 janvier 1993; Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1993)

117. Les 15 et 16 janvier 1993, un habitant de Gaza a attaqué à coups de couteau et blessé quatre personnes à la gare routière centrale de Tel-Aviv, avant d'être abattu par un volontaire de la garde civile (voir la liste). Une fillette de Gaza a été tuée (voir la liste) par des soldats au cours d'une attaque à coups de pierres (apparemment elle était debout devant la porte de l'école). Des centaines d'habitants ont manifesté contre les FDI à Jabalia et deux d'entre eux ont été blessés par des tirs de l'armée. Un peu plus tôt, entre 8 et 12 résidents avaient été blessés au cours d'affrontements. Plusieurs Palestiniens ont été blessés au cours des troubles survenus dans diverses autres localités (deux à Shati et cinq à Khan Younis et Rafah) (également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993). Des activistes masqués ont forcé des travailleurs arabes à descendre d'un autocar près d'Hébron et ont entrepris d'y mettre le feu. Un peu plus tôt, un Arabe avait été blessé non loin de là, lorsque l'autobus qu'il empruntait avec d'autres travailleurs arabes pour se rendre au travail en Israël avait été attaqué à coups de pierres par des jeunes masqués (également relaté dans Al-Fajr, 18 janvier 1993). Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés, dont un contre une patrouille des FDI à Abu Dis; deux sur un poste de police des frontières à Kalkilia; un contre un autocar transportant des touristes près de Ma'aleh Adumim et trois sur la maison d'un Arabe dans le district de Bethléem. Ces incidents n'ont pas fait de blessés ni causé de dégâts. Deux véhicules ont été incendiés à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 16 janvier 1993)

118. Le 17 janvier 1993, des soldats ont ouvert le feu et tué un jeune garçon de 14 ans au cours des manifestations organisées au camp de réfugiés de Shati (voir la liste) à l'occasion de la grève générale décrétée par le mouvement Hamas pour protester contre l'expulsion d'activistes islamiques. Lorsque la nouvelle de cette mort s'est répandue, des centaines de personnes sont sorties de toutes les allées du camp et les soldats ont dû se réfugier derrière des barricades faites de tonneaux remplis de pierres. Onze jeunes gens auraient été blessés au cours de l'incident. Cinq autres habitants ont aussi été blessés au cours d'affrontements avec l'armée à Gaza, Khan Younis et Jabalia. Plus de 1 000 manifestants ont défilé pour exprimer leur solidarité avec les expulsés

dans le quartier de Sheikh Radwan. Des coups de feu ont été tirés sur une jeep des FDI qui escortait un autocar de la compagnie "Egged" au sud d'Hébron (également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993). Les soldats ont riposté. Personne n'a été blessé. Un autocar de la même compagnie a aussi été attaqué à coups de pierres à Jérusalem-Est et le conducteur a été légèrement blessé. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien au nord de Ramallah. Une voiture israélienne a été incendiée à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 janvier 1993)

119. Le 18 janvier 1993, deux Palestiniens, dont un mineur, sont décédés à l'hôpital des suites des blessures qu'ils avaient reçues au cours de manifestations organisées par le mouvement Hamas au camp de réfugiés de Shati à Gaza (voir la liste). Seize habitants palestiniens ont été blessés au cours d'affrontements avec l'armée (dont 14 dans la bande de Gaza et deux à Ramallah). Des sources palestiniennes ont signalé des troubles dans les camps de réfugiés de Shati et Jabalia ainsi qu'à Khan Younis et dans la ville de Gaza. Deux cocktails Molotov ont été jetés contre un véhicule israélien près du camp de réfugiés d'el-Arroub, mais sans causer de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

120. Le 19 janvier 1993, un jeune garçon de 14 ans a été tué par des coups de feu tirés d'un véhicule civil israélien qui avait été attaqué à coups de pierres à Gaza (voir la liste). A la suite de la mort de cet adolescent, de graves troubles ont éclaté autour du lieu où l'incident s'était produit. Deux ou trois habitants et un garçonnet de 10 ans auraient été blessés au camp de réfugiés de Nuseirat. Un garde des forces de sécurité a été blessé au visage par un coup de feu tiré par un assaillant arabe dans le bureau d'une station-service de Beit Shahur (ces incidents ont également été relatés dans Al-Tali'ah, 21 janvier 1993). Des coups de feu ont été tirés depuis le camp de réfugiés de Rafah sur des soldats des FDI qui étaient en patrouille le long de la frontière égyptienne. Leur jeep a été endommagée mais personne n'a été blessé (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

121. Le 20 janvier 1993, une trentaine d'habitants des territoires ont été blessés au cours d'affrontements avec des soldats. Des sources arabes ont signalé de violents incidents au camp de réfugiés de Jabalia (14 ou 25 blessés), au camp de réfugiés de Nuseirat (10 blessés), dans le quartier de Rimal à Gaza (4 blessés) et au camp de réfugiés d'el-Bureij (2 blessés). Deux cocktails Molotov ont été lancés contre un véhicule israélien près de Deir Istiya, dans le district de Tulkarem. Il n'y a pas eu de blessés. Des incidents se sont produits dans les camps de réfugiés de la Rive occidentale à Ramallah et Djénine. Une charge explosive a été lancée sur une station-service près du carrefour d'A-Ram au nord de Jérusalem. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

122. Le 20 janvier 1993, un Palestinien est mort de la suite des blessures qu'il avait reçues le 1er janvier 1993 (voir la liste). Des jeunes armés ont ouvert le feu contre un véhicule israélien près de la colonie de Haja dans le secteur de Dura (Hébron) et un cocktail Molotov a été jeté sur un autre véhicule israélien qui circulait, le long de la colonie Daniel près d'Al Khedr (Bethléem). (Al-Tali'ah, 21 janvier 1993)

123. Le 21 janvier 1993, des incidents se sont produits dans pratiquement tous les camps de réfugiés des territoires. Des sources palestiniennes ont signalé que cinq habitants avaient été blessés par des soldats aux camps de réfugiés de Jabalia et Khan Younis. Deux habitants des camps ont été blessés par des tirs des FDI à Naplouse. Le porte-parole des FDI a indiqué que deux résidents avaient été blessés par la police des frontières à Djénine après une attaque à coups de pierres. Un troisième résident a été légèrement blessé alors qu'il tentait de s'enfuir. Selon des sources arabes, cinq résidents ont été blessés au cours de cet incident. Les mêmes sources ont aussi indiqué qu'il y avait eu des processions à Ramallah et Djénine, et des affrontements à Hébron. Un véhicule israélien a été attaqué à coups de pierres et son conducteur légèrement blessé par des éclats de verre près d'une station-service à Dheheishe. Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste de police au centre de Ramallah mais sans causer de dégâts. (Ha'aretz, 22 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

124. Le 21 janvier 1993, des soldats israéliens ont arrêté et frappé au moins quatre journalistes qui étaient venus couvrir les incidents survenus au camp de réfugiés de Jabalia et ont confisqué leurs appareils et leurs films. Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule militaire près d'Allar dans la zone de Tulkarem. Il n'y a pas eu de dégâts. Des voitures de colons ont été attaquées à coups de pierres dans le village d'Ain Arik, près de Ramallah. Un colon aurait été blessé. Des soldats sont entrés en force dans les maisons du village pour essayer de retrouver les personnes qui avaient jeté des pierres. Non loin de là, des soldats ont fait une descente à Deir Ibzi et Al Janieh, cassant des vitres et faisant voler en éclats les pare-brise des voitures. (Al-Fajr, 25 janvier 1993)

125. Les 22 et 23 janvier 1993, un habitant de la Rive occidentale a été tué lorsque des soldats ont ouvert le feu contre des personnes qui leur jetaient des pierres (voir la liste). Entre 11 et 35 personnes ont été blessées dont une gravement, au cours de manifestations organisées à Jabalia pour protester contre la mort d'un homme qui avait respiré des gaz lacrymogènes (voir la liste). Entre 29 et 70 personnes ont été blessées au cours de marches de protestation pendant le week-end. Les FDI ont indiqué que les soldats avaient blessé 29 personnes au cours des manifestations du week-end aux camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis et El-Bureij. Selon les Palestiniens, il y aurait eu en fait entre 51 et 70 blessés, y compris dans des villages comme Rafah, dans le quartier de Sheik Radwan et au camp de réfugiés de Shati. Deux personnes auraient aussi été blessées lors d'incidents survenus sur la Rive occidentale. Un jeune Palestinien de 25 ou 26 ans, Isa Masalma, a été hospitalisé après avoir été grièvement blessé à la poitrine par un soldat dont la voiture avait été attaquée à coups de pierres par des Arabes à Jérusalem-Est (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 25 janvier 1993 et 1er février 1993). Une fillette de 10 mois a dû être hospitalisée après avoir été blessée par des éclats de verre à Jérusalem-Est, lorsque la voiture dans laquelle elle se trouvait a été attaquée à coups de pierres. (Ha'aretz, 24 janvier 1993; Jerusalem Post, 24, 25, 26 janvier 1993)

126. Le 24 janvier 1993, les forces de sécurité de Gaza ont capturé deux fugitifs armés qui avaient tiré sur une patrouille de l'armée depuis une voiture en marche. Tous deux ont été blessés par balles. Un troisième homme a réussi à s'échapper. Des incidents ont eu lieu au camp de réfugiés de Jabalia

et dans la ville de Gaza. Selon des sources palestiniennes, les soldats ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en matière plastique pour disperser les manifestants. Entre 3 et 14 habitants auraient été légèrement blessés à Jabalia. L'armée a signalé que trois personnes avaient été blessées dans la bande de Gaza. Deux personnes ont été blessées à Ramallah. Un cocktail Molotov a été lancé sur une unité de l'armée à Hébron près de Beit Romano. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. Les commerçants ont observé une grève partielle dans la ville de Gaza. (Ha'aretz, 25 et 26 janvier 1993; Jerusalem Post, 25 janvier 1993)

127. Le 24 janvier 1993, plusieurs affrontements se sont produits dans la région de Djénine, au cours desquels deux soldats ont été atteints par des pierres et blessés. Un cocktail Molotov a été lancé contre un autocar israélien à Shi'fat, au nord de Jérusalem. (Al-Fajr, 1er février 1993)

128. Le 25 janvier 1993, des soldats ont ouvert le feu et blessé entre 7 et 15 personnes au cours de manifestations au camp de réfugiés de Jabalia dans la bande de Gaza. Selon des sources locales, il y aurait eu en fait 15 blessés dont 10 âgés de moins de 16 ans. Un adolescent de 17 ans a été grièvement blessé par une balle en caoutchouc au cours de manifestations à Gaza. Trois personnes auraient en outre été blessées par des tirs des FDI lors d'affrontements dans le village de Beita et au camp de réfugiés de Balata dans la région de Naplouse. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 26 janvier 1993)

129. Le 25 janvier 1993, Radio Israël a signalé que des coups de feu avaient été tirés contre une patrouille militaire depuis un véhicule immatriculé localement près du camp de réfugiés de Jabalia. Les soldats ont riposté, blessant deux des passagers de cette voiture qui ont réussi à s'échapper. (Al-Fajr, 1er février 1993)

130. Le 26 janvier 1993, 13 personnes auraient été blessées dans différentes parties de la bande de Gaza par des coups de feu tirés par des soldats. A Gaza, un colon israélien a été attaqué à coups de pierres et blessé à la tête près de Beit Lahia. Il a dû être emmené à l'hôpital pour recevoir des soins. Cinq cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules israéliens en Cisjordanie, dont quatre dans la région de Ramallah et un à Shufat. Un camion a été légèrement endommagé. Le conducteur d'un autocar israélien a été légèrement blessé par des jets de pierres dans le quartier de Rafidya à Naplouse. (Al-Fajr, 1er février 1993)

131. Le 27 janvier 1993, des soldats ont abattu un homme qui avait dégainé un pistolet tandis qu'il essayait de leur échapper dans la ville de Gaza (voir la liste). Un adolescent de 17 ans a été tué par balle à Naplouse, alors qu'il continuait à jeter des pierres sur un autobus israélien, après qu'on lui eut intimé l'ordre de s'arrêter. Un habitant de Ramallah a été blessé par des tirs des FDI. Selon des sources palestiniennes, huit (ou 20) personnes ont été blessées dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis et Shati dans la bande de Gaza. Les FDI n'ont signalé aucun blessé dans la bande de Gaza. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autocar de la compagnie "Eged" dans la zone de Ramallah, et sur le véhicule d'un habitant d'el-Bireh. Un jeune homme a été blessé par des éclats de verre lors du deuxième incident. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 28 janvier 1993; Al-Fajr, 1er février 1993)

132. Le 27 janvier 1993, le témoignage d'un témoin oculaire palestinien est venu contredire la version israélienne des circonstances dans lesquelles Omar Khamis Ghouleh a été abattu à Gaza. Selon ce témoin, des soldats israéliens ont arrêté et roué de coups cet homme, qui n'était pas armé et n'offrait aucune résistance. Après l'avoir traîné dans la rue, ils ont ouvert le feu sur lui, le touchant d'abord au bas du corps puis à la poitrine puis finalement à la tête. Les Israéliens prétendaient que Ghouleh s'apprêtait à tirer lorsqu'il a été abattu par les soldats. Des pierres et des bouteilles vides ont été lancées sur un avant-poste militaire au camp de réfugiés de Nur Shams. Il n'y a pas eu de blessés. Des affrontements entre des soldats et des élèves palestiniens ont été signalés à Bethléem. Des voitures israéliennes ont été attaquées à coups de pierres à Jéricho. Une voiture israélienne a été incendiée à Jérusalem. Deux cocktails Molotov ont été lancés par une patrouille militaire à Hébron. Deux jeunes Palestiniens recherchés auraient été arrêtés à Djénine; un troisième a été arrêté dans le village de Yamoun près de Djénine. (Al-Tali'ah, 28 janvier 1993; Al-Fajr, 1er janvier 1993)

133. Le 28 janvier 1993, plusieurs attaques à coups de pierres ont été signalées à Naplouse, Ramallah, Jérusalem, Hébron et au camp de réfugiés de Djénine. Deux Israéliens ont été légèrement blessés. A Jérusalem, une voiture israélienne a été incendiée. (Al-Fajr, 1er février 1993)

134. Le 29 janvier 1993, six Palestiniens ont été blessés par balle lors de manifestations violentes à Khan Younis. L'un des blessés était un garçonnet de 11 ans. Trois Palestiniens ont été blessés par balle à Rafah. (Al-Fajr, 1er février 1993)

135. Les 29 et 30 janvier 1993, un soldat a jeté une grenade cataplexiante contre une équipe de la télévision israélienne qui était venue à Hébron filmer les réactions des Palestiniens à la décision de la Haute Cour de justice concernant les expulsions. D'après des sources palestiniennes, 13 habitants des territoires ont été blessés au cours de différents affrontements (dont deux dans la ville de Gaza, Khan Younis : douze; six au camp de réfugiés de Jabalia, quatre à Rafah et un à Hébron). Un fugitif recherché a tiré sur une patrouille des FDI à Khan Younis. Les soldats ont riposté. L'assaillant a réussi à s'enfuir. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI près de Beit Romano à Hébron. Il n'y a pas eu de blessés ni de dégâts. Des incidents ont également été signalés à Ramallah et Djénine (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 1er février 1993). Egalement les 29 et 30 janvier, deux soldats, Arik Arfi et Suleiman al-Hul, un "traqueur" bédouin, ont été tués et un troisième soldat a été légèrement blessé lorsque des hommes armés du mouvement Hamas ont ouvert le feu contre une jeep des FDI qui patrouillait dans la colonie juive de Ganei Tal, près de Khan Younis. Les assaillants ont réussi à s'enfuir. Les passagers d'un véhicule ont ouvert le feu contre un poste des FDI dans le camp de réfugiés de Jabalia. Personne n'a été blessé. Les assaillants ont réussi à s'enfuir. Des sources arabes ont rapporté qu'une fillette de 5 ans avait été blessée par balle à l'oreille lorsque des soldats avaient ouvert le feu sur des personnes qui ne respectaient pas le couvre-feu à Jabalia. Entre 9 et 13 autres Palestiniens auraient été blessés par des coups de feu ou durement molestés au cours d'affrontements dans ce camp de réfugiés. Deux autres personnes ont été blessées à Gaza au cours d'attaques à coups de pierres. Des sources arabes ont signalé des incidents aux camps de réfugiés de Khan Younis et de Shati ainsi qu'à Ramallah et Djénine où quatre personnes ont

été blessées. Un habitant de Kfar Samaria, dans le district de Tulkarem, a été grièvement blessé par des hommes masqués. Son frère a également été légèrement blessé. Deux voitures israéliennes ont été incendiées et un camion a été attaqué à coups de pierres à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 et 31 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 février 1993)

136. Le 31 janvier 1993, on a appris que deux Arabes américains, qui semblaient être des membres importants du mouvement Hamas aux Etats-Unis (Mohammed Jarad, 36 ans, et Mohammed Salah, 40 ans) avaient été arrêtés en Israël la semaine précédente par les services généraux de sécurité. Ils étaient soupçonnés d'avoir distribué des centaines de milliers de dollars pour essayer de reconstruire l'organisation dans les territoires. On avait trouvé sur eux d'importantes sommes d'argent en espèces, des listes de militants et des plans d'attaques "terroristes". Les agents de la sécurité ont aussi arrêté plus de 40 Palestiniens soupçonnés d'être des membres importants du mouvement Hamas. Un troisième Arabe américain aurait également été arrêté. (Ha'aretz, 31 janvier 1993; Jerusalem Post, 1er février 1993)

137. Le 31 janvier 1993, deux habitants de Naplouse ont été abattus par des soldats des FDI (voir la liste) alors qu'ils essayaient de contourner un point de contrôle. Le conducteur de la voiture, qui a été blessé, a réussi à s'enfuir. Selon des sources palestiniennes, cinq habitants ont été blessés au cours d'affrontements dans la bande de Gaza (dont deux dans le camp de réfugiés de Jabalia et trois aux camps de Khan Younis, Muazzi et Shati). Des incidents avec jets de pierres ont été signalés à Ramallah, Hébron et Djénine. Deux cocktails Molotov ont été lancés dans le village de Samuah, dans le district d'Hébron, et un autre a été lancé contre un autocar israélien près du camp de réfugiés d'el-Arroub. Ces incidents n'ont pas fait de blessés ni de dégâts. Des pierres ont été lancées contre un véhicule israélien et un Israélien a été légèrement blessé dans la région de Jéricho. Un autobus israélien a été attaqué à coups de pierres et endommagé à Jérusalem-Est. Une passagère a été légèrement blessée. Trois voitures israéliennes ont été incendiées à Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er février 1993; ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 8 février 1993)

138. Le 1er février 1993, deux habitants de la région de Djénine ont été abattus par les FDI dans une voiture (voir liste) alors qu'ils tentaient de prendre la fuite au lieu de s'arrêter comme les soldats l'avaient ordonné. Le conducteur du véhicule a réussi à s'enfuir, mais des traces de sang sur la route ont montré qu'il était blessé. Un jeune résident de Gaza est décédé des suites de blessures reçues trois jours plus tôt lors de heurts avec les FDI (voir liste). (également relaté dans Al-Fajr, 2 février 1993). Des incidents avec les FDI ont été signalés dans les camps de réfugiés de Jabalia et Khan Younis, au cours desquels cinq résidents ont été blessés. Des incidents se sont également produits dans le camp de réfugiés d'el-Bureij, à Khan Younis et à Gaza. Sur la Rive occidentale, des incidents ont eu lieu à Ramallah, Djénine et Hébron. Une voiture a été incendiée à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 février 1993)

139. Le 2 février 1993, un engin explosif de fabrication artisanale a été découvert à proximité du quartier Tel Rumeida d'Hébron. Il a été désamorcé sans faire de dégâts. (Jérusalem Post, 3 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 février 1993)

140. Le 3 février 1993, Uri Dromi, Directeur du service de presse du Gouvernement, a signalé que les 40 activistes présumés du mouvement Hamas, interpellés au cours de la semaine précédente, étaient "plus importants" que les expulsés "d'un point de vue pratique", car ils étaient liés de façon plus directe au meurtre du sergent-major Nissim Toledano. L'arrestation des 40 activistes a fait suite à l'interpellation de deux Américains d'origine palestinienne. (Jerusalem Post, 3 février 1993)

141. Le 3 février 1993, un homme âgé de 85 ans, Shalom Vashdi, a été découvert mort à son domicile de Tel-Aviv; il avait été tué à coups de matraque. Des serres du Moshav Nizanei Oz ont été saccagées et des graffiti affirmaient que cet acte était le fait du mouvement Hamas. (Ha'aretz, 5 février 1993; Jerusalem Post, 4 et 21 février 1993). Egalement le 3 février des patrouilles militaires ont été attaquées à coups de pierre dans la ville de Djénine. Au camp de réfugiés de Djénine des militaires ont ouvert le feu et utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. Plusieurs maisons ont été perquisitionnées par des militaires, prétendument pour retrouver des personnes recherchées, à Kabatiya et dans les villages de Burkin, Jalkamus et Moghayer. Des affrontements avec les résidents ont également été signalés dans ces localités. (Al-Fajr, 8 février 1993)

142. Le 4 février 1993, une Israélienne a été légèrement blessée par des pierres alors qu'elle circulait à bord d'un véhicule de l'armée près de Ramallah. Les assaillants ont également lancé un cocktail Molotov sur un véhicule privé qui se trouvait devant le véhicule militaire. Un autre cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille de l'armée au centre de Ramallah. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur une patrouille des FDI à Gaza. Deux femmes se sont enfuies de leur véhicule à Jérusalem-Est après que des adolescents arabes leur eurent lancé des pierres; les adolescents ont alors mis le feu à la voiture abandonnée. Un autre véhicule israélien a été incendié à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 5 et 7 février 1993; Jerusalem Post, 5 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 février 1993)

143. Les 5 et 6 février 1993, six Palestiniens ont trouvé la mort dans les incidents violents qui se sont déroulés dans la bande de Gaza durant le week-end; trois d'entre eux, armés, ont été abattus par des soldats à un barrage routier, et les trois autres ont été abattus lors des manifestations qui ont éclaté par la suite (voir liste). A l'occasion des troubles qui se sont déroulés dans les camps de réfugiés d'el-Bureij, Nuseirat, Rafah et Jabalia, les FDI ont dénombré 21 blessés, dont 18 ont quitté l'hôpital après y avoir reçu des soins. Des sources palestiniennes ont indiqué que 53 ou 55 personnes avaient été blessées. Deux gardes frontière ont été légèrement blessés par des pierres à Jabalia. Toujours à Jabalia, des soldats ont tiré à balles réelles après que des émeutiers leur eurent lancé de grosses briques et des barres de fer. Sur la Rive occidentale, quatre résidents ont été blessés à Djénine et Ramallah. Trois cocktails Molotov ont été lancés sur des véhicules israéliens (un près du village de Yabed et deux à Hébron). Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 février 1993)

144. Le 7 février 1993, des gardes frontière ont abattu un adolescent arabe dans un accrochage qui s'est produit dans le camp de réfugiés de Shuaat, au nord de Jérusalem (voir liste). Lors d'affrontements qui se sont produits à Gaza et

dans les camps de réfugiés d'el-Bureij et de Jabalia, des Palestiniens ont signalé 14 blessés, tandis que l'armée n'en signalait que trois. Un jeune homme de 17 ans a été grièvement blessé par balle à Naplouse après que des adolescents eurent lancé des pierres sur des soldats; un adolescent de 15 ans a été légèrement blessé à Djénine lors d'un incident similaire. Deux grenades ont été lancées sur un autobus israélien à Beit Jalla. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Un cocktail Molotov a été lancé dans la cour d'une maison de Talpiot-Est, à Jérusalem-Est; il n'a pas fait de dégâts. Des pierres et une bouteille d'acide ont été lancées sur une jeep des FDI à Hébron (également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993). Les soldats ont riposté en ouvrant le feu, mais personne n'a été blessé. Un homme a été blessé par des pierres alors qu'il se trouvait dans sa voiture, à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 février 1993)

145. Le 8 février 1993, les forces de l'ordre ont abattu trois adolescents à la suite de troubles dans les villages de Tubas et Tamoun, sur la Rive occidentale (voir liste). Lors des incidents de Tubas, un autre adolescent a été atteint à la jambe. Dans la bande de Gaza, de six à 15 personnes ont été blessées dans des affrontements (dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis, Shati, el-Bureij et Nuseirat et dans la ville de Gaza). Deux autres résidents ont été blessés à Ramallah. Trois bombes incendiaires ont été lancées sur des véhicules militaires près du village de Na'alín, à l'ouest de Ramallah (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 15 février 1993). Des bombes incendiaires ont également été lancées sur un véhicule des FDI qui escortait un autobus de la compagnie "Egged" sur la route qui relie Kiryat Arba à la route d'Hébron, ainsi que sur un véhicule civil près du village de Kuchin, dans la région de Naplouse. Il n'a été signalé ni blessés ni dégâts. Une grenade a été lancée et a explosé près d'une jeep de gardes frontière au point de contrôle d'Erez, dans la bande de Gaza. L'explosion a endommagé le véhicule d'un résident de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1993)

146. Le 9 février 1993, Yehezkiel Avraham, vendeur de légumes âgé de 50 ans et habitant Holon, a été abattu par quatre ou cinq hommes masqués près de Khan Younis, dans une région agricole peuplée de Bédouins. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite. Deux résidents de Rafah ont été abattus par des hommes masqués (voir liste). Des serres du Moshav Shadmot Mehda, dans la vallée du Jourdain, ont été gravement endommagées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 et 11 février 1993). Également le 9 février, une grève générale a été observée dans tous les territoires occupés pour marquer le commencement du soixante-troisième mois de l'Intifada. Au moins cinq personnes auraient été blessées par balles au camp de réfugiés de Bureij après que les jeunes aient attaqué des militaires à coups de pierres. Un cocktail Molotov a été lancé contre une patrouille militaire à Khan Younis. Aucun dommage n'a été signalé. (Al-Fajr, 15 février 1993)

147. Le 10 février 1993, des soldats ont abattu deux adolescents dans la bande de Gaza (voir liste). A la suite de cet incident, des troubles ont éclaté dans les camps de réfugiés de Deir el-Balah et de Nuseirat; selon des sources diverses, entre 4 et 44 personnes auraient essuyé des coups de feu tirés par les FDI. A Silwad, près de Ramallah, quatre (ou sept) adolescents ont été blessés, dont un grièvement, par des coups de feu tirés par une patrouille de l'armée aux prises avec des personnes qui lui lançaient des pierres et qui ont refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. La police a fait usage de gaz

lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour réprimer l'agitation à Jérusalem-Est. Une personne a été légèrement blessée. Les troubles avaient éclaté après l'arrestation par la police d'un adolescent handicapé qui avait lancé des pierres sur un autobus de la compagnie "Egged". A la suite de ces arrestations, une foule s'est rassemblée et a commencé à lancer des pierres, tandis que des adolescents mettaient le feu à des pneus et lançaient des barres métalliques, des blocs et des pierres. Les émeutiers ont endommagé quatre véhicules (ces incidents ont également été relatés dans Al-Tali'ah, 11 février 1993). Dans la région de Naplouse, un camion israélien a reçu des pierres et le chauffeur a été légèrement blessé par des éclats de verre. Un cocktail Molotov a été lancé sur une patrouille des FDI dans le district de Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 février 1993; ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 15 février 1993)

148. Le 10 février 1993 de violents affrontements ont été signalés au camp de réfugiés de Jabalia et à Khan Younis. Au moins 35 personnes ont été blessées par balle. Trois voitures israéliennes ont été attaquées avec des cocktails Molotov dans la région de Jérusalem. Aucun dommage n'a été signalé. Un colon a été blessé par une pierre au nord de Jérusalem. (Al-Fajr, 15 février 1993)

149. Le 11 février 1993, un résident de Deir el-Balah a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Durant une opération au village de Barta'a, situé près de Djénine, des deux côtés de la ligne verte, des soldats ont ouvert le feu lorsque trois membres de la famille d'un fugitif recherché ont lancé des pierres sur les forces de l'ordre, blessant un homme à la jambe. Une dizaine de résidents ont été blessés durant la dispersion de manifestations dans les camps de réfugiés d'el-Bureij, Nuseirat et Jabalia. Une jeep des FDI a reçu des pierres dans le camp de réfugiés de Jabalia et les soldats ont riposté en tirant des balles en caoutchouc. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 février 1993)

150. Le 12 février 1993, il a été signalé qu'à la suite de l'arrestation de deux Américains d'origine palestinienne, à la fin du mois de décembre, plus de 50 Palestiniens avaient été interpellés car ils étaient soupçonnés d'entretenir des liens étroits avec des "terroristes" du Hamas. (Jerusalem Post, 12 février 1993; cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 8 février 1993)

151. Les 12 et 13 février 1993, un soldat a été blessé d'une balle dans la poitrine par des hommes armés, partisans présumés du Hamas; il circulait à bord d'une voiture civile dans la ville de Gaza. Les mêmes hommes ont, peu de temps après, ouvert le feu depuis leur propre voiture sur une jeep de l'armée, manquant de peu le conducteur, qui a été légèrement blessé par des éclats de verre. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 15 février 1993). Six (ou 35) résidents de la bande de Gaza ont été blessés dans des accrochages avec les FDI (Khan Younis : 2; ville de Gaza : 4) (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 22 février 1993). Deux autres résidents ont été blessés à Ramallah et Djénine. Au cours des incidents sporadiques survenus à Jérusalem-Est, un touriste a été légèrement blessé et quatre véhicules israéliens ont été incendiés. Les FDI ont signalé que les gardes frontière avaient entendu des coups de feu à Khan Younis et que, une minute plus tard, une grenade amorcée avait été découverte près d'un poste de gardes frontière. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 février 1993)

152. Le 14 février 1993, un adolescent de 16 ans a été abattu par des soldats sur la Rive occidentale (voir liste). Deux autres personnes ont été blessées dans le même incident, lorsque des pierres ont été lancées sur une patrouille de l'armée. Entre deux et huit personnes auraient été blessées à Gaza pendant la dispersion de manifestations et neuf autres dans des heurts avec les FDI, dans les camps de réfugiés de Jabalia, Shati et Maghazi. Des hommes armés ont ouvert le feu depuis une voiture sur le véhicule d'un couple juif qui se rendait de Kiryat Arba à Jérusalem. L'homme et la femme ont tous deux été blessés (également relaté dans Al-Fajr, 11 février 1993). Deux Arabes de nationalité israélienne ont déclaré avoir essuyé des coups de feu dans le sud de la bande de Gaza. Une voiture a été incendiée à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 février 1993)

153. Le 15 février 1993, Yehezkel Mizrahi, âgé de 35 ans, a été poignardé à mort et deux autres personnes ont été blessées par un assaillant arabe; les trois personnes attendaient à un arrêt d'autobus situé à Talpiot-Est (Jérusalem-Est). Un détenu palestinien a été retrouvé pendu dans sa cellule de la prison de Beersheba (voir liste). Un bébé juif de sexe féminin a été grièvement blessé lorsque la voiture de sa famille a essuyé des jets de pierres à la jonction d'A-Ram, au nord de Jérusalem. Selon des sources palestiniennes, six résidents de la bande de Gaza auraient été blessés dans des accrochages avec les FDI à Khan Younis et dans les camps de réfugiés de Jabalia, Maghazi et Shati. Des heurts ont également été signalés à Ramallah et à Djénine. Un adolescent masqué âgé de 20 ans a été blessé par balle par les FDI à Slafit, dans le district de Naplouse, après avoir, semble-t-il, refusé d'obtempérer aux ordres de s'arrêter. (Ha'aretz, Jérusalem Post, 16 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

154. Le 16 février 1993, Izhar Mantzur, agent de la sécurité âgé de 23 ans, a été abattu à l'usine d'Arka, à Petah Tikva. Il a, semble-t-il, été tué pour des motifs nationalistes. Une jeune fille arabe d'Azariya a poignardé un policier près du mont du Temple, mais le gilet de protection a permis au policier de ne pas être grièvement atteint. Trois résidents de la bande de Gaza auraient été blessés lors de heurts. Des incidents au cours desquels aucun blessé n'a été signalé ont eu lieu dans le camp de réfugiés de Jabalia à Shati, à Khan Younis et sur la Rive occidentale (Djénine, Ramallah et Hébron). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 février 1993)

155. Le 16 février 1993, la voiture de l'ancien ministre du Lijud, David Levy, a été lapidée et attaquée à coups de barre de fer à Jéricho. Selon les informations israéliennes, le chauffeur a été légèrement blessé. A Jabalia (bande de Gaza), un cocktail Molotov a été lancé contre une patrouille militaire. Aucun dommage n'a été signalé. (Al-Fajr, 22 février 1993)

156. Le 16 février 1993, Ussama Haled Silawi, fugitif arabe armé âgé de 20 ans, habitant de Djénine et recherché comme étant le chef présumé de la bande des "Panthères noires" à Djénine, a été capturé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

157. Le 17 février 1993, des Palestiniens ont affirmé que des soldats avaient abattu un garçon de 13 ans (voir liste). Un adolescent masqué a été tué (voir liste) et trois autres blessés dans le camp de réfugiés d'Askar, après avoir ignoré l'ordre de se rendre. A Naplouse, un garçon masqué de 15 ans, Malek

Hital Abdo, a été blessé à l'estomac par des soldats qui avaient ouvert le feu sur des personnes qui lançaient des pierres. Selon des sources palestiniennes, cinq autres résidents auraient également été blessés lors de cet incident. Des Palestiniens ont indiqué que cinq résidents avaient été blessés par des coups de feu que les FDI avaient tirés lors d'accrochages dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Jabalia, Khan Younis, Shati et Nuseirat). Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule militaire dans le village d'Arba, dans le district de Djénine. L'engin a explosé sur la route. Une grève a été observée dans tous les territoires pour marquer le deuxième mois de l'expulsion au Liban des activistes islamistes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 18 février 1993; Al-Fajr, 22 février 1993)

158. Le 17 février 1993, une bouteille incendiaire a été lancée contre une patrouille militaire au camp de réfugiés de Jabalia. Aucun dommage n'a été signalé. Les autorités israéliennes ont fouillé le secteur. (Al-Tali'ah, 18 février 1993)

159. Le 18 février 1993, il a été signalé que la police de Jérusalem détenait un groupe de lycéens arabes de la région de A-Ram, soupçonnés d'avoir lancé des pierres à plusieurs dizaines de reprises. Six lycéens âgés de 14 à 17 ans et habitant A-Ram et Ramallah ont été appréhendés jusqu'à présent. (Jerusalem Post, 18 février 1993)

160. Le 18 février 1993, des soldats ont abattu deux Palestiniens près de Tulkarem et dans la ville de Gaza (voir liste) lors du même incident, où ils ont également blessé un adolescent. Ils tentaient d'arrêter des suspects qui s'étaient enfuis au lieu d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Les troubles qui ont éclaté dans la bande de Gaza à la suite de cet incident auraient fait cinq blessés. Dans l'ensemble des territoires, 12 résidents au total auraient été blessés. Un jeune homme de 21 ans a été blessé par des coups de feu tirés par les FDI dans le camp de réfugiés de Balata, après que des hommes masqués eurent lancé des pierres sur une patrouille des FDI. Des heurts violents se sont produits dans tous les camps de réfugiés de la bande de Gaza et dans les principales villes de la Rive occidentale. Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un véhicule israélien à proximité du village de Yabed, dans le district de Djénine, sans faire ni blessés ni dégâts. Une grève générale a été observée massivement dans la bande de Gaza et partiellement sur la Rive occidentale, marquant le deuxième mois de l'expulsion. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

161. Le 18 février 1993, un cocktail Molotov a été lancé contre un véhicule militaire dans la ville de Beitunia, près de Ramallah. Aucun dommage n'a été signalé. Une voiture israélienne a été incendiée à Jérusalem et détruite complètement. (Al-Fajr, 22 février 1993)

162. Durant le week-end des 19 et 20 février 1993, un Palestinien a été tué (voir liste) et entre sept et 14 autres ont été blessés dans les territoires. Des heurts violents avec l'armée ont été signalés dans la bande de Gaza, dans les camps de réfugiés de Jabalia, Khan Younis, Shati et Rafah et dans la ville de Gaza. Un Juif a été légèrement blessé par trois résidents de Jérusalem-Est, qui ont réussi à prendre la fuite. Deux femmes et une fillette arabes ont été attaquées par des adolescents juifs à un arrêt d'autobus à Djebel Mukaber (Jérusalem-Est). Dans le camp de réfugiés de Balata, trois cocktails Molotov

ont été lancés sur un véhicule appartenant à l'administration civile. Il n'y a eu ni blessés ni dégâts. Les occupants de la voiture ont riposté en ouvrant le feu sur les assaillants. Une grenade à main a été lancée sur une patrouille des FDI à el-Bireh, près de Ramallah. Une charge a explosé près d'une patrouille des FDI dans la région de Rafah. Sur la route de Naplouse, des adolescents arabes ont lancé des bouteilles et des pierres sur une patrouille de gardes frontière. A Jérusalem, six ou huit véhicules ont été incendiés; l'un des véhicules a, semble-t-il, été incendié par des extrémistes juifs, en représailles contre les attaques "terroristes" perpétrées à Talpiot-Est, le 15 février 1993. Près de Khan Younis, des hommes masqués ont mis le feu à un autobus israélien transportant des ouvriers sur leur lieu de travail; le véhicule a été entièrement détruit. (Ha'aretz, 21 et 23 février 1993; Jerusalem Post, 21 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993 et 1er mars 1993)

163. Le 21 février 1993, des sources palestiniennes ont signalé que trois personnes avaient été blessées par balle par les FDI à Ramallah et Djénine (ou Naplouse), lors d'incidents marqués par des jets de pierres. Selon les mêmes sources, des heurts se seraient produits dans tous les camps de réfugiés de la bande de Gaza et les FDI auraient blessé par balle neuf résidents (camp de réfugiés de Jabalia : 4; Khan Younis : 2; Rafah : 3). Le porte-parole des FDI n'a signalé aucun blessé. Au cours de l'incident qui s'est produit à Naplouse, une fillette d'un an et une jeune femme enceinte ont été blessées lorsque les soldats ont ouvert le feu sur les personnes qui leur lançaient des pierres (ces incidents ont également été relatés dans Al-Tali'ah, 25 février 1993). Un passager a été légèrement blessé à la jambe lorsqu'un autobus de la compagnie "Egged" circulant sur l'autoroute qui traverse la Samarie a été atteint par plusieurs balles (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 1er mars 1993). Un cocktail Molotov a été lancé sur un poste des FDI dans le camp de réfugiés de Tulkarem, mais il a explosé sur la route sans faire de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1993)

164. Le 21 février 1993, un cocktail Molotov a été lancé contre une maison juive de la vieille ville de Jérusalem, et un autre contre une patrouille militaire à Khan Younis. Deux bouteilles incendiaires ont également été lancées contre une voiture militaire à Hébron. Personne n'a été atteint. Une bombe a explosé à Rafah (bande de Gaza) au passage d'une patrouille militaire. (Al-Fajr, 1er février 1993)

165. Le 22 février 1993, quatre résidents de la bande de Gaza ont été blessés (camp de réfugiés de Jabalia : 2; camp de réfugiés de Shati : 2). Deux cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille des FDI à Hébron, sans faire ni victimes ni dégâts. Les soldats ont ouvert le feu en direction des assaillants et ont fouillé le secteur. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 février 1993). Egalement, le 22 février, des militaires ont blessé par balle un adolescent au camp de réfugiés de Tulkarem. Une voiture israélienne a été lapidée par des jeunes près de Kalkilia. Deux cocktails Molotov ont été lancés contre des patrouilles militaires à Jérusalem. Une voiture israélienne a également été incendiée dans cette ville. (Al-Fajr, 1er mars 1993)

166. Le 23 février 1993, un habitant de Rafah a été abattu par des soldats et 17 autres personnes ont été blessées lors de troubles (voir liste). A Khan Younis, deux gardes frontière et six Palestiniens ont été blessés durant

des émeutes (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 1er mars 1993). Des troubles marqués principalement par des jets de pierres en direction de soldats ont été signalés dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Jabalia, Khan Younis et Shati), à Naplouse et à Ramallah. Sept personnes auraient été blessées dans le camp de réfugiés de Shati et deux à Ramallah. A Jérusalem-Est, un garde frontière a été blessé à coups de pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 25 février 1993)

167. Le 24 février 1993, six résidents du camp de réfugiés de Deheishe, près de Bethléem, ont été blessés; quatre d'entre eux ont été atteints par des balles tirées par les FDI et les deux autres ont été blessés dans une rixe entre clans rivaux. Des sources palestiniennes ont signalé des incidents marqués par des jets de pierres à Gaza et dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. Un cocktail Molotov a été lancé sur une voiture israélienne à Hébron; il n'a pas fait de dégâts. Des heurts ont été signalés à Djénine, Ramallah et Naplouse. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 février 1993; également relaté dans 25 février 1993)

168. Le 24 février 1993, un certain nombre de jeunes recherchés ont été arrêtés dans les villes de Rafah et Khan Younis. Selon des sources israéliennes, ces jeunes auraient été accusés d'avoir attaqué des objectifs militaires et exécuté des collaborateurs. (Al-Fajr, 1er mars 1993)

169. Le 25 février 1993, des sources locales ont annoncé que huit résidents avaient été blessés dans le camp de réfugiés de Khan Younis lors de manifestations. Cinq autres résidents de la bande de Gaza auraient également été blessés à Gaza et à Jabalia. Deux soldats auraient également été touchés lors de l'incident. A Beit Fajar, près de Bethléem, des soldats ont grièvement blessé par balle un garçon de 15 ans, durant un incident marqué par des jets de pierres. Des hommes armés ont tendu une embuscade à un camion de la police dans la ville de Gaza; une balle a atteint le pare-brise et l'autre le pare-chocs arrière du véhicule. Ni l'un ni l'autre des policiers qui se trouvaient à bord n'a été blessé. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite. Un étudiant d'une yeshiva a été légèrement blessé à coups de couteau par un adolescent arabe, à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, 26 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er mars 1993)

170. Les 26 et 27 février 1993, six personnes ont été tuées dans la bande de Gaza (voir liste). Hava Wechsberg, âgée de 11 ans et habitant Kiryat Arba, est décédée deux jours après que la voiture à bord de laquelle elle se trouvait fut tombée dans un précipice à Gush Etzion à la suite, semble-t-il, d'une attaque à coups de pierres. Des sources palestiniennes ont signalé de nombreux heurts dans la bande de Gaza, au cours desquels plusieurs personnes auraient été blessées (camp de réfugiés de Jabalia : 4; camp de réfugiés d'el-Bureij : 3; Khan Younis : 2; Gaza : 1). A Akrabe, dans la région de Naplouse, des soldats ont blessé deux hommes au cours des accrochages qui avaient fait suite à l'arrestation d'un fugitif lors d'une opération menée par des soldats infiltrés. Au nord d'Hébron, une jeune fille arabe a été blessée lorsque la voiture à bord de laquelle elle se trouvait a essuyé des jets de pierres. Un garde frontière a été légèrement blessé à coups de couteau alors qu'il dirigeait la circulation à Jérusalem-Est (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 1er mars 1993). Deux vigiles ont été attaqués et blessés par un ouvrier de

Gaza, au centre de conditionnement Yivulim de Moshav Pardesya, dans la région de Sharon. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1993; également relatés dans Al-Fajr, 8 mars 1993)

171. Le 28 février 1993, un habitant de Gaza qui avait été blessé plusieurs jours auparavant par des coups de feu tirés par des gardes frontière est mort des suites de ses blessures (voir liste). Deux résidents de la bande de Gaza ont été assassinés (voir liste). Plusieurs coups de feu auraient été tirés sur un autobus de la compagnie "Egged" près du camp de réfugiés d'Askar, à Naplouse. Près de Bethléem, une Arabe de nationalité israélienne a été légèrement blessée lorsque son taxi a essuyé des jets de pierres. Cinq résidents de la bande de Gaza auraient été blessés lors d'accrochages (Gaza : 3; camp de réfugiés de Jabalia : 2). Un cocktail Molotov a été lancé sur un véhicule israélien à el-Bireh et un autre sur un poste d'observation des FDI à Kalkilia; il n'y a pas eu de dégâts. A Naplouse, une patrouille des FDI a essuyé des jets de pierres et un garde frontière a été légèrement blessé. A la jonction de Sajaya, à Gaza, un autobus a été incendié par des hommes masqués. Une grève générale a été observée dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 1er mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993)

172. Le 1er mars 1993, Natan Azaria et Gregory Avramov ont trouvé la mort dans une attaque "terroriste" lorsqu'un résident de Gaza, armé d'un couteau de type commando et d'un poignard moins important, a été pris d'un accès de folie dans une des rues les plus animées de Tel-Aviv (cet incident a également été relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993). L'assaillant a réussi à blesser neuf autres personnes avant d'être jeté à terre par une foule en colère. Deux attaques dans les territoires ont été signalées par des conducteurs d'autobus : un chauffeur a informé les FDI que des coups de feu avaient été tirés sur son véhicule alors qu'il roulait vers le sud de Djénine; le second chauffeur a signalé qu'un cocktail Molotov avait été lancé sur son véhicule alors qu'il roulait près du camp de réfugiés de Deheishe, non loin de Bethléem. Dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas eu de dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 mars 1993)

173. Le 1er mars 1993, des soldats ont lancé plusieurs canettes de gaz suffocants dans une école secondaire pour garçons à Bethléem, faisant plusieurs victimes parmi les élèves. Des soldats ont également attaqué les élèves à l'aide de matraques. A Beit Arik, près de Ramallah, des descentes ont été effectuées dans plusieurs maisons et trois personnes ont été arrêtées. Plusieurs jeunes ont été frappés par les soldats au cours de l'incident. A Hébron, des fidèles musulmans ont été contraints par des soldats à nettoyer les rues et à déplacer des barrières. Des soldats postés sur le toit d'une maison ont jeté des pierres et des oeufs pourris sur les maisons voisines. Six bombes incendiaires ont été lancées contre des cibles militaires, deux sur un véhicule

dans le village de Deir Ibzi et quatre contre une patrouille à Hébron.
(Al-Fajr, 8 mars 1993)

174. Le 2 mars 1993, Yehoshua Weissbrod, comptable à Tel-Aviv, a été assassiné par des Palestiniens; il était entré par erreur dans la ville de Rafah, au sud du district de Gaza (selon d'autres sources, la radio israélienne aurait annoncé que Weissbrod aurait arrangé un meeting avec les Palestiniens à Rafah). Un résident arabe de Jérusalem a été abattu à quelques mètres de son domicile par un automobiliste israélien (voir liste). Un automobiliste israélien qui conduisait un ouvrier arabe au quartier arabe d'Issawiya, à Jérusalem, a ouvert le feu sur des personnes qui lançaient des pierres et a endommagé plusieurs voitures. Il n'y a pas eu de blessés. Plusieurs coups de feu ont été tirés sur le véhicule d'un résident de Beit Haggai, non loin de la colonie de peuplement. Une grenade cataplexiante a été lancée sans faire de dégâts sur un poste avancé des FDI, à Naplouse. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 et 4 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993; Al-Fajr, 8 mars 1993)

175. Le 2 mars 1993, des soldats ont blessé par balle trois jeunes de Khan Younis, dans la bande de Gaza. Dans le village de Deir Estiya, près de Tulkarem, deux bombes incendiaires ont été lancées contre un véhicule israélien.
(Al-Fajr, 8 mars 1993)

176. Le 3 mars 1993, de deux à six (voire 12) élèves du lycée d'Issawiya au nord de Jérusalem ont été légèrement blessés dans la cour de l'établissement lorsque des gardes frontière ont tiré des balles en caoutchouc en riposte à des jets de pierres (cet incident a également été relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993). Selon des sources palestiniennes, des soldats auraient blessé par balle huit élèves palestiniens qui les avaient criblés de pierres dans le camp de réfugiés de Nuseirat. Cinq autres résidents des territoires (Ramallah : 2; bande de Gaza : 3) auraient été blessés à l'occasion de heurts. Des troubles ont éclaté dans la ville de Gaza et dans les camps de réfugiés de Jabalia et Shati. Une palestinienne a blessé à coups de couteau un vigile dans la vieille ville de Jérusalem. Sur la Rive occidentale, cinq cocktails Molotov ont été lancés : trois sur un autobus près de Beit Amar, un sur une patrouille des FDI à Naplouse et un sur une patrouille des FDI à Wadi Tufah. Il n'a été signalé ni victimes ni dégâts. Une rafale d'arme automatique a été tirée sur une patrouille des FDI à Khan Younis. Il n'y a pas eu de blessés. Sept autobus israéliens ont été incendiés au poste de contrôle d'Erez, dans la bande de Gaza, et deux voitures de police ont été endommagées par des jets de pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1993; Jerusalem Post, 5 mars 1993)

177. Le 3 mars 1993, à Rafah et dans le camp de réfugiés voisin, les FDI ont arrêté entre 200 et 210 Palestiniens au cours d'une rafle menée à la suite du meurtre commis sur la personne d'un Israélien, le 2 mars 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993; Al Fajr, 9 mars 1993)

178. Le 3 mars 1993, des bombes incendiaires ont été lancées contre des véhicules israéliens qui traversaient le village de Deir Estiya, près de Tulkarem et à Djénine. Dans le camp de réfugiés de Nur Shams, des colons ont ouvert le feu sur des Palestiniens qui leur jetaient des pierres. Après l'explosion d'une charge sur le passage d'un autocar de la compagnie "Egged",

des soldats des FDI ont fouillé la zone du camp de réfugiés de Dheisheh. (Al-Tali'ah, 4 mars 1993, et Al-Fajr, 8 mars 1993).

179. Le 4 mars 1993, à Tulkarem, une ambulance militaire a essuyé des coups de feu à deux reprises, Le pare-brise a été endommagé, mais il n'y a pas eu de blessés. Sept résidents ont été blessés lors de heurts, dont quatre dans la bande de Gaza (Gaza : 2; camp de réfugiés de Jabalia : 2) et trois sur la Rive occidentale (Bethléem : 1; Ramallah : 2). Quatre cocktails Molotov ont été lancés sur le bâtiment du Ministère de l'éducation, à Jérusalem. Ils n'ont pas explosé. Dans le quartier musulman de la vieille ville, un étudiant d'une yeshiva a été poignardé, semble-t-il, par un adolescent arabe. Une voiture a été incendiée à Jérusalem-Est. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993)

180. Le 5 mars 1993, les FDI ont arrêté Yusuf Abdul Hamid Rashid, 25 ans, dirigeant de la bande des "panthères noires" de la région de Djénine recherché depuis plusieurs années. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 mars 1993)

181. Les 5 et 6 mars 1993, cinq Palestiniens auraient été blessés lors d'accrochages avec les FDI dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. Le porte-parole des FDI a déclaré n'avoir eu le signalement d'aucun blessé. Trois cocktails Molotov ont été lancés sans causer de dégâts : le premier sur une maison juive du quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem, le deuxième sur une patrouille de l'armée à Kfar Zivia, au sud de Tulkarem, et le troisième sur un autobus de la compagnie "Egged", au sud de Bethléem. Un chauffeur de taxi israélien a été roué de coups et jeté hors de son véhicule par trois jeunes passagers arabes qu'il venait de conduire à Wadi Joz. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993)

182. Les 5 et 6 mars 1993, deux Palestiniens auraient été blessés lorsque des membres des FDI ont ouvert le feu sur des manifestants dans le camp de réfugiés de Kahn Younis. (Al-Fajr, 8 mars 1993)

183. Le 7 mars 1993, la police des frontières a capturé Ahmed (al) Sitri, âgé de 23 ans, et habitant le camp de réfugiés de Khan Younis; chef des "Aigles Rouges" pour le secteur centre de la bande de Gaza, il était recherché. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1993)

184. Le 7 mars 1993, le directeur des opérations menées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans le district de Gaza a qualifié de "totalement irresponsables" et de "non fondées" les affirmations des FDI selon lesquelles un agent de l'UNRWA aurait délibérément ignoré le meurtre commis le 2 mars 1993, dans le camp de réfugiés de Rafah, sur la personne de Yehoshua Weissbrod. (Jerusalem Post, 7 et 8 mars 1993)

185. Le 7 mars 1993, un Palestinien a été blessé à Gaza lorsque la voiture à bord de laquelle il se trouvait a tenté de franchir un barrage de l'armée. Après avoir tiré en l'air plusieurs fois en guise de sommation, les soldats ont tiré sur la voiture, atteignant l'un des passagers à la jambe. Cinq résidents arabes auraient été blessés lors d'accrochages dans la bande de Gaza et en particulier à Jabalia, Rafah, Nuseirat et el Bureij. A Gaza, un soldat a été légèrement blessé par une pierre. Deux personnes ont été blessées à Ramallah,

Des incidents marqués par des jets de pierres sur des véhicules israéliens ont été signalés sur la Rive occidentale. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 mars 1993)

186. Le 7 mars 1993, à Al Ram, au nord de Jérusalem, un garde frontière a été attaqué à coups de pierres et légèrement blessé. Dans le village d'Ein Yabrud, près de Ramallah, des fidèles qui sortaient de la mosquée ont été attaqués par des soldats. (Al-Fajr, 15 mars 1993)

187. Le 8 mars 1993, des ouvriers agricoles de Khan Younis ont été soupçonnés d'être à l'origine du meurtre à coups de couteau commis sur la personne d'Uri Megidish, âgé de 39 ans et habitant Moshav Gan Or, dans la région de Katif (sud du district de Gaza). Après les obsèques, il y a eu un affrontement entre des colons excédés et des ouvriers palestiniens près du poste de contrôle d'Erez, à l'entrée de Gaza. Dans l'agitation, un Palestinien a été blessé par balle et est décédé avant son admission à l'hôpital de Barzilai (voir liste). Un autre Palestinien aurait également été blessé par balle par les colons (selon d'autres sources, environ 20 travailleurs palestiniens auraient été blessés par des pierres et des débris de verre). Sur la Rive occidentale, un adolescent qui lançait des pierres a été abattu par les FDI (voir liste). Un résident de Jabalia a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Une Palestinienne a tenté de poignarder un garde frontière à l'extérieur de la Porte de Damas, à Jérusalem. Il n'y a pas eu de blessé. Une bombe de fabrication artisanale a été lancée en direction du commissariat de police de Ramallah, mais elle est retombée sur la route et n'a pas explosé (également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993). A Ariel (Rive occidentale), un petit centre commercial a été incendié. Cinq magasins ont été endommagés. Dans le nord de Jérusalem, un autobus israélien a essuyé des jets de pierres; le pare-brise a volé en éclats. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 mars 1993).

188. Le 9 mars 1993, un résident de la bande de Gaza a été découvert mort : il avait été tué par balle (voir liste). Un résident arabe d'Hébron a été légèrement blessé par balle par l'armée alors qu'il tentait de franchir en voiture un barrage routier érigé par celle-ci dans la ville. Les soldats ont ouvert le feu après que l'homme eut refusé d'obtempérer à l'ordre de s'arrêter. Quatre Palestiniens auraient été blessés dans des accrochages avec l'armée dans les camps de réfugiés de Khan Younis, Shati et el-Bureij. Une grève des commerçants a été massivement suivie dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

189. Le 10 mars 1993, le Ministère des affaires étrangères s'est officiellement plaint à l'UNRWA de ce que Katherine Striker, agent de l'Office, eût refusé de porter secours à Yehoshua Weissbrod alors que celui-ci était lynché par des Palestiniens, le 2 mars 1993. (Jerusalem Post, 11 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

190. Le 10 mars 1993, un résident palestinien a été abattu par des hommes masqués (voir liste). Dans le nord de Jérusalem, des soldats ont abattu un lycéen arabe (voir liste) et en ont blessé deux autres durant un incident marqué par des jets de pierres. Environ 20 Palestiniens ont été blessés au cours d'accrochages avec des soldats, à Rafah et Khan Younis (ces incidents ont également été relatés dans Al-Tali'ah, 11 mars 1993). A Nazareth, non loin d'une base des FDI, un réserviste a été grièvement blessé dans une attaque à coups de couteau. Deux hommes armés habitant Gaza ont ouvert le feu sur un

autobus de colons qui circulait en direction de Gush Katif; le conducteur a été légèrement blessé (ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 15 mars 1993). A son tour un soldat qui se trouvait à bord du véhicule a ouvert le feu en direction des assaillants; ceux-ci ont réussi à prendre la fuite. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 mars 1993)

191. Le 7 mars 1993, 17 cocktails Molotov auraient été lancés contre des patrouilles militaires, dont 13 à Rafah, un à Tulkarem et trois contre des cibles militaires du camp de réfugiés de Dheisheh. Des coups de feu ont été tirés sur des jeunes palestiniens qui jetaient des pierres contre un poste de police de Jéricho. (Al-Tali'ah, 11 mars 1993 et Al-Fajr, 15 mars 1993)

192. Le 11 mars 1993, deux Israéliens ont été blessés à coups de couteau dans des incidents séparés : le premier Israélien a été blessé dans sa serre, près de Rehovot, et le second, non loin du poste de contrôle d'Erez (également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993). Les deux assaillants habitaient Gaza. Des coups de feu auraient été entendus par les colons de Kfar Darom, mais rien ne permettait de dire que des coups de feu avaient bel et bien été tirés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 mars 1993)

193. Le 11 mars 1993, des coups de feu ont été tirés contre des véhicules de colons dans la bande de Gaza. Dans le village de Dhahiriya, près de Hébron, des pierres ont été lancées contre un véhicule israélien et un passager a été blessé. Des soldats des FDI ont fait des perquisitions à Kabatiya, Kufr Rai et Barta'a. Des affrontements ont été signalés dans les villages de Zababdeh, Silat Al Harthiyeh, Masiliah, Raba et Jalkamous, tous situés dans la région de Djénine. (Al-Fajr, 15 mars 1993)

194. Le 12 mars 1993, Osama Mughabi, membre recherché du Fatah, âgé de 22 ans, a été capturé par l'armée à Beit Sahur. (Jerusalem Post, 14 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

195. Les 12 et 13 mars 1993, dans la bande de Gaza, Simha Levy, 45 ans, a été tuée à coups de hache dans sa camionnette, alors qu'elle s'apprêtait à transporter des ouvriers arabes de Khan Younis. Le corps du soldat Yehoshua Friedberg, 24 ans, a été découvert près de l'autoroute qui relie Jérusalem à Tel-Aviv. Il avait été abattu à bout portant. Des soldats ont abattu un Palestinien à Hébron, lors d'un incident marqué par des jets de pierres (voir liste). Toujours à Hébron, lors d'un incident similaire, un autre adolescent a été blessé durant la dispersion des troubles (également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993). Deux résidents palestiniens ont été tués dont un lorsque l'engin explosif qu'il était en train de manipuler a explosé (voir liste). A Hébron, deux soldats ont été blessés lorsque des hommes armés ont attaqué leur jeep à l'arme automatique. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1993)

196. Le 13 mars 1993, dans le camp de réfugiés de Jabalia, un Palestinien a été blessé par balle au cours d'affrontements avec des militaires israéliens. A Jérusalem, un véhicule israélien a été incendié. A Bethléem, des pierres ont été jetées contre le siège de la police. Une bombe artisanale a explosé à Tulkarem. Il n'y aurait eu ni dégâts ni blessé. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

197. Le 14 mars 1993, une fillette d'Hébron âgée de trois ans a été tuée par une balle tirée par des soldats; la voiture de son père avait évité un barrage

routier durant un couvre-feu imposé dans la ville (voir liste) (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 22 mars 1993). Des sources arabes à Hébron ont affirmé qu'à la suite des obsèques d'un Palestinien abattu le 12 mars 1993, des soldats avaient ouvert le feu à l'extérieur d'un bâtiment, alors qu'une foule en deuil s'était rassemblée pour présenter ses condoléances à la famille du défunt. Selon les mêmes sources, trois personnes auraient été blessées. Des sources proches des FDI ont indiqué qu'elles ne disposaient d'aucune information concernant ce prétendu incident et qu'elles étaient en train de vérifier les affirmations. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)

198. Le 14 mars 1993, quatre Palestiniens ont été blessés par balle par des soldats dans le camp de réfugiés de Jabalia. A Beit Hanoun, dans la bande de Gaza, trois jeunes ont été blessés par des balles tirées par les FDI. Des cocktails Molotov auraient été lancés contre un autobus israélien près de la mosquée d'Ibrahimi à Hébron et contre un autre autobus israélien à El Bireh. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

199. Le 15 mars 1993, deux auto-stoppeurs israéliens, Ya'acov Bracha et Ofer Cohen, âgés respectivement de 27 ou 28 ans et de 24 ou 25 ans, ont été renversés et tués par une camionnette arabe près de l'implantation d'Eli, dans le nord de la Rive occidentale (également relaté dans Al-Thali'ah, 18 mars 1993). Au centre d'Afula, un résident de Naplouse a blessé à coups de couteau un immigrant récent. Un résident de Beit Shemesh a été blessé à coups de couteau par un Arabe juste à l'extérieur de son domicile. A Katzrin, sur les hauteurs du Golan, un colon a grièvement blessé par balle un résident druze qu'il croyait être un "terroriste". Des adolescents arabes ont mis le feu à un autobus de la compagnie "Egged" stationné à la gare routière de Jérusalem-Est; les dégâts ont été mineurs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

200. Le 16 mars 1993, à Khan Younis, des soldats et des gardes frontières qui avaient été attaqués à coups de pierre ont abattu deux adolescents (voir liste) et ont grièvement blessé un troisième homme. Entre 58 et 75 Palestiniens ont d'autre part été blessés à Khan Younis, au cours de cette même journée. Selon des sources locales, l'incident avait éclaté peu après que les habitants furent sortis des maisons au terme d'un couvre-feu de quatre jours pour regarder les soldats installer des postes d'observation sur les toits. Des adolescents ont commencé à lancer des pierres et les soldats ont tiré en l'air; mais les heurts sont devenus de plus en plus violents. Le corps d'un Palestinien a été découvert sur la route non loin du camp de réfugiés de Nur Shams, près de Tulkarem (voir liste). Une bombe de fabrication artisanale a été lancée sans causer de dégâts sur une patrouille militaire à Khan Younis. Sur la route de Gush Katif, un colon aurait lancé une pierre sur une voiture conduite par un résident de Khan Younis, brisant le pare-brise et atteignant une passagère. Un ou plusieurs vigiles ont blessé par balles un habitant de Yatta, près d'Hébron, après que des pierres eurent été lancées sur un camion-citerne. A Djénine, des gardes frontières ont tiré sur des Palestiniens masqués et armés de haches; deux ou trois d'entre eux ont été blessés. Trois résidents au moins ont été blessés durant des incidents qui se seraient produits dans les camps de réfugiés d'el-Bureij, Maghazi et Nuseirat. Des coups de feu auraient été tirés sur une patrouille des FDI à Hébron. Une manifestation a été dispersée à l'aide de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc dans le camp de réfugiés de Shu'fat. Il n'a été signalé aucun blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post,

17 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 18 mars 1993; Al-Fajr, 22 mars 1993)

201. Le 16 mars 1993, à Rafah, 10 Palestiniens ont été blessés au cours d'affrontements. Plus de 15 personnes auraient été également blessées par balle et sept cocktails Molotov auraient été lancés contre des cibles militaires dans d'autres régions de la bande de Gaza. Dans le camp de réfugiés de Bureij, un soldat des FDI a été blessé par l'explosion d'une grenade à main lancée contre lui. Un Palestinien a été blessé par balle à Hébron (Al-Fajr, 22 mars 1993)

202. Le 17 mars 1993, de violents incidents ont éclaté pour la deuxième journée consécutive à Khan Younis. De 35 à 60 résidents auraient été blessés. Les incidents ont semble-t-il, commencé lorsque des adolescents ont lancé des pierres vers le haut du bâtiment "Agha", où les soldats avaient pris position; ce nouveau poste d'observation est situé entre la ville et le camp de réfugiés. Des incidents se sont également produits dans les camps de réfugiés de Nuseirat (3), de Jabalia (4), d'el-Bureij et de Shati, ainsi que dans la ville de Gaza (1) (également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993). Sur la Rive occidentale, des heurts ont été signalés à Hébron et Ramallah (3). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 mars 1993)

203. Le 17 mars 1993, un ordre de grève émis par le mouvement Hamas pour protester contre l'expulsion de 413 Palestiniens trois mois auparavant a été suivi dans l'ensemble des territoires occupés. A Ramallah, un Palestinien a été blessé par balle par des soldats pour avoir refusé de se soumettre à un contrôle d'identité. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

204. Le 18 mars 1993, deux résidents ont été tués (voir liste) et 40 ou 50 autres blessés (la plupart par des balles en caoutchouc) durant la troisième journée consécutive de troubles à Khan Younis. Les incidents seraient dus à la présence en ville d'un nombre de soldats anormalement élevé. Des sources militaires de Gaza ont indiqué qu'une grenade avait été lancée sur le nouveau poste d'observation d'"al-Agha", à Khan Younis, mais n'avait pas explosé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 19 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

205. Le 19 mars 1993, il a été signalé qu'un touriste égyptien âgé de 27 ans et habitant Louxor avait été arrêté à Gaza pour avoir lancé des pierres sur des soldats. Toujours le 19 mars 1993, il a été signalé que trois fugitifs recherchés munis de fausses cartes d'identité s'étaient enfuis en Jordanie par le pont Allenby. (Ha'aretz, 19 mars 1993)

206. Les 19 et 20 mars 1993, quatre fugitifs armés (Iman Said Hassan Nazer, 23 ans; Fathi Ali Hassan Abu Hajer, 22 ans; Ashraf Ibrahim Halil (Salman ou Galuman), 24 ans, et Mohammed Hareb Abdel Kader Sabah, 23 ou 33 ans), tous recherchés pour avoir commis plusieurs meurtres chacun, ont été arrêtés au cours d'une opération d'envergure dans le camp de réfugiés de Deir el-Balah, à Gaza. Neuf autres Palestiniens, qui avaient aidé les fugitifs, ont également été arrêtés. Par ailleurs, un important stock d'armes à feu a été découvert dans le camp. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1993)

207. Les 19 et 20 mars 1993, dans le camp de réfugiés de Jabalia, Yossef Shabtai, soldat âgé de 21 ans, a été tué dans une embuscade tendue avant l'aube

à une patrouille de l'armée par des hommes armés soupçonnés d'être des activistes du Hamas. Une jeep israélienne a été attaquée à l'arme automatique dans une embuscade tendue sur la route reliant Ariel au village arabe de Burkin, à l'ouest de Djénine. Un soldat, Gitai Avissar, a été tué et deux autres soldats ont été blessés. A Khan Younis, deux jeunes résidents ont été abattus (voir liste) au cours d'affrontements ayant opposé des habitants du lieu aux FDI. De 10 à 14 personnes ont dû être hospitalisées après que les manifestants eurent été dispersés (également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993). Un camion appartenant à un résident d'Hébron a essuyé des coups de feu sur la route reliant Jérusalem à Jéricho (également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993). A Hébron, cinq cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille. Ils ont explosé sans causer de dégâts. Dans la région de Ramallah, un cocktail Molotov a également été lancé sur un véhicule israélien sans causer de dégâts. Des accrochages avec l'armée ayant fait un blessé ont été signalés dans les camps de réfugiés de Maghazi et Rafah. Des pierres ont été lancées à Jérusalem-Est et un vigile a été légèrement blessé. Sur la Rive occidentale, un Palestinien a été blessé. (Ha'aretz, 21 mars 1993; Jerusalem Post, 21 et 22 mars 1993)

208. Le 20 mars 1993, à Bani Suheila, dans la bande de Gaza, un Palestinien a été grièvement blessé par les tirs des soldats. Des sources israéliennes ont signalé qu'au moins quatre Palestiniens recherchés avaient été arrêtés au cours d'une vaste opération de recherche dans le camp de réfugiés de Deir El Balah. (Al-Fajr, 29 mars 1993)

209. Le 21 mars 1993, à Khan Younis, deux résidents ont été tués durant des incidents qui ont éclaté après que des coups de feu eurent été tirés sur une patrouille des FDI, blessant légèrement un soldat. Aucun Palestinien n'a été blessé lors du premier échange de coups de feu. Par la suite, la patrouille a entendu un nouveau coup de feu. Les soldats ont riposté en ouvrant le feu, blessant mortellement deux résidents (voir liste) (également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993). A Hébron, des coups de feu auraient également été tirés sur un soldat des FDI, qui n'a pas été blessé. Dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza (Jabalia, Maghazi et ville de Gaza) des heurts ayant fait un blessé ont été signalés. A Ramallah et Naplouse, des voitures militaires et civiles israéliens ont essuyé des jets de pierres. A el-Bireh, deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus israélien sans causer de dégâts. Un Arabe du nord de la Rive occidentale, qui portait un couteau, a été capturé par des soldats à la gare routière principale d'Afula; il avait menacé une femme soldat. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1993)

210. Le 22 mars 1993, un résident du village de Sawabra, au sud de Jérusalem, a blessé à coups de couteau, le principal et cinq élèves de l'école d'apprentissage John F. Kennedy-Ort de Talpiot; les jeunes gens lui ont ensuite fracturé le crâne, en dépit des protestations de leurs professeurs. A la suite de cette agression, les résidents du quartier en colère ont roué de coups un passant arabe et lancé des pierres sur les voitures arabes qui passaient. Un garde frontière a été blessé par une pierre qui était destinée à un véhicule arabe. Quatre personnes, dont deux enfants, ont trouvé la mort dans des accrochages qui ont eu lieu dans la bande de Gaza (voir liste). Une personne a été tuée par des hommes masqués (voir liste). Dans le district de Gaza, de 20 à 30 personnes ont été blessées lors de graves incidents. A Khan Younis, des hommes armés ont ouvert le feu sur une voiture de police, sans faire de blessés. Les policiers ont riposté en ouvrant le feu, mais les assaillants ont réussi à

prendre la fuite. Des adolescents ont lancé des pierres sur le véhicule d'une patrouille des FDI qui venaient chercher des soldats postés sur un toit, rue al-Bahar. Selon des sources locales les soldats auraient blessé 10 résidents durant l'incident. Plusieurs personnes ont été blessées sur la Rive occidentale (Naplouse : 5; Ramallah : 2; Hébron : 2) (également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993). Trois cocktails Molotov ont été lancés sur la voiture d'un colon près de Neveh Tsof, dans la région de Ramallah. Ils n'ont causé ni victimes, ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 mars 1993)

211. Le 23 mars 1993, un Arabe qui avait été capturé après avoir poignardé un résident de Sussya a été abattu par un colon (voir liste). Un résident de la Rive occidentale est décédé à l'hôpital des suites de blessures reçues lors d'un incident avec des soldats infiltrés (voir liste). Deux personnes ont été abattues dans la bande de Gaza (voir liste). A Beit Guvrin, deux ou trois hommes armés de pistolets ont blessé par balle deux inspecteurs qui étaient en train d'examiner des produits agricoles destinés à la vente en Israël. Les auteurs de l'agression ont réussi à prendre la fuite. Dans le camp de réfugiés d'al-Maghazi, un soldat a été légèrement blessé par balle lorsque des coups de feu ont été tirés sur une patrouille des FDI. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993)

212. Le 23 mars 1993, une bombe a été découverte près du poste de police de Naplouse, mais elle a été désamorcée avant son explosion. (Al-Fajr, 29 mars 1993)

213. Le 24 mars 1993, sur la Rive occidentale, des soldats ont abattu un Palestinien qui lançait des pierres (voir la liste). A Gaza, un autre homme aurait été poignardé alors que des soldats dispersaient un cortège (voir liste). La marche d'Id al-Fitr, conduite par le Hamas et à laquelle ont participé 2 000 personnes environ, dont des hommes masqués portant des couteaux, aurait été dispersée par les soldats; de quatre à neuf résidents auraient été blessés à la suite de coups de feu tirés par les FDI. Un résident de la Rive occidentale a été abattu (voir liste). Six résidents arabes auraient été blessés dans des heurts avec les FDI dans les camps de réfugiés de Nuseirat et de Shati, à Khan Younis et à Gaza. Des coups de feu ont été tirés sur une patrouille militaire près du camp de réfugiés de Nuseirat. Dans la région de Ramallah, deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autobus israélien, sans causer de dégâts. Près de l'implantation de Kannei David, un Israélien a été blessé lorsque sa voiture a été criblée de pierres. Des incidents marqués par des jets de pierres ont été signalés au village de Yatta. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1993)

214. Le 25 mars 1993, à l'extérieur de la prison centrale de Gaza, des soldats ont abattu un Palestinien qui venait de blesser légèrement un soldat à coups de couteau (voir liste). Deux personnes qui se tenaient non loin du lieu de l'incident ont également été blessées; l'incident s'est produit alors que des visiteurs étaient fouillés devant l'entrée principale de la prison. A la suite de l'incident, des troubles ont été signalés et quatre résidents ont été blessés dans la bande de Gaza (Khan Younis : deux; camp de réfugiés de Shati : deux). Des incidents ont également éclaté dans la ville de Gaza et à Rafah, mais aussi sur la Rive occidentale, à Djénine, Ramallah et Hébron (deux blessés). Une trentaine de Palestiniens ont attaqué des soldats infiltrés qui avaient blessé par balle un fugitif, au village de Fahme (région de Djénine). Durant

l'agitation, un soldat a accidentellement tiré un coup de feu, blessant à la jambe deux autres soldats. Trois résidents palestiniens auraient également été blessés. Le fugitif blessé a profité de la confusion pour s'enfuir (également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993). Deux cocktails Molotov ont été lancés sur un autocar transportant les enfants d'une implantation vers une école à Yehud. Il n'y a pas eu de blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1993)

215. Les 25 et 27 mars 1993, Jamal Masalha, garde frontière de 19 ans habitant Daburiyeh, a été tué lorsqu'un homme armé a ouvert le feu sur sa jeep, dans une rue animée de Tulkarem. Les autres gardes frontière qui se trouvaient dans la jeep ont riposté, mais l'agresseur a réussi à prendre la fuite. Masalha faisait partie d'un groupe de musulmans qui étaient entrés à la police des frontières six mois plus tôt. Au cours de cet incident, deux résidents locaux ont également été légèrement blessés lorsque les gardes frontière ont ouvert le feu. Le corps d'une personne a été transporté à l'hôpital de Gaza (voir liste). A Mazra'at al-Kabilia, dans la région de Ramallah, des soldats qui patrouillaient ont blessé par balle un individu qui leur lançait des pierres en compagnie d'autres personnes. A Hébron, des soldats ont blessé par balles deux adolescents qui venaient de lancer des pierres et des bouteilles sur une patrouille de l'armée. Dans le camp de réfugiés de Shu'fat (nord de Jérusalem), des adolescents arabes s'en sont pris à la police; ils ont lancé des pierres sur les gardes frontière et bloqué, avec des pneus en flamme, la principale route d'accès au camp. Les gardes frontière ont riposté en tirant des balles en caoutchouc; un adolescent a été touché, mais son état n'est pas connu, car il a pris la fuite. A Khan Younis, plusieurs coups de feu ont été tirés sur un véhicule de la police, mais il n'a été signalé aucun dégât. Des sources locales ont signalé des troubles à Khan Younis, Rafah, Shati et Jabalia (quatre blessés), ainsi qu'à Ramallah (deux blessés). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

216. Le 28 mars 1993, dans le camp de réfugiés de Nuseirat (district de Gaza) des soldats des FDI ont capturé un activiste, Mahmoud Hussein Darwish, âgé de 23 ans. Darwish était recherché pour avoir commis plusieurs meurtres; il a été arrêté en compagnie de deux autres Palestiniens soupçonnés de l'avoir aidé. (Jerusalem Post, 29 mars 1993)

217. Le 28 mars 1993, Yehuda Gawi, entrepreneur du bâtiment âgé de 49 ans et habitant Ashkelon, est mort poignardé alors qu'il construisait une maison dans l'implantation de Nissanit (bande de Gaza). Dans le quartier Sheikh Radwan de Gaza, une patrouille des FDI a abattu un membre recherché du Fatah, qui était armé (voir liste), et a blessé deux autres hommes armés au terme d'une course poursuite en voiture à travers rues et allées. Un résident de Jérusalem qui faisait du jogging a été grièvement blessé à coups de couteau près de son domicile à Talpiot. Immédiatement après l'agression, des adolescents juifs ont attaqué un Arabe de Beit Sahour, le blessant à la jambe à coups de couteau. A Gaza, des gardes frontière ont été attaqués à deux reprises par des hommes armés. Lors du second incident, une grenade a également été lancée, mais n'a pas explosé. Il n'a été signalé aucun blessé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

218. Le 28 mars 1993, dans la colonie d'Armon Hanastseef, près de Jérusalem, un colon israélien a été poignardé, apparemment par un Palestinien. Deux soeurs

palestiniennes ont été blessées lorsqu'un soldat a sauté sur le toit de leur maison à Rafah, provoquant un effondrement. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

219. Le 29 mars 1993, Shaya Deutsch, agriculteur de 39 ans habitant Gush Katif, a été poignardé à mort dans sa serre de Kfar Yam par un ouvrier arabe. Un adolescent de Jelazoun a été tué dans un accrochage avec l'armée (voir liste). De 5 à 12 résidents auraient été blessés au cours de heurts avec l'armée dans la bande de Gaza, dans les camps de réfugiés de Jabella et d'el-Bureij, à Khan Younis, à Rafah et à Nuseirat. A Hébron (Rive occidentale), deux personnes ont été blessées. Huit ou 12 adolescents arabes auraient été blessés par l'armée à Jérusalem-Est. Un cocktail Molotov a été lancé sur des soldats des FDI dans le village de Beit Hurun (ou El Bireh) (district de Ramallah); à Hébron, deux cocktails Molotov ont également été lancés sur un véhicule israélien et un autre sur une patrouille de gardes frontalière, à Jérusalem-Est. Dans les trois derniers cas, il n'a été signalé ni victimes ni dégâts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

220. Le 30 mars 1993, deux policiers, Mordechai Yisrael, âgé de 35 ans et habitant Haïfa, et Daniel Hazut, âgé de 32 ans et habitant Afula, ont été abattus dans leur voiture de patrouille, près de Moshav Talmei Elazar, au nord de Hadera. Près de 18 résidents auraient été blessés dans les territoires et plus particulièrement à Nuseirat, au village de Beituna et dans le camp de réfugiés de Shati (également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993). Quatorze résidents ont été blessés lorsque des manifestations ont éclaté, après que des soldats eurent opéré une descente dans une tente à l'extérieur du camp, où une foule en deuil s'était réunie pour commémorer la mort d'un activiste abattu par l'armée le 28 mars. Une patrouille des FDI a essuyé des jets de pierres près du village de Rafadiya et deux résidents auraient été blessés lorsque les soldats ont riposté en ouvrant le feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1993)

221. Le 31 mars 1993, les corps de deux résidents palestiniens ont été découverts près de Bethléem (voir liste). A Beitunia, au nord-ouest de Jérusalem, un adolescent arabe a été blessé à la jambe alors qu'il lançait des pierres sur des soldats (également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993). A Fahme, un adolescent a été blessé par l'armée lors d'un incident similaire. Trois résidents du camp de réfugiés, de Shu'fat ont été légèrement blessés (par des balles en caoutchouc ou après avoir inhalé des gaz lacrymogènes) lors d'une descente surprise opérée par la police des frontières et par des huissiers. Deux cocktails Molotov ont été lancés, sans causer de dégâts, sur un autobus israélien près du camp de réfugiés de Jelazoun (district de Ramallah). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er avril 1993)

B. Administration de la justice, droit à un procès équitable

1. Population palestinienne

222. Le 6 décembre 1992, quatre activistes ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 25 ans, pour avoir, en 1989, poignardé un homme dans un parc de Tel Aviv et pour avoir organisé plusieurs attentats incendiaires dans la ville. Nimar Mahmed, 29 ans, de Beit Furikh, fondateur et chef du groupe, a été condamné par le tribunal de district de Tel Aviv à 25 ans de prison; Zacharia Ahwal, 25 ans, de Gaza, a été condamné à 12 ans de prison; Nadir Hanani, 27 ans

et Mahmaoud-Nadar Hanani, 25 ans, de Beith Furikh, ont été condamnés chacun à six ans de prison plus 18 mois avec sursis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 décembre 1992)

223. Le 10 décembre 1992, Khedr Zeidat, de Bani Naim, et Ibrahim Abridith, de Beit Amr, ont été placés en internement administratif pour six et trois mois, respectivement. Un détenu, Ahmed Sa'dat Abd Al Rasoul, 40 ans, de Ramallah, a également été placé en internement administratif pour six mois, en attendant que le tribunal militaire de Ramallah se prononce sur une demande de mise en liberté sous caution. (Al-Tali'ah, 10 décembre 1992)

224. Le 13 décembre 1992, le juge militaire Shlomo Izkson a ordonné la libération sous caution, en attendant son procès, d'Ahmed Qatamesh qui avait été arrêté en septembre 1992 après avoir été recherché pendant 16 ans. Le parquet avait demandé une prolongation d'internement de 72 heures pour faire appel de la décision. (Ha'aretz, 16 décembre 1992)

225. Le 15 décembre 1992, la Cour suprême a rejeté le recours en appel d'Hana Siniora, rédactrice du journal Al-Fajr. Hana Siniora avait été condamnée au motif, qu'en 1986, elle n'avait pas présenté à la censure un article sur le dirigeant de l'OLP, Yasser Arafat. (Ha'aretz, 16 décembre 1992)

226. Le 20 décembre 1992, des avocats du territoire se sont déclarés en grève et indiqué qu'ils ne plaideraient pas devant les tribunaux militaires en signe de protestation contre l'expulsion vers le Liban de 415 Palestiniens. (Ha'aretz, 21 décembre 1992)

227. Le 20 décembre 1992, il a été signalé qu'un nouvel arrêté, élaboré avec l'accord du Procureur général et de l'avocat général, établissait une nouvelle procédure dite d'"expulsion temporaire". En vertu de cet arrêté, ce genre d'expulsion ne pouvait pas excéder deux ans. Ledit arrêté permettait aux responsables des territoires de prendre des ordonnances d'expulsion temporaire sans avertissement préalable et de les mettre immédiatement à exécution, sans laisser aux intéressés le droit de recourir en appel. Le nouvel arrêté précisait que le droit d'être entendu ne pouvait être reconnu qu'après expulsion effective. L'intéressé pouvait alors, dans un délai de 60 jours, déposer une instance en appel auprès d'un comité présidé par un juge militaire. Ce nouvel arrêté établissait un comité d'appel habilité à annuler l'arrêté d'expulsion temporaire ou à en réduire la durée. Une personne faisant l'objet d'un arrêté d'expulsion temporaire n'était pas privée de son droit de demander un réexamen judiciaire par la Haute Cour de justice si son appel devait être rejeté par le comité d'appel. Toutefois, elle n'était pas autorisée à présenter personnellement son appel devant le comité ou la Haute Cour. Elle devait se faire représenter par un avocat ou un membre de sa famille. (Jerusalem Post, 18 et 20 décembre 1992)

228. Le 4 janvier 1993, le Tribunal militaire de Lod a condamné Mohamed Basharat, 20 ans, du village de Jiftlik près de Jéricho, à l'emprisonnement à perpétuité plus une peine de 10 ans de prison pour le meurtre, le 22 septembre 1992, du maréchal des logis Avinoam Peretz de l'unité antiterroriste de la police de Jérusalem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 janvier 1993)

229. Le 5 janvier 1993, le ministère public a fait valoir devant la Haute Cour de justice que le chef de l'unité d'enquête des services généraux de sécurité avait parfaitement le droit, en vertu de la réglementation nationale en matière de sécurité, d'empêcher le docteur Mahmoud (Ahmedal-Rahman) Rumhiya, membre du Mouvement Hamas d'el-Bira, de rencontrer son avocat. Rumhiya avait été arrêté le 16 décembre 1992 avec d'autres activistes du mouvement Hamas et était détenu depuis dans les quartiers de sécurité de la prison d'Hébron. Le chef de l'unité d'enquête des services généraux de sécurité avait déjà donné une première fois un ordre empêchant Rumhiya de rencontrer son avocat avant le 30 décembre, en invoquant la protection de la sécurité régionale, et les nécessités de l'enquête. Le jour même où elle arrivait à expiration, cette mesure avait été prorogée jusqu'au 9 janvier 1993, pour les mêmes motifs, et la détention provisoire de Rumhiya avait également été prolongée de 30 jours. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1993)

230. Le 7 janvier 1993, le Tribunal militaire de Naplouse a condamné sept habitants de Beit Furik à des peines allant de deux à sept ans de prison pour le meurtre d'Ali Yasser Hassan Nasrallah, un habitant du village qu'ils soupçonnaient de collaborer avec les autorités israéliennes. (Ha'aretz, 8 janvier 1993)

231. Le 7 janvier 1993, il nous a été signalé que les 11 habitants suivants du camp de réfugiés de Balata, âgés de 21 à 35 ans, avaient fait l'objet d'une mesure d'internement administratif et avaient été maintenus en détention pendant quatre mois : Maher Hazma, Nasser Abu Rajab, Raed Al Haj, Mohammed Eshtewi, Hosam Abu Al Ades, Riad Abu Al Tenin, Mohammed Ammar, Jasser Al Assi, Sha'aban Abu Mustafa, Ghaleb Al Masri et Nimr Abu Awad. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

232. Le 8 janvier 1993, on nous a signalé que des centaines d'avocats des territoires étaient en grève pour la troisième semaine consécutive pour protester contre l'expulsion de 415 activistes islamiques. Etant donné que les prisonniers n'étaient pas représentés par des avocats, il n'y avait pas eu de procès devant les tribunaux militaires. Dans un cas, sept hommes avaient été condamnés à des peines de prison sans avoir pu se faire représenter par un avocat. Ils étaient accusés d'avoir tué un collaborateur présumé. (Ha'aretz, 8 janvier 1993)

233. Le 10 janvier 1993, le Tribunal militaire de Djénine a condamné à trois peines d'emprisonnement à perpétuité un membre des "Black Panthers" Marwan Salim Zayyoud, 28 ans, de Selat al-Hartiya. Il était accusé d'avoir tué, en décembre 1990, le policier Salam Nohar (ou Salam el-Morad) du village de Tanan, et d'avoir également assassiné deux habitants de son propre village soupçonnés d'être des informateurs. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 janvier 1993)

234. Le 14 janvier 1993, la Cour d'appel militaire de Ramallah a décidé qu'Ahmed Qatamesh, arrêté en octobre 1992 après avoir été recherché pendant plus de 16 ans comme leader du Front populaire de Cisjordanie, demeurerait en prison jusqu'à son procès. (Ha'aretz, 15 janvier 1993)

235. Le 14 janvier 1993, le Tribunal d'instance de Tel-Aviv a condamné Khaled Abu Assar, 21 ans, de Gaza, à deux ans de prison pour avoir transporté dans son camion Riyad Rifi, responsable du meurtre d'Ilanit Ohana et d'Abd el-Karim Abd el-Rani le 17 mars 1992. (Ha'aretz, 15 janvier 1993)

236. Le 27 janvier 1993, Ghassan Fahmi Jubaer, 22 ans, de Kalkilya, a été condamné à trois peines d'emprisonnement à perpétuité plus 40 ans de prison par le Tribunal militaire de Naplouse pour le meurtre de trois Arabes, pour des voies de fait commises sur d'autres personnes, pour avoir donné des cours d'entraînement militaire, et pour être en possession d'armes à feu. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er février 1993)

237. Le 29 janvier 1993, Fatmah Halil Shamali, 22 ans, d'el-Bireh, qui avait été trouvée en possession d'un couteau et arrêtée alors qu'elle rendait visite à un prisonnier des forces de sécurité à la prison de Beersheba le 28 janvier 1993, a avoué être membre de l'organisation "Fatah". Sa détention a alors été prolongée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 29 janvier 1993)

238. Le 2 février 1993, il a été signalé que quatre activistes du Hamas, arrêtés à la suite du meurtre de Nissim Toledano le 15 décembre 1992, seraient libérés du centre de détention de Ketziot où ils avaient été placés en détention administrative. Tous les quatre, représentés par l'avocate Tamar Peleg, de l'Association pour les droits civils en Israël, avaient fait appel de leur mise en détention. Abd el-Fatah Ahmed Yusef Abu Madi, 27 ans, et Raid Suleiman Mahmad Asasa, 25 ans, devaient être libérés le 2 février 1993. Naaman Dib Abd el-Fatah Mashawah, 36 ans, et Jaber Ahmed Salah Samara, 38 ans, devaient être libérés le 23 février 1993. (Ha'aretz, 2 février 1993)

239. Le 2 février 1993, un juge militaire de Ramallah a ordonné le maintien en détention pour une durée respective de 18 et 15 jours de deux Arabes de nationalité américaine (Mohammed Salah, 39 ans, et Mohammed Jarad, 36 ans) soupçonnés d'être des agents du Hamas qui avaient distribué des centaines de milliers de dollars aux militants du mouvement dans les territoires. Les deux hommes avaient été arrêtés le 25 décembre 1992. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 février 1993)

240. Le 3 février 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné quatre Arabes à la prison à vie et trois autres à 20 ans de prison chacun, pour le meurtre de plusieurs résidents des territoires soupçonnés de collaboration. (Jerusalem Post, 4 février 1993)

241. Le 5 février 1993, Ribhi Awad, cambiste de 38 ans habitant Ramallah et soupçonné de blanchir de l'argent pour le compte des deux Palestiniens américains, a été remis en liberté. Il avait été arrêté le 26 janvier 1993 et sa détention avait été prolongée jusqu'au 4 février 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 et 5 février 1993)

242. Le 11 février 1993, Mohammed Haja, 32 ans, un troisième Palestinien de nationalité américaine, a été remis en liberté sans avoir à verser de caution six jours après qu'un ordre de maintien en détention pour neuf jours eut été donné par un juge militaire de Ramallah. (Ha'aretz, 5 février 1993; Jerusalem Post, 5 et 12 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993)

243. Le 11 février 1993, il a été signalé que le tribunal militaire de Djénine avait condamné Ayman Sa'adi à trois ans et demi de prison pour appartenance au groupe des "Aigles rouges". (Al-Tali'ah, 11 février 1993)

244. Le 15 février 1993, la Haute Cour de justice a estimé que l'armée n'était pas en droit de détruire la maison d'un "terroriste" condamné, en raison des souffrances que cette destruction impliquerait pour les membres de sa famille, qui y vivaient encore. La Cour a donc donné satisfaction à la mère de Mohammed Turknam, de Djénine, reconnu coupable du meurtre de Mouti Biton en octobre 1992. Les juges ont néanmoins estimé que deux des trois pièces de la maison devaient être murées. (Jerusalem Post, 16 février 1993)

245. Le 15 février 1993, il a été signalé que quatre adolescents palestiniens étaient sortis de prison le mois précédent après avoir été détenus pendant six mois lorsqu'il a été découvert qu'un autre groupe avait avoué avoir commis les mêmes actes contre l'occupation dont ces quatre adolescents avaient été accusés. Tous les quatre avaient signé un document sans en connaître la teneur, parce qu'aucun ne connaissait l'hébreu. Le procureur militaire a annulé toutes les accusations contre ces adolescents et ordonné une enquête pour déterminer comment leurs aveux avaient été obtenus. (Al-Fajr, 15 février 1993)

246. Le 17 février 1993, le tribunal militaire de Naplouse a condamné Iad Hasein Jihad Freij, âgé de 20 ans et vivant dans le camp de réfugiés de Tulkarem, à cinq peines d'emprisonnement à vie pour ses activités à la tête de la branche locale des "Panthères noires". Sur ces cinq peines, quatre concernaient le meurtre de quatre résidents arabes accusés de collaboration avec les autorités; Freij a été condamné à une peine supplémentaire pour avoir lancé deux grenades sur des autobus israéliens, ainsi qu'un cocktail Molotov, possédé des armes, appartenues aux "Panthères noires" et tiré des coups de feu en direction de l'unité des FDI qui l'avaient arrêté, en compagnie d'autres membres de la bande, en avril 1992. (Jerusalem Post, 18 février 1993)

247. Le 17 février 1993, les deux Arabes américains soupçonnés d'avoir été envoyés sur place pour réorganiser le mouvement Hamas ont été maintenus en détention par le tribunal militaire de Ramallah pour la deuxième fois depuis leur arrestation, soit un mois plus tôt. Mohammed Jarad et Mohammed Sahah ont été respectivement maintenus en détention pour 15 et 16 jours supplémentaires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 février 1993)

248. Le 18 février 1993, Mazen Ahmad Abu Hamad, âgé de 22 ans, a été condamné à six peines de prison à vie et à 25 années supplémentaires de prison par le tribunal militaire de Gaza pour appartenance au Fatah et pour avoir tué des collaborateurs. Le tribunal militaire de Tulkarem a condamné Iyad Jawhar Faraj, 19 ans, à cinq peines de prison à vie pour appartenance aux "Panthères noires". (Al-Fajr, 1er mars 1993)

249. Le 22 février 1993, le tribunal militaire de Ramallah a condamné Mohammed Ahmed Issa Jalayta, 14 ans, à quatre mois de prison ferme et à une amende de 1 500 shekels pour avoir attaqué un militaire du Service général de sécurité. (Al-Tali'ah, 25 février 1993)

250. Le 24 février 1993, il a été signalé que Hani Amur (ou Hani Ben Jamil Amir), âgé de 20 ans et habitant Kafr Bala'a (Rive occidentale), avait avoué l'assassinat de Bechor Hajaj, en août 1992. Amur a fait l'objet d'un ordre de maintien en détention pour sept jours de la part du tribunal militaire de Tulkarem. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 février 1993)

251. Le 25 février 1993, le tribunal militaire de Gaza a condamné Anouar Hashem Muhammed al-Jurif, âgé de 24 ans et habitant Abassan, à neuf peines d'emprisonnement à vie et à 25 ans de prison pour le meurtre de six résidents arabes, pour complicité dans le meurtre de trois autres et pour avoir participé à des attaques armées contre les forces de sécurité. (Ha'aretz, 26 février 1993)

252. Le 25 février 1993, il a été signalé que trois adolescents, Nasser Awad Abu Salah, Mahmoud Faleh Ali et Usama Mohammed Faris Hamarsha, de Tubas et Yabad, avaient été condamnés à des peines de prison de 6 mois à 20 ans pour participation à des activités contre l'occupation. (Al-Tali'ah, 25 février 1993)

253. Le 3 mars 1993, le tribunal de district de Tel-Aviv a alourdi la peine prononcée contre Mustafa Gad Allah, âgé de 21 ans et habitant Naplouse, lequel avait projeté de tuer un soldat avec un couteau qui avait été découvert en sa possession. Au terme de la procédure d'appel, les juges ont remplacé les 35 mois de prison, dont 20 avec sursis, auxquels l'avait condamné le tribunal d'instance de Tel-Aviv, par une peine de 42 mois, dont 12 avec sursis. (Ha'aretz, 4 mars 1993)

254. Le 8 mars 1993, la Haute Cour de justice a rejeté un recours lui demandant d'ordonner au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que les procédures en appel des personnes expulsées au Liban se tiennent en Israël et dans les territoires. Le recours avait été formé par l'avocat Avigdor Feldman. (Jerusalem Post, 9 mars 1993)

255. Le 9 mars 1993, Fatna Sh'abana, résidente des territoires titulaire d'une carte d'identité israélienne, a porté plainte contre la compagnie d'assurance nationale devant le tribunal régional de Jérusalem spécialisé dans les conflits du travail, après que la compagnie eut refusé de la considérer comme victime d'"actes hostiles" et, partant, de lui rembourser les dépenses engagées pour les soins et l'hospitalisation. Sh'abana avait été blessée en juillet 1992 dans le village d'Aljib, près de Jérusalem, par une pierre lancée sur la voiture (immatriculée en Israël) à bord de laquelle elle se trouvait. (Ha'aretz, 10 mars 1993)

256. Le 11 mars 1993, en première lecture, la Knesset a rejeté à une courte majorité (par 23 voix contre 22) une proposition visant à suspendre temporairement le droit des Palestiniens expulsés de former des recours devant la Haute Cour de justice avant d'être éloignés des territoires administrés. (Jerusalem Post, 12 mars 1993)

257. Le 14 mars 1993, Mohammed Salah Yared, l'un des Arabes américains arrêtés au mois de janvier pour avoir transporté des fonds destinés à réorganiser le mouvement Hamas, a été accusé par le tribunal militaire de Ramallah d'appartenir au Hamas, mouvement de la résistance islamique, et d'accomplir des tâches pour le compte des activistes du Hamas. Salah a fait l'objet d'un ordre de maintien en détention valable jusqu'à la fin de son procès. (Jerusalem Post, 15 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

258. Le 16 mars 1993, Mohammed Nijma, âgé de 21 ans et habitant Naplouse, soupçonné d'avoir participé à l'attaque perpétrée le 15 mars 1993 à Afula, a été

maintenu en détention pour une durée de 15 jours par le tribunal d'instance de Haïfa, à la suite d'une audience spéciale tenue dans sa cellule du centre de détention de Kishon. (Jerusalem Post, 17 mars 1993)

259. Le 16 mars 1993, le tribunal central de Jérusalem a décidé de libérer une adolescente de 14 ans, Aseel Hasan Hasounah, originaire de Ras Al amud, sous réserve d'une caution de 1 800 shekels, jusqu'à son procès. L'adolescente a été arrêtée en novembre 1992, accusée d'avoir lancé une bouteille vide contre un autocar de la compagnie "Egged" et incarcérée à la prison de Telmond. Auparavant, le juge avait refusé d'accepter son témoignage en raison des méthodes employées par les interrogateurs. L'adolescente avait été enfermée dans un espace restreint entre deux placards et battue par ses interrogateurs qui voulaient lui extorquer des aveux. Le juge a décidé de réexaminer l'affaire et un jugement sera prononcé avant le 4 mai 1993. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

260. Le 17 mars 1993, Mohammed Adel (Karim Salam) Abu Atiyeh et Mohammed (Jumaa ou Gamiso) Abu Ayish, âgés respectivement de 24 et 26 ans, habitant tous deux Gaza et membres de la bande "Ezzedin al-Kassem" affiliée au Hamas, ont été condamnés respectivement à 17 peines consécutives d'emprisonnement à vie et à quatre peines de prison à vie par un tribunal militaire de Gaza; (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 22 mars 1993). Ils avaient été reconnus coupables de l'assassinat de nombreuses personnes, Israéliens et Palestiniens confondus. Ils ont également été reconnus coupables de tentatives de meurtre sur la personne de hauts responsables de la police. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 mars 1993)

261. Le 18 mars 1993, le tribunal militaire de Tulkarem a condamné Makram Shadeed, âgé de 23 ans, originaire du village d'Allar, à 17 ans d'emprisonnement. Shadeed a été reconnu coupable d'activités liées à l'Intifada, d'avoir été en possession d'une arme et d'avoir interrogé plusieurs collaborateurs palestiniens. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

262. Le 21 mars 1993, le tribunal d'instance de Nazareth a condamné à six mois de prison ferme, à trois ans de prison avec sursis et à des amendes s'élevant à environ 183 dollars deux frères, Rassem, ainsi que Bassem Mahmoud Awad, habitant Nazareth; ils avaient employé deux résidents de la Rive occidentale soupçonnés d'avoir poignardé un réserviste des FDI à Nazareth, le 10 mars 1993. Ils avaient hébergé les deux suspects, bien que ceux-ci ne fussent pas en possession du permis les autorisant à passer la nuit à l'intérieur de la ligne verte. Le tribunal a prononcé une peine identique à l'encontre de trois autres résidents de Nazareth qui employaient également des résidents des territoires et qui les logeaient, sans qu'ils fussent détenteurs de ce permis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 mars 1993)

263. Le 31 mars 1993, il a été signalé que le tribunal de district de Jérusalem avait alourdi la peine prononcée contre Hanan Sheikh Hamed, âgée de 20 ans et habitant Ramallah qui, après qu'un couteau eut été découvert en sa possession, avait avoué avoir résolu de tuer un Juif. D'abord condamnée à huit mois de prison par le tribunal d'instance de Jérusalem, elle a été condamnée à 27 mois d'emprisonnement par les juges du tribunal de district. Les deux juridictions lui ont en outre infligé un an de prison avec sursis. (Ha'aretz, 31 mars 1993)

264. Le 31 mars 1993, Saleh Musa Khalil, âgé de 24 ans, originaire de Silat Al Harithiya, dans la région de Djénine, a été condamné par un tribunal militaire israélien à 33 ans d'emprisonnement. Il était accusé d'avoir blessé par balle un colon et d'avoir appartenu au mouvement du Djihad islamique. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

2. Israéliens

265. Le 3 décembre 1992, le tribunal d'instance de Netanya a condamné l'ex-garde frontière Guy Sha'ar, 22 ans, à trois mois de service d'utilité publique pour avoir battu un homme originaire de Tulkarem qui avait été arrêté lors d'un affrontement, en 1990. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 décembre 1992)

266. Le 9 décembre 1992, le Procureur général Yossef Harish a demandé à la police d'introduire une procédure d'enquête contre les mouvements "Kach" et "Kahane Haï" au motif d'incitation au "terrorisme". Après un incident qui s'était produit en novembre, au cours duquel un Arabe avait été tué par une grenade et plusieurs autres personnes blessées dans la vieille ville de Jérusalem, le Ministre de l'énergie, Amnon Rubinstein, selon une déclaration de son porte-parole, Orit Lerner, se serait plaint auprès d'Harish que les deux groupements juifs avaient manifesté leur soutien aux actions des auteurs des attentats. Orit Lerner a fait valoir que l'ordonnance sur la prévention du terrorisme (par. 4) rendait passible d'une peine de prison de trois mois quiconque manifestait verbalement ou par écrit de l'admiration, de la sympathie ou des encouragements pour des actes de violence destinés à entraîner la mort de personnes. (Jerusalem Post, 10 décembre 1992)

267. Le 19 janvier 1993, un officier de l'armée israélienne a été condamné à six mois de prison par un tribunal militaire pour avoir tiré sur un Palestinien, Mahmoud Zakarneh, à Kabatiya en 1991 et l'avoir mortellement blessé. Cette peine légère s'explique par le fait que l'officier a été reconnu coupable de "négligence" et non de meurtre. (Al-Fajr, 25 janvier 1993)

268. Le 7 février 1993, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné Igal Sasson, 28 ans, à six mois de travaux d'intérêt général et à un an avec sursis, pour avoir donné la mort à Moritafa Rulab, chauffeur d'autobus arabe, à Naplouse, le 6 février 1990. (Ha'aretz, 8 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993)

269. Le 16 février 1993, il a été signalé que deux gardes frontière ont été jugés non coupables de l'assassinat d'un jeune Palestinien. Said Nabwani, 35 ans, et Lior Gorno, 29 ans, auraient été accusés d'avoir torturé Zakaria Katshan après lui avoir demandé de sortir de sa voiture au camp de réfugiés de Maghazi, dans la bande de Gaza, en janvier 1989. Le corps mutilé de Katshan a par la suite été retrouvé dans un champ proche. (Al-Fajr, 22 février 1993)

270. Le 21 février 1993, le policier Issachar Magen, habitant Yarne, a été condamné à six mois de travaux d'intérêt général après avoir été reconnu coupable de brutalités envers un suspect arabe. (Jerusalem Post, 22 février 1993)

271. Le 7 mars 1993, Haïm Danino, soupçonné d'avoir tiré des coups de feu, a été libéré pour une durée de trois jours par la police de Jérusalem, après avoir

versé une caution d'environ 1 460 dollars; le 2 mars 1993, il avait abattu un Arabe au cours d'un incident marqué par des jets de pierres à Ras el-Amud (Jérusalem-Est). (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 mars 1993; Jerusalem Post, 8 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

272. Le 22 mars 1993, il a été signalé qu'un amendement avait été apporté à l'ordonnance militaire No 841, délivrée en juillet 1992, indiquant explicitement que les dossiers d'enquête concernant des Israéliens pouvaient être classés si l'agent chargé de l'enquête estimait que l'affaire ne suscitait pas suffisamment "d'intérêt public", si les preuves étaient jugées "insuffisantes" ou si les responsables présumés "n'avouaient pas le délit". (Al-Fajr, 22 mars 1993)

273. Le 23 mars 1993, un sous-lieutenant a été jugé et condamné à 14 jours de prison pour avoir abattu un jeune garçon de 12 ans à Rafah, le 22 mars 1993. Le porte-parole des FDI a déclaré que le garçon, Mohammed Jarbu'a (ou Mahmoud Taoufik Abd el-Jarbura), dont on savait qu'il souffrait de troubles mentaux, avait été abattu par erreur par l'officier alors qu'il pointait un pistolet pour enfants sur un poste des FDI installé sur un toit. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 mars 1993)

274. Le 24 mars 1993, le tribunal de district de Tel-Aviv a condamné quatre colons de Yitzhar, dans le nord de la Rive occidentale (Einar Noked, 21 ans, Eyal-Haim Noked, 22 ans, Rehavia Piltz, 23 ans, et Binyamin Lev, 21 ans), à six mois de mise à l'épreuve pour s'être livrés, le 27 juin 1991, à des actes de vandalisme dans le village d'Imrin (ou Umrin), près de Naplouse, causant des milliers de shekels de dégâts. D'autre part, Lev, reconnu coupable d'avoir ouvert le feu dans un quartier résidentiel, a été condamné à six mois supplémentaires de mise à l'épreuve. Les Noked ont été conjointement condamnés à verser une amende d'environ 365 dollars, de même que les deux autres accusés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 mars 1993)

275. Le 30 mars 1993, Ya'acov Ohayon, habitant de Netivot, âgé de 34 ans, a été condamné à environ 1 460 dollars d'amende et à trois mois de prison avec sursis par le tribunal d'instance de Beersheba, à la suite de la découverte d'Arabes de Gaza qui séjournaient illégalement dans un entrepôt dont il était propriétaire. (Jerusalem Post, 31 mars 1993)

276. Le 30 mars 1993, Menahem Fodor, maçon de Moshav Nir Yisrael, a été condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal d'instance d'Ashkelon; il avait été reconnu coupable d'avoir autorisé deux travailleurs de Gaza à passer la nuit au Moshav (village coopératif). Il a également été condamné à verser une amende d'environ 2 920 dollars. (Jerusalem Post, 31 mars 1993)

277. Le 31 mars 1993, le tribunal d'instance de Saint-Jean d'Acre a condamné neuf habitants de Shfaram à verser une amende d'environ 274 dollars pour avoir hébergé des résidents des territoires qui séjournaient sans permis dans le pays. Cinq des accusés ont également été mis à l'épreuve. (Jerusalem Post, 1er avril 1993)

C. Traitement de civils

1. Situation générale

a) Brimades et mauvais traitements corporels

278. Le 25 décembre 1992, deux photographes de presse (Yassof Ahmed de Gaza et un autre dont le nom n'a pas été communiqué) auraient été battus par des soldats des FDI lors d'un défilé organisé à Gaza pour protester contre l'expulsion d'activistes vers le Liban. Les FDI prétendent n'avoir aucune trace de l'incident. (Ha'aretz, 27 décembre 1992)

279. Le 1er janvier 1993, le Président de l'Association des avocats de Gaza, Freih Abu Middein, a été arrêté par un soldat israélien alors qu'il rentrait chez lui en voiture. Le soldat l'a frappé au visage avant de vérifier ses papiers d'identité. Abu Middein a déposé une plainte et une enquête devrait avoir lieu sur cet incident. Des avocats de Gaza ont décidé d'entreprendre une grève illimitée pour protester contre cette attaque. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

280. Le 5 janvier 1993, il nous a été signalé que la famille al-A'raj de Khan Younis s'était plainte qu'un de leurs fils, Omar, âgé de 23 ans, avait été arrêté le 4 décembre 1992 par les services généraux de sécurité et gardé en otage jusqu'à ce que l'un de ses frères qui était recherché par les forces de sécurité se rende à la police. Les responsables des services de sécurité ont démenti ces allégations et déclaré que l'homme avait été arrêté parce qu'il était accusé de certains délits contre la sécurité. (Ha'aretz, 5 janvier 1993)

281. Le 17 février 1993, il a été signalé qu'à la suite de l'attaque au couteau perpétrée le 15 février 1993 sur trois Israéliens dans Talpiot-Est (Jérusalem-Est), les résidents de sexe masculin habitant Sheikh Sayid (c'est-à-dire le lieu où la police a d'abord cru que se cachait l'assaillant) auraient fait l'objet d'une rafle et été contraints d'attendre dehors pendant six heures au moins. Par la suite, une vingtaine de personnes ont été arrêtées et toutes, sauf deux, ont été relâchées. (Jerusalem Post, 17 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 18 février 1993)

282. Le 31 mars 1993, des gardes frontière accompagnés d'huissiers ont effectué une descente surprise dans le camp de réfugiés de Shu'fat où ils ont arrêté une vingtaine de résidents. L'opération s'est plutôt déroulée dans le calme, mais trois résidents ont été légèrement blessés lorsque les gardes frontière sur lesquels des jeunes gens lançaient des pierres, ont riposté à l'aide de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Selon des résidents du camp, les percepteurs du fisc et les représentants de l'Office de radiotélévision ont confisqué chez des débiteurs des postes, des magnétoscopes et d'autres appareils. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er avril 1993)

b) Châtiments collectifs

i) Liste des maisons ou des pièces démolies ou murées

283. Le 2 décembre 1992, des équipes municipales, fortement protégées par la police, ont démoli un bâtiment de Azni Siad, illégalement construit dans le quartier d'A-Tur à Jérusalem-Est (cette information a été également relatée dans

Al-Fajr, 7 décembre 1992). Cette construction de 150 mètres carrés avait été construite dans une "zone verte" où toute construction était interdite en vertu des règlements de zonage. (Jerusalem Post, 3 décembre 1992)

284. Le 11 décembre 1992, des soldats ont ouvert le feu, lancé des grenades à main et des missiles sur une maison située à Anza, près de Djénine, où ils pensaient qu'un adolescent armé se cachait. L'adolescent en question et un soldat israélien ont été tués. La maison a été rasée. Il est indiqué que deux jours plus tard, neuf maisons ont été détruites par des soldats à Ma'an, près de Khan Younis, au cours de perquisitions. Aucun des jeunes qui était recherché n'a été trouvé. (Al-Fajr, 28 décembre 1992)

285. Le 13 décembre 1992, dans le quartier de Shu'fat, des équipes fortement protégées par la police ont démolé une habitation. Cette démolition a été effectuée à la suite d'une longue bataille judiciaire menée par la famille Aramin qui s'est soldée par un rejet de la Haute Cour de Justice. Les responsables municipaux ont indiqué que l'habitation avait été construite sans permis sur un terrain qui n'avait pas encore été décrété constructible et qu'ils avaient à maintes reprises averti la famille de ne pas construire dans ce secteur. Egalement le 13 décembre, une source bien informée de la municipalité de Jérusalem a indiqué que la ville redoublait d'efforts pour démolir les habitations illégalement construites dans les quartiers arabes de la capitale. Toutefois, la ville a formellement nié un changement quelconque de politique. Selon cette source, 16 nouveaux arrêtés de démolition avaient été pris par la ville, en novembre, ce qui représentait une augmentation très sensible par rapport au mois précédent. Douze de ces arrêtés concernaient des habitations dans les quartiers de Sur Bahir, d'A-Tur, d'Abu Tor et de Beit Hanina à Jérusalem-Est et quatre des habitations à Jérusalem-Ouest. (Jerusalem Post, 14 décembre 1992)

286. Le 14 décembre 1992, à Naplouse, l'armée a incendié l'intérieur de la maison familiale des Kharaz lors d'un raid de nuit prétendument organisé pour capturer un fugitif armé. Des soldats ont fait irruption dans la maison et, après avoir ordonné à tout le monde de sortir, ont commencé à lancer des grenades cataplexiantes dans toutes les pièces. Selon l'armée, personne n'aurait été arrêté, mais selon la famille Kharaz, deux de leurs fils, Moussa et Ziad, auraient été emmenés. (Ha'aretz, 17 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992)

287. Le 21 décembre 1992, des soldats ont muré la maison d'Abdalla Rabiya, à Beit Einan, près de Ramallah, après que la Cour suprême ait rejeté un appel déposé par sa famille. Rabiya a avoué avoir tué un Palestinien et avoir participé à la torture de suspects palestiniens. (Jerusalem Post, 22 décembre 1992) Le même jour, des soldats ont démolé la maison de Mahmud Nimr Assi de Beit Lakiya, près de Ramallah et muré la maison de Abdel Karim, à Kafr Ein près de Ramallah. (Al-Tali'ah, 24 décembre 1992)

288. Le 22 décembre 1992, dans le village de Ma'an, près de Khan Younis, l'armée a fait sauter une maison où se cachait un fugitif, Iman Uda (ou Ayman Odeh) Salam Majdi (ou Masri), 18 ans, qui a été par la suite arrêté. Selon des sources arabes, la maison a été complètement détruite et plusieurs maisons voisines endommagées. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 23 décembre 1992; Al-Fajr, 28 décembre 1992)

289. Le 3 janvier 1993, il nous a été rapporté que les autorités israéliennes avaient donné l'ordre, en décembre 1992, de démolir ou de murer 17 maisons palestiniennes (12 en Cisjordanie, 3 dans la bande de Gaza et 2 à Jérusalem-Est), soit pour des raisons de sécurité, soit parce qu'elles avaient été construites sans permis. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

290. Le 7 janvier 1993, des soldats israéliens ont fait une descente dans une maison à Taibe, près de Djénine, et ordonné à ses occupants d'en sortir. Ils ont ensuite fait exploser une bombe dans la salle de bains, détruisant les murs et le mobilier. Cette opération avait prétendument pour but de retrouver des personnes recherchées. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

291. Le 10 janvier 1993, il nous a été rapporté que des Palestiniens s'étaient plaints de ce que des soldats avaient lancé des roquettes et endommagé neuf maisons au cours d'une opération de ratissage pour retrouver des fugitifs dans la ville de Gaza. Les propriétaires de ces habitations disaient avoir constaté que de l'argent et des bijoux avaient disparu lorsqu'ils étaient rentrés chez eux quelques heures plus tard. L'armée avait fait évacuer les occupants pour rechercher les suspects. Des sources militaires ont indiqué que l'on vérifiait actuellement la véracité de ces déclarations concernant les dégâts causés à des maisons et les vols de valeur. Deux fugitifs et cinq ou six de leurs complices ont été arrêtés au cours de l'opération. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 janvier 1993)

292. Le 13 janvier 1993, les forces de sécurité ont muré la maison de Nasser Ismail Suleiman de Daharia (district d'Hébron), arrêté en février 1992, qui avait avoué avoir participé à une tentative de meurtre contre Yoram Abragil à Moshav Barush, Rive occidentale. (Ha'aretz, 14 janvier 1993)

293. Le 14 janvier 1993, des soldats ont lancé des roquettes antitank et jeté des grenades sur une maison près de Djénine pour forcer un fugitif à en sortir. Le propriétaire de la maison, sa femme et leur fillette en bas âge avaient été évacués du bâtiment. Le fugitif a été abattu alors qu'il essayait de s'enfuir. (Jerusalem Post, 15 janvier 1993; ces incidents ont également été relatés dans Al-Fajr, 18 janvier 1993)

294. Le 14 janvier 1993, une maison de Deir el-Balah a été détruite et deux des cinq maisons voisines fortement endommagées par des roquettes antitank et des explosifs utilisés pour forcer des "terroristes" à se rendre. Ceux-ci n'ont jamais été retrouvés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 18 janvier 1993)

295. Le 22 janvier 1993, les forces de sécurité ont lancé des roquettes antitank qui ont complètement détruit une maison et endommagé six autres habitations et appartements lors d'une opération de ratissage pour retrouver des fugitifs dans le quartier de Toufah à Gaza. Les FDI ont déclaré que cette opération faisait partie d'une série de fouilles systématiques pour rechercher des fuyards. (Ha'aretz, 24 et 25 janvier 1993, Jerusalem Post, 25 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

296. Le 28 janvier 1993, on a appris que le mouvement "Peace Now" avait demandé au Gouvernement de mettre immédiatement fin à la pratique consistant à lancer des missiles antitank sur des maisons où l'on soupçonnait que des personnes

recherchées avaient trouvé refuge. Même si les soldats avertissaient les habitants, cette pratique était assimilable à un châtement collectif et constituait un traitement cruel et illégal. (Jerusalem Post, 28 janvier 1993)

297. Le 18 février 1993, il a été signalé que trois professeurs en ingénierie de l'Université islamique de Gaza avaient estimé à 845 000 dollars le montant des dégâts causés par les FDI le 11 février à 18 maisons, dans le cadre de l'opération menée contre les quatre membres du Hamas auteurs de l'attaque armée de Khan Younis. Selon les professeurs, les dégâts étaient moins importants qu'on ne l'avait d'abord pensé. Seules neuf maisons avaient été totalement détruites; quatre autres l'avaient été à 50 % et les cinq dernières avaient été endommagées à moins de 30 %. Les FDI avaient indiqué que 17 maisons avaient été endommagées; elles avaient promis d'indemniser toutes les personnes qui en feraient la demande, à condition qu'elles n'aient aucun lien avec les hommes armés. Environ 185 personnes habitaient les 18 maisons concernées; la plupart vivent actuellement sous la tente ou chez des voisins. A Gaza, le Centre pour les droits et la loi affirmait que les demandes d'indemnisation faites au mois de novembre, à la suite de la première opération au cours de laquelle les FDI avaient utilisé des armes antichar pour détruire les repères supposés des fugitifs et qui avait entraîné la destruction de huit maisons, étaient encore en train d'être étudiées par une mission militaire d'appel. Le Centre a précisé que, par le passé, lorsque des maisons avaient été détruites accidentellement ou par erreur, les FDI avaient accordé des indemnisations satisfaisantes. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 février 1993; Jerusalem Post, 14 février 1993; Ha'aretz, 16 février 1993; Jerusalem Post, 18 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993; Al-Tali'ah, 18 février 1993)

298. Le 21 février 1993, il a été signalé que les autorités chargées de la sécurité indemniserait les familles des territoires dont les maisons avaient été endommagées par des missiles antichar utilisés lors d'opérations militaires. Le nombre de maisons endommagées ou détruites était estimé à 30 ou 40. (Ha'aretz, 21 février 1993)

299. Le 23 février 1993, une source proche du haut commandement de la région sud a déclaré que l'armée ouvrirait une enquête sur les affirmations de résidents palestiniens selon lesquelles les soldats auraient provoqué des dégâts matériels importants lors d'une opération militaire menée dans le but d'arrêter des fugitifs recherchés dans le quartier Nabura, à Rafah, le 22 février 1993. Selon des sources palestiniennes, trois maisons auraient été endommagées au cours de l'opération. (Jerusalem Post, 23 février 1993; Ha'aretz, 24 février 1993)

300. Le 24 février 1993, il a été signalé que, selon un responsable de l'administration civile, plus de 30 maisons de la bande de Gaza avaient été endommagées au cours des derniers mois. Des missiles antichar avaient également été utilisés sur la Rive occidentale. (Ha'aretz, 24 février 1993)

301. Le 3 mars 1993, des soldats ont muré l'habitation des frères Iman et Amin Sha'at (ou Sa'ad) de Rafah, soupçonnés d'avoir activement participé, le 2 mars 1993, au meurtre de Yehoshua Weissbrod. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 mars 1993; Jerusalem Post, 8 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 8 mars 1993)

302. Le 4 mars 1993, les autorités israéliennes ont détruit deux pièces d'une maison située dans le quartier de Zeitoun, à Gaza, et appartenant à Fadl Mahmoud Hamed, âgé de 30 ans. Hamed a été arrêté au début de l'année et accusé d'avoir participé à des opérations militaires. (Al-Fajr, 8 mars 1993)

303. Le 5 mars 1993, dans le quartier de Zeitan à Gaza, les forces de sécurité ont muré la maison de Ziad Salim Hosni Silmi, qui avait poignardé à mort deux Israéliens, à Tel-Aviv, le 1er mars 1993. (Ha'aretz, 7 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993)

304. Le 9 mars 1993, près de l'endroit où Yehoshua Weissbrod avait été tué le 2 mars 1993, dans le camp de réfugiés de Rafah où il avait pénétré par erreur, des soldats ont procédé à des mises sous scellés d'habitations se trouvant à proximité du lieu du drame. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 mars 1993)

305. Le 15 mars 1993, les forces de sécurité ont muré la maison d'Imoun Suhbi Muhammed Abu Ma'arouf, de Khan Younis, soupçonné d'avoir poignardé un Israélien à Rehovot, le 11 mars 1993. (Ha'aretz, 17 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

306. Le 20 mars 1993, sept maisons auraient été endommagées par des roquettes antichar lors d'une opération orchestrée contre des fugitifs dans le camp de réfugiés de Deir el-Balah. Neuf (ou 14) habitations auraient été détruites lorsque l'armée a fait sauter dans le sous-sol des bunkers fortifiés découverts à l'occasion de cette opération. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993)

307. Le 22 mars 1993, les forces de sécurité ont muré les pièces dans lesquelles vivait, chez ses parents, Nasser Shkirat qui avait poignardé six personnes dans un lycée de Talpiot. (Ha'aretz, 23 mars 1993)

308. Le 26 mars 1993, à Rafah, des soldats ont détruit un bunker utilisé par des "terroristes" du mouvement Hamas pour séquestrer et torturer des personnes soupçonnées de collaboration. Craignant que des activistes armés ne se cachent encore dans le souterrain, les soldats ont fait sauter l'immeuble après en avoir évacué les habitants. De sources palestiniennes, deux maisons auraient été démolies et une autre endommagée. (Jerusalem Post, 28 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993)

ii) Couvre-feu, secteurs interdits ou bouclés

309. Le 1er décembre 1992, le couvre-feu décrété dans le quartier de Sheikh Radwan trois jours auparavant a été réimposé à la suite des affrontements qui avaient eu lieu lorsqu'il avait été levé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 2 décembre 1992)

310. Le 2 décembre 1992, le couvre-feu a été maintenu dans le quartier de Sheikh Radwan et dans le camp de réfugiés de Askar, près de Ramallah. (Ha'aretz, 3 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 décembre 1992)

311. Les 4 et 5 décembre 1992, le couvre-feu est resté en vigueur dans le quartier de Sheikh Radwan et dans le camp de réfugiés de Jabalia. (Ha'aretz, 6 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 7 décembre 1992)

312. Le 6 décembre 1992, le couvre-feu est resté en vigueur dans le quartier de Sheikh Radwan. Le couvre-feu a été décrété à Khan Younis, dans le camp de réfugiés voisins ainsi que dans les camps de réfugiés de Jabalia et de Shati. (Ha'aretz, 7 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

313. Le 7 décembre 1992, le district de Gaza a été bouclé à la suite du meurtre de trois soldats près de Beit Lahya. (Jerusalem Post, 8 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 décembre 1992; Al-Fajr, 14 décembre 1992)

314. Le 8 décembre 1992, le district de Gaza est resté bouclé. Le couvre-feu a été décrété dans tous les principaux camps de réfugiés dans la bande de Gaza et dans les ports du secteur; entre 250 000 et 400 000 (ou 600 000) personnes se sont ainsi retrouvées consignées chez elles. Le couvre-feu a été décrété à Beit Sahur à la suite d'un incident au cours duquel un jeune homme masqué a été abattu par des soldats. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 10 décembre 1992; Al-Fajr, 14 décembre 1992)

315. Le 9 décembre 1992, le couvre-feu est resté en vigueur dans la plus grande partie de Gaza. Un couvre-feu était aussi décrété dans le secteur de Beit Omar, près d'Hébron, pour prévenir des troubles. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 10 décembre 1992)

316. Le 10 décembre 1992, la bande de Gaza est restée bouclée, ce qui a empêché les travailleurs de se rendre en Israël et les pêcheurs de sortir en mer. La ville de Gaza était la seule grande zone de population dans la bande qui n'était pas placée sous couvre-feu. Le couvre-feu a été décrété à Anzah à la suite d'une fusillade au cours de laquelle un fugitif a été tué. (Ha'aretz et Jerusalem Post, 11 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

317. Les 11 et 12 décembre 1992, les FDI ont levé le couvre-feu imposé dans le camp de réfugiés de Jabalia, mais le couvre-feu était de nouveau décrété dans le camp de réfugiés et le village de Beit Hanun à la suite d'affrontements. Le couvre-feu était décrété à Bani Naïm à la suite d'un incident au cours duquel un jeune homme masqué a été tué par des militaires. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 décembre 1992)

318. Le 13 décembre 1992, le couvre-feu a été imposé à Hébron à la suite du meurtre d'un soldat dans le secteur. L'armée a bouclé les territoires alors que les services de sécurité continuaient de rechercher les activistes qui avaient enlevé un garde frontière à Lod. Le couvre-feu a été maintenu à Nuseirat, à Jabalia, dans le quartier de Sheikh Radwan, à Beit Hanun et dans les camps de réfugiés de Shati et d'el-Bureij. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 décembre 1992; Al-Fajr, 21 décembre 1992)

319. Le 14 décembre 1992, les territoires sont restés bouclés tandis que les FDI et le Service général de sécurité continuaient leur opération de ratissage à la recherche du policier enlevé. La plupart des villes et tous les camps de réfugiés de la bande de Gaza ont été placés sous couvre-feu. Jérusalem-Est a été particulièrement bouclé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 décembre 1992)

320. Le 15 décembre 1992, les arrêtés de couvre-feu et de fermeture générale sont restés en vigueur dans tous les camps de réfugiés de la bande de Gaza et dans les territoires. (Ha'aretz, 16 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 17 décembre 1992)

321. Le 16 décembre 1992, il était toujours interdit aux Arabes des territoires de se rendre en Israël. Le couvre-feu n'était plus en vigueur à Deir el-Balah et dans plusieurs autres localités. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 17 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 21 décembre 1992)

322. Le 17 décembre 1992, le couvre-feu était imposé dans le district de Gaza et le décret de fermeture de la Rive occidentale restait en vigueur. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 décembre 1992)

323. Les 18 et 19 décembre 1992, vers 15 heures, le couvre-feu a été partiellement levé à Khan Younis et dans le camp de réfugiés voisin pour permettre aux femmes de s'approvisionner. Le couvre-feu a été décrété dans le village de Yatta, près d'Hébron, à la suite de tirs sur des soldats en poste à un barrage routier. La mesure de fermeture concernant Naplouse, Djénine et Tulkarem a été rapportée. Celle concernant la Rive occidentale a été maintenue. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 décembre 1992)

324. Le 20 décembre 1992, l'armée a rapporté la mesure de fermeture concernant une grande partie de la Rive occidentale. Il en a été de même dans les secteurs de Djénine, de Naplouse et de Tulkarem mais les résidents de Ramallah et de Bethléem ne pouvaient toujours pas se rendre en Israël. Le couvre-feu a été maintenu à Hébron et dans la ville voisine de Yatta, ainsi que dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 décembre 1992)

325. Le 21 décembre 1992, les FDI ont maintenu la fermeture du district de Gaza alors que plus de la moitié de la population était touchée par le couvre-feu. La mesure de fermeture de la zone de Ramallah a été rapportée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 décembre 1992)

326. Le 22 décembre 1992, la mesure de la région nord de la bande de Gaza a été rapportée. (Ha'aretz, 23 décembre 1992)

327. Le 23 décembre 1992, la mesure de fermeture du district de Gaza a été rapportée. Le couvre-feu imposé à la plupart des villes du secteur a été levé. Après le départ des travailleurs pour Israël, les FDI ont imposé le couvre-feu dans les camps de réfugiés de Jabalia, de Shati, d'el-Bureij et de Nuseirat, dans le quartier de Sheikh Radwan à Gaza, à Khan Younis et dans les camps de réfugiés voisins. Le couvre-feu a été décrété dans le camp de réfugiés de Balata à la suite d'un incident au cours duquel les coups de feu ont été tirés sur des gardes frontière. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 décembre 1992)

328. Le 24 décembre 1992, pour la première fois depuis deux semaines, le couvre-feu a été levé sur l'ensemble de la bande de Gaza. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992)

329. Le 28 décembre 1992, les FDI ont décidé de décréter le couvre-feu dans les camps de réfugiés de Shati et de Jabalia ainsi que dans le square palestinien et

le quartier de Sheikh Radwan, bande de Gaza à la suite des troubles qui s'y étaient produits les 25 et 26 décembre 1992 au cours desquels un résident avait été tué. (Ha'aretz, 28 décembre 1992; également relaté dans Al-Fajr, 28 décembre 1992)

330. Le 30 décembre 1992, le couvre-feu a été décrété dans le quartier d'Abu Senan à Hébron à la suite d'un incident au cours duquel cinq cocktails Molotov ont été lancés sur une patrouille des FDI. Dans l'après-midi, le couvre-feu a été imposé sur la plus grande partie de la bande de Gaza, les FDI et le Service général de sécurité craignant des attentats "terroristes" le 1er janvier, jour anniversaire de la fondation du "Fatah". Toutefois, les travailleurs ont été autorisés à traverser la Ligne verte. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 31 décembre 1992; Al-Fajr, 4 janvier 1993)

331. Le 31 décembre 1992, jour du "Fatah", le couvre-feu a été maintenu dans la bande de Gaza. Les travailleurs ont pu se rendre en Israël. (Ha'aretz, 1er janvier 1993)

332. Les 1er et 2 janvier 1993, la bande de Gaza était toujours soumise au couvre-feu total imposé depuis le 30 décembre 1992 pour essayer d'empêcher que des troubles ne se produisent pendant la journée du "Fatah" (également relatés dans Al-Fajr, 11 janvier 1993). La ville de Jérusalem a également été fermée aux Palestiniens des territoires le 1er janvier. A la suite de certains incidents, les FDI ont imposé un couvre-feu dans le secteur de la mosquée Khaled al-Amud à Naplouse. Les camps de réfugiés d'Askar et de Balata ont également été placés sous couvre-feu après des affrontements avec les FDI. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1993)

333. Le 3 janvier 1993, le couvre-feu imposé depuis quatre jours dans le district de Gaza a été levé. Un couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Balata après que des hommes masqués eurent mis le feu au véhicule d'un habitant de Tayyiba qui ramenait des ouvriers chez eux après leur travail. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 janvier 1993)

334. Le 3 janvier 1993, les FDI ont imposé un couvre-feu au camp de réfugiés d'Aida et arrêté plusieurs habitants. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

335. Le 5 janvier 1993, les FDI ont bouclé le secteur de la Grotte des patriarches à Hébron après que plusieurs cocktails Molotov eurent été lancés sur un autobus. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 6 janvier 1993)

336. Le 7 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Jabalia après que des coups de feu eurent été tirés sur une patrouille des FDI. (Ha'aretz, 8 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 11 janvier 1993). Également le 7 janvier 1993, la ville de Beit Ummar près d'Hébron a été placée sous couvre-feu, et toutes les maisons ont été systématiquement fouillées, sous prétexte de rechercher des membres du mouvement Hamas. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

337. Le 12 janvier 1993, des soldats des FDI ont bouclé tout un quartier pour rechercher les assaillants d'un Israélien qui avait été attaqué à coups de couteau à Kalkilia. Le village de Kafr Aboud a été placé sous couvre-feu après

que des coups de feu eurent été tirés sur une voiture israélienne. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 janvier 1993); également relaté dans Al-Tali'ah, 14 janvier 1993)

338. Le 12 janvier 1993, Tulkarem a été déclarée zone militaire fermée. (Al-Fajr, 18 janvier 1993)

339. Le 13 janvier 1993, les FDI ont bouclé pour une semaine le secteur du marché à Kalkilia pour essayer de retrouver un homme qui avait attaqué un officier des FDI. (Ha'aretz, 14 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 14 janvier 1993)

340. Le 14 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé au camp de réfugiés de Deheishe où l'on avait jeté des pierres sur des soldats. Le camp de réfugiés de Deir-el-Balah a été placé sous couvre-feu durant plusieurs heures pendant que l'on recherchait des fugitifs. (Ha'aretz, 15 janvier 1993; Jerusalem Post, 17 janvier 1993)

341. Le 17 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé au camp de réfugiés de Shati après la mort d'un adolescent tué au cours d'une manifestation. (Ha'aretz, 21 janvier 1993). Egalement le 17 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé à Hébron après que des coups de feu eurent été tirés contre un véhicule israélien. (Al-Tali'ah, 21 janvier 1993)

342. Le 18 janvier 1993, les camps de réfugiés d'el-Arroub, Shati et Jabalia ont été placés sous couvre-feu après que deux cocktails Molotov eurent été lancés contre un véhicule israélien. (Ha'aretz, 19 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 25 janvier 1993)

343. Le 19 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé dans le village de Beit Sahur et ses environs après qu'un agent de la sécurité eut été abattu dans le bureau d'une station-service de Beit Sahur. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 20 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 21 janvier 1993)

344. Le 20 janvier 1993, le couvre-feu a été maintenu pendant toute la journée au camp de réfugiés de Shati ainsi qu'aux villages de Allar et Abeida. (Ha'aretz, 21 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 21 janvier 1993)

345. Le 21 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé à Ain Arik près de Ramallah après que des voitures de colons eurent été attaquées à coups de pierres. (Al-Fajr, 25 janvier 1993)

346. Le 25 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé dans un des secteurs du camp de réfugiés de Jabalia où des troubles s'étaient produits. (Ha'aretz, 26 janvier 1993)

347. Le 28 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé dans le secteur de Sajayah à Gaza. (Ha'aretz, 29 janvier 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er février 1993)

348. Les 29 et 30 janvier 1993, un couvre-feu a été imposé dans le camp de Khan Younis et dans les secteurs avoisinants à Gaza après l'assassinat de deux soldats dans une colonie voisine. Un couvre-feu a aussi été imposé à

Kfar Samaria dans le district de Tulkarem après que deux frères arabes eurent été blessés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1993; Al-Fajr, 8 février 1993)

349. Les 5 et 6 février 1993, le couvre-feu a été imposé dans les camps de réfugiés d'el-Bureij, Nuseirat et Jabalia, à la suite de heurts. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 7 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993)

350. Le 7 février 1993, le couvre-feu a été imposé sur la région de Beit Jalla, après que deux grenades eurent été lancés sur un autobus israélien. (Jerusalem Post, 8 février 1993)

351. Le 9 février 1993, le couvre-feu est resté en vigueur au camp de réfugiés de Jabalia pour la quatrième journée consécutive. (Al-Fajr, 15 février 1993)

352. Le 11 février 1993, les FDI ont imposé le couvre-feu à Khan Younis pour se mettre à la recherche de fugitifs. (Ha'aretz, 12 février 1993)

353. Le 15 février 1993, un couvre-feu de plusieurs heures a été imposé sur des villages arabes de Talpiot-Est, à la suite du meurtre d'un Israélien à un arrêt d'autobus. (Jerusalem Post, 16 février 1993)

354. Le 17 février 1993, le couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés d'el-Askar, à la suite du décès d'un adolescent masqué abattu par l'armée. (Jerusalem Post, 18 février 1993)

355. Le 19 février 1993, le couvre-feu qui avait été imposé à Hébron et dans les villages voisins a été levé. Ce couvre-feu avait été imposé après que des coups de feu eurent été tirés contre la voiture d'un colon et que les passagers eurent été blessés le 14 février 1993. (Al-Fajr, 22 février 1993)

356. Le 21 février 1993, afin de désamorcer la tension dès le début du mois du ramadan, les FDI ont annoncé une réduction de l'horaire du couvre-feu dans le district de Gaza. Pour que la prière du ramadan puisse s'effectuer à l'heure voulue, le couvre-feu nocturne à Gaza et Khan Younis devait entrer en vigueur à 21 heures, et non plus à 19 heures. Les FDI ont imposé le couvre-feu sur plusieurs villages arabes situés à proximité de la jonction de Tapuah, afin de rechercher les hommes armés qui avaient tiré des coups de feu sur un autobus de la compagnie "Egged". (Ha'aretz, Jerusalem Post, 22 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er mars 1993)

357. Le 22 février 1993, un couvre-feu a été imposé dans les villages de Huwarah et Jama'in, dans la région de Naplouse. (Al-Fajr, 1er mars 1993)

358. Le 24 février 1993, un couvre-feu a été imposé à Rafah après qu'un adolescent palestinien eut été tué par des militaires le jour précédent. (Al-Tali'ah, 25 février 1993 et Al-Fajr, 1er mars 1993)

359. Le 1er mars 1993, les FDI ont bouclé la bande de Gaza à la suite d'un attentat "terroriste" à Tel-Aviv au cours duquel deux personnes avaient été tuées. L'entrée d'Israël a été interdite aux travailleurs de la bande. (Jerusalem Post, 2 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993; Al-Fajr, 8 mars 1993)

360. Le 2 mars 1993, toute la bande de Gaza est restée bouclée. L'armée a imposé un couvre-feu dans le secteur de Rafah à la suite du meurtre d'un Israélien dans le camp de réfugiés de cette localité. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993; Al-Fajr, 8 mars 1993)
361. Le 3 mars 1993, le district de Gaza est resté bouclé et le couvre-feu a été maintenu à Rafah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993)
362. Le 4 mars 1993, le couvre-feu a été maintenu dans le camp de réfugiés de Rafah et dans les quartiers avoisinants. La bande de Gaza est restée bouclée. Le couvre-feu a été imposé dans la zone de Tulkarem à la suite d'un incident au cours duquel une ambulance militaire avait été mitraillée. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 5 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993)
363. Le 5 mars 1993, le couvre-feu imposé à Tulkarem a été levé. Toutefois, le couvre-feu a été maintenu à Rafah pour la quatrième journée de suite. (Al-Fajr, 8 mars 1993)
364. Le 7 mars 1993, le couvre-feu a été levé à Rafah et dans les zones avoisinantes. Le porte-parole des FDI a annoncé que le bouclage du district de Gaza serait levé le 8 mars 1993, à 3 heures du matin. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)
365. Le 8 mars 1993, l'armée a bouclé la zone de Khan Younis où elle recherchait l'auteur d'une agression au poignard qui avait coûté la vie à un Israélien. (Jerusalem Post, 9 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)
366. Le 9 mars 1993, le couvre-feu a été imposé dans le camp de réfugiés de Jabalia où au moins 10 Palestiniens ont été blessés par balle. (Al-Fajr, 15 mars 1993)
367. Les 12 et 13 mars 1993, le couvre-feu a été décrété à Hébron où deux soldats avaient été blessés lorsque des coups de feu avaient été tirés sur leur jeep. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)
368. Le 14 mars 1993, le couvre-feu a été maintenu à Hébron. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)
369. Le 15 mars 1993, le couvre-feu aurait été levé à Hébron. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)
370. Le 16 mars 1993, le couvre-feu a été levé à Khan Younis. (Jerusalem Post, 17 mars 1993)
371. Le 20 mars 1993, le couvre-feu a été décrété dans le camp de réfugiés de Jabalia qui a été de surcroît déclaré zone militaire interdite à la suite du meurtre d'un soldat israélien. Le couvre-feu a été décrété à Khan Younis et dans le camp de réfugiés voisin où des fugitifs étaient recherchés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 mars 1993)

372. Le 22 mars 1993, le couvre-feu a été maintenu pour la deuxième journée dans les villages de Kufr Deek, Burkin, Deir Ballout, Zawiyeh, Hareth et Kufl Harith. (Al-Fajr, 29 mars 1993)

373. Le 23 mars 1993, un couvre-feu d'une journée a été décrété à Deir el-Balah. (Ha'aretz, 24 mars 1993)

374. Les 26 et 27 mars 1993, le couvre-feu a été décrété à Tulkarem, dans le camp de réfugiés de cette ville et dans le village voisin de Danabeh, à la suite d'un incident au cours duquel un garde frontière avait été abattu. A la suite de troubles, le couvre-feu a été décrété à Rafah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

375. Le 28 mars 1993, les FDI ont bouclé le district de Gaza après qu'un Israélien eut été poignardé à mort dans la colonie de peuplement de Nissanit (Gaza). Le couvre-feu aurait été maintenu à Rafah. (Jerusalem Post, 29 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993.) Egalement le 28 mars 1993, le couvre-feu a été imposé dans les régions de Beit Lahia et de Beit Hanoun. Le couvre-feu a également été imposé à Rafah. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

376. Le 29 mars 1993, le couvre-feu a été décrété à Beit Hanoun après le meurtre d'un Israélien à Kfar Yam. Le couvre-feu a été maintenu dans l'îlot G du camp de réfugiés de Rafah, où des fugitifs étaient recherchés, ainsi que dans le quartier de Sheikh Radwan à Gaza, où des soldats avaient abattu un fugitif qui était membre du Fatah. Le couvre-feu a été levé à Tulkarem et dans le village voisin de Danabeh. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 30 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

377. Le 30 mars 1993, les FDI ont bouclé la Rive occidentale à la suite du meurtre de deux policiers, près de Hadera. (Ha'aretz, 31 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

378. Le 31 mars 1993, le Gouvernement israélien a décidé de couper tout accès aux territoires occupés, tant de Jérusalem-Est que d'Israël et des autres régions du monde. La décision ainsi prise aurait été plus stricte que les mesures imposées lors de la guerre du Golfe, car même les personnes munies d'un permis spécial les autorisant à pénétrer en Israël ont été interdites d'accès. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

iii) Autres formes de traitement collectif

379. Le 25 décembre 1992, des sources palestiniennes ont signalé que les forces de sécurité avaient arrêté à Bethléem des dizaines d'activistes en prévision des fêtes de Noël. (Ha'aretz, 25 décembre 1992)

380. Le 30 décembre 1992, en prévision du jour du Fatah, le 1er janvier, les forces de sécurité ont arrêté quelque 200 militants du Fatah. (Ha'aretz, 31 décembre 1992, 1er janvier 1993)

381. Le 8 mars 1993, à la suite de l'assassinat d'un Israélien dans la bande de Gaza, une centaine de Palestiniens ont été arrêtés et emmenés les yeux bandés vers un local transformé pour les besoins en centre d'interrogatoires, non loin

de la scène du meurtre. Les agents du Service général de sécurité voulaient établir si l'assassin avait des complices; presque toutes les personnes interpellées ont été relâchées par la suite. (Jerusalem Post, 9 mars 1993)

382. Le 8 mars 1993, il a été signalé que les forces de sécurité israéliennes avaient systématiquement perquisitionné les domiciles des habitants de Rafah et avaient arrêté plus de 200 Palestiniens. Selon le Centre de Gaza pour la défense des droits de l'homme et de la loi, près de 100 détenus avaient jusqu'à présent avoué avoir jeté des pierres sur le véhicule de Yehoshua Weissbrod. Les autorités auraient également coupé l'eau et l'électricité à Rafah et dans les camps de réfugiés avoisinants le soir du 4 mars 1993. L'approvisionnement n'aurait été rétabli que le matin suivant. (Al-Fajr, 8 mars 1993)

c) Expulsions

i) Déportation massive de Palestiniens le 17 décembre 1992

383. Le 17 décembre 1992, Israël a expulsé 415 activistes palestiniens islamiques. L'arrêté d'expulsion a été pris après l'enlèvement à Lod, le 13 décembre 1992, d'un garde frontière israélien par des militants du mouvement Hamas qui voulaient l'échanger pour obtenir la libération du chef spirituel et fondateur du mouvement Hamas, le cheikh Ahmed Yassin. L'armée a lancé une vaste opération d'arrestations dans les territoires au cours de laquelle des centaines de personnes apparemment affiliées au mouvement Hamas et au Djihad islamique ont été arrêtées. A la fin de la semaine, 1 600 personnes avaient été arrêtées. Deux jours plus tard, le 15 décembre, le corps du policier était découvert près de la colonie de peuplement de Kfar Adumim. Le lendemain, 16 décembre, le Gouvernement décidait d'expulser des activistes islamiques : 418 personnes détenues dans différents centres de détention ont été rassemblées par l'armée puis transportées, les yeux bandés et menottes aux mains, vers la bande de terre au sud du Liban, située entre la "zone de sécurité" et le reste du Liban. Joshua Schoffman, représentant l'Association des droits civils en Israël, et les avocats Lea Tsemel et André Rosenthal, au nom de familles de détenus, ont immédiatement saisi la Haute Cour israélienne pour demander une ordonnance de sursis à l'exécution, qu'ils ont obtenue, arguant que l'expulsion était illégale au motif de déni des garanties d'une procédure régulière. Toutefois, cette ordonnance a été annulée le lendemain matin, le tribunal ayant statué que les commandants militaires pouvaient, dans les territoires occupés, ordonner l'expulsion immédiate, jusqu'à concurrence de deux ans, de tout Palestinien sans lui accorder le droit de se prémunir en appel et sans avertissement préalable. Quatre cent quinze hommes ont été expulsés : 163 du district de Gaza et 252 de la Rive occidentale. Parmi eux se trouvait M. Abdel Aziz Rantisi, fondateur du mouvement Hamas, résidant dans le camp de Khan Younis, M. Mahmoud a-Zaher, chargé de cours à l'Université islamique de Gaza et MM. Ahmed Nimr Hamdan et Atia Mahjaz, dont les deux noms figuraient sur une liste de 11 personnes dont l'expulsion avait été annulée en août 1992 par le Premier Ministre Yitzhak Rabin. Le Gouvernement libanais ayant refusé l'entrée des expulsés sur son territoire, un camp de tentes a été établi près de Marj Al-Zohour. (Pour les références de presse, voir le paragraphe 405.)

384. Le 21 décembre 1992, trois expulsés auraient été blessés par des tirs d'artillerie de l'armée du Sud-Liban alors qu'ils tentaient d'atteindre la zone de sécurité. Le 22 décembre 1992, la Haute Cour de Justice a rejeté deux

recours en appel lui demandant d'ordonner au Gouvernement d'autoriser le retour en Israël des 415 expulsés. La première demande avait été déposée le 18 décembre 1992 par les avocats Avidgor Feldman et André Rosenthal à la demande de plusieurs familles. Ultérieurement s'est joint à leur action Imad Dakwar, représentant le Parti démocratique arabe et Abdul Wahab Darawshe. Les tribunaux militaires constitués pour examiner les appels déposés à titre individuel par des membres du mouvement Hamas et du Djihad islamique ont commencé à siéger le 28 décembre. Chaque instance avait à sa tête un juge militaire et était habilitée à raccourcir ou annuler l'arrêté d'expulsion concernant chacun des 415 déportés. Le 30 décembre, les FDI publiaient une liste portant les noms de 10 déportés dont IDF reconnaissait avoir expulsé par erreur, à savoir Jawad a-Din, Iad a-Din, Bassem Sayuri, Sa'id Amer, Az Bashir, Mahmud Akilan, Ali Tayem, Hassan Mabhu, Haled Tzalibi et Akron Tla. Le 31 décembre, le Premier Ministre Yitzhak Rabin confirmait qu'Israël ne donnerait suite à aucune nouvelle demande présentée par le Comité international de la Croix-Rouge en vue d'obtenir une assistance médicale unilatérale en faveur des expulsés et l'évacuation des malades vers un hôpital à Marjayoun, dans la "zone de sécurité". (Ibid.)

385. Le 7 janvier 1993, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a accédé à une demande de la Croix-Rouge qui souhaitait faire une visite dans le camp pour évaluer les besoins d'aide humanitaire des expulsés. Le Liban a accepté d'autoriser deux représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à se rendre en avion dans cette zone de sécurité et à visiter le camp. (Ibid.)

386. Le 7 janvier 1993, les Services généraux de sécurité israéliens auraient recommandé d'expulser six à sept membres du mouvement Hamas tout au plus. Les membres de ces services avaient été très étonnés d'apprendre que plus de 400 Palestiniens avaient été expulsés. (Ibid.)

387. Le 9 janvier 1993, deux représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été transportés jusqu'au camp à bord d'un hélicoptère spécialement affrété à cette fin et conduit par un équipage de la FINUL. Ils sont rentrés au Siège de la FINUL à Nakoura, à l'intérieur de la "zone de sécurité" en ramenant avec eux Bassem Sayuri (ou Siyuri), âgé de 16 ans, qui avait été expulsé par erreur et Zuhar Lubada, 31 ans, qui souffrait de troubles rénaux. Sayuri a ensuite été ramené chez lui à Hébron par les FDI, tandis que Lubada a été admis à l'hôpital de la FINUL à Nakoura. Par la suite, ce dernier a été remis à une unité des FDI, examiné par un médecin des FDI et transféré dans un hôpital à Marjayoun. (Ibid.)

388. Le 14 janvier 1993, nous avons appris que six autres Palestiniens avaient été expulsés par erreur, ce qui porte leur total à 16. Jusqu'ici, seul Bassem Sayuri a pu rentrer chez lui. Ces six hommes sont : Abd al-Rahman Ibrahim al-Aruri; Mustafa Mohammed Said Abu Ara; Yasser Suleiman Daud Mansua; Naim Mohammed Ibrahim al-Rul; Mahar Sadaq Mustafa Haryam et Mohammed Suleiman Nimar. Nous avons également appris que 78 autres militants qui devaient aussi être expulsés avaient été rayés de la liste au dernier moment. On ne savait pas pourquoi leurs arrêtés d'expulsion avaient été annulés. (Ibid.)

389. Le 15 janvier 1993, Israël a annoncé qu'il autoriserait le CICR à livrer des fournitures médicales aux expulsés. (Ibid.)

390. Le 17 janvier 1993, un jury spécial composé de sept juges a commencé à examiner devant la Haute Cour de Justice un recours contestant la légalité de l'expulsion. De nombreux avocats représentaient les expulsés parmi lesquels Avigdor Feldman, Leah Tsemel et André Rosenthal. L'Association pour les droits civils en Israël et l'Organisation de défense des droits dans les territoires s'étaient également associées à cette action. Un tribunal militaire de Ramallah a commencé à examiner le recours en appel formé par l'un des expulsés, Rifat Sali Yaish, de Naplouse. (Ibid.)

391. Le 22 janvier 1993, il nous a été rapporté que 10 autres personnes avaient été expulsées par erreur, en plus des 16 dont nous avons déjà parlé.

392. Le 23 janvier 1993, des membres de la Croix-Rouge ont pu évacuer 17 expulsés du camp de toile au Liban au moyen de trois hélicoptères britanniques. Quatre d'entre eux étaient malades ou blessés et ont été emmenés à l'hôpital de Marjayoun dans la "zone de sécurité" tandis que les 13 autres ont été ramenés en Israël. Un expulsé qui avait été évacué du camp deux semaines auparavant était déjà soigné à l'hôpital de Marjayoun pour des troubles rénaux. Les 13 expulsés en question faisaient partie des 15 personnes expulsées par erreur et à qui le Gouvernement a notifié qu'elles pouvaient rentrer. Deux de ces 15 personnes ont choisi de rester au camp. Les 13 hommes ont été ramenés à Haïfa où ils ont été remis à l'armée. Des sources militaires ont indiqué que sept hommes retourneraient en prison, que quatre iraient dans des camps de détention et que deux pourraient rentrer chez eux. Ces 13 hommes étaient : Jawad Issa Mohammed A-din; Iyad Mufdi Hussein A-Din; Said Ibrahim Mohammed Amar; Mustafa Mohammed Said Abu Ara; Abd el-Rahman Ibrahim Yussuf Aruri; Yasser Daud Suleiman Mansour; Az a-din Nimr Ali Bashir; Ali Mohammed Tayam; Hassan Abd al-Rauf Mohammed Maghuh; Khaled Mahmud Mustafa Salibi; Akram Ahmed Mohammed Tala'; Mahar Sadaq Mustafa Karim et Mohammed Salim Nimr Abu Alam'aza. Les deux expulsés qui ont refusé de rentrer étaient : Mohammed Abdallah Hussein Akilan et Naim Mohammed Ibrahim al-Ajul. (Ibid.)

393. Le 26 janvier 1993, on a appris que les expulsés avaient repoussé l'offre du Gouvernement de les autoriser à rencontrer des membres de leur famille ou leurs avocats pour déterminer s'ils souhaitaient former un recours contre leurs arrêtés d'expulsion. Dans une déclaration écrite présentée à la Haute Cour de Justice le 25 janvier 1993, le Procureur général Yosef Harish a déclaré que "chaque expulsé aura le droit de rencontrer une fois son représentant (avocat ou membre de sa famille) pour le consulter sur l'opportunité de faire appel contre son arrêté d'expulsion". (Ibid.)

394. Le 28 janvier 1993, la Haute Cour de Justice a déclaré nul le décret d'expulsion mais indiqué qu'Israël n'était pas tenu de rapatrier les expulsés. La Cour a aussi rejeté 13 appels formés par des représentants d'expulsés et par plusieurs autres organisations. Dans son opinion concernant ces expulsions, la Haute Cour a reconnu que seules "des circonstances concrètes exceptionnelles" pouvaient justifier que l'on refuse à une personne le droit à un procès équitable. La Cour a toutefois noté que ces circonstances n'étaient pas décrites dans le décret d'expulsion. Elle n'a pas ordonné au Gouvernement de rapatrier les personnes expulsées et a estimé que le maintien en vigueur des arrêtés d'expulsion se justifiait par le fait qu'il existait des dispositions d'exception applicables en cas d'urgence qui prévoyaient la possibilité d'ordonner des expulsions individuelles. Les juges ont conclu que le décret

d'expulsion correspondait en fait à 415 expulsions individuelles, et que chaque intéressé avait été expulsé sur la base de preuves apportées contre lui individuellement. La Haute Cour avait jugé dans une précédente décision que la quatrième Convention de Genève interdisait les déportations massives mais non pas les expulsions individuelles. Toutefois, les sept juges du jury ont estimé que l'instrument juridique utilisé pour réaliser cette expulsion massive, à savoir le décret général d'expulsion temporaire, n'était pas valable. Les avocats des expulsés ont argué que ce décret, qui limitait la durée de la mesure d'expulsion à deux ans, était simplement une façon de réaliser une déportation sans avoir à accorder aux expulsés le droit de former un recours. La Haute Cour a toutefois déclaré qu'il y avait des cas dans lesquels les considérations de sécurité l'emportaient sur le droit d'un individu de plaider sa cause. Mais elle a ajouté que ces expulsions sans possibilité de faire appel devaient demeurer l'exception et ne pouvaient se justifier que dans des circonstances exceptionnelles. La Cour a aussi décidé que chaque expulsé avait le droit de comparaître devant un Conseil consultatif et de faire appel contre la mesure dont il était l'objet. Si le Conseil consultatif estimait que ce recours était justifié, l'intéressé aurait alors le droit de contester toute la procédure d'expulsion devant la Haute Cour de justice. Dans le cas contraire, l'arrêté d'expulsion demeurerait en vigueur. La Cour a indiqué que les autorités seraient tenues de prendre les dispositions nécessaires pour que les expulsés puissent comparaître devant des comités, sans toutefois préciser à quel endroit les audiences devaient avoir lieu. Le décret d'expulsion temporaire qui avait été invalidé prévoyait que les expulsés seraient représentés par leurs avocats ou par un membre de leur famille devant la Cour d'appel militaire mais ne les autorisait pas à comparaître personnellement. La Haute Cour de justice a aussi pris note de l'annonce du Procureur général selon laquelle les services de sécurité devraient évaluer, "dans un délai raisonnable", les renseignements relatifs à chaque expulsé qui ne ferait pas appel contre son arrêté d'expulsion et devrait, le cas échéant, en tirer "les conclusions qui s'imposent". Cette décision a été prise à l'unanimité des juges. (Ibid.)

395. Conformément à la décision de la Haute Cour, le Premier Ministre, Yitzhak Rabin, a ordonné aux FDI de prendre les dispositions nécessaires pour permettre aux Palestiniens de faire personnellement appel des mesures d'expulsion dont ils avaient fait l'objet. Un porte-parole du bureau du Premier Ministre a indiqué qu'à compter du 29 janvier 1993 à 10 heures, les représentants des expulsés seraient autorisés à se rendre au carrefour de Zumriya et à présenter leurs recours à un officier des FDI. Le porte-parole a ajouté qu'une équipe de responsables de la sécurité et de conseillers juridiques vérifierait les dossiers de tous les expulsés qui n'avaient pas fait appel, conformément à l'annonce faite devant la Haute Cour par le Procureur général Josef Harish. Les FDI ont aussi demandé à la Croix-Rouge d'aider les expulsés à faire parvenir leurs appels à leurs avocats et aux comités de recours établis à cette fin. Quatorze comités ont été mis sur pied pour accélérer les procédures d'appel, chacun sous la direction d'un juge militaire assisté par deux officiers des FDI. (Ibid.)

396. Les 29 et 30 janvier 1993, les expulsés sont restés dans leur camp de toile pendant que les officiers des FDI attendaient, au carrefour de Zumriya à la frontière nord de la "zone de sécurité", ceux qui désiraient faire appel. Un porte-parole a déclaré au nom de près de 400 expulsés, que les Palestiniens ne

feraient pas appel contre leurs arrêtés d'expulsion car ils ne voulaient pas légitimer la décision de la Haute Cour. (Ibid.)

397. Le 31 janvier 1993, un représentant du CICR a rendu visite à cinq expulsés malades ou blessés à l'hôpital de Marjayoun, à l'intérieur de la "zone de sécurité". (Ibid.)

398. Le 1er février 1993, revenant en partie sur sa décision d'expulsion du mois de décembre, le Gouvernement a, par un vote à l'unanimité, décidé d'autoriser une centaine d'activistes du Hamas "sélectionnés" à rentrer du Sud-Liban. Le Premier Ministre Yitzhak Rabin a annoncé que cette décision avait été prise lors d'une réunion extraordinaire du Cabinet et s'inscrivait dans le cadre d'une série de mesures "donnant-donnant". Dans le même temps, le Gouvernement a réduit de moitié la durée de validité de la mesure d'expulsion des déportés restants. Israël était prêt à acheminer par hélicoptère une partie des denrées nécessaires aux expulsés et les procédures d'appel et de réexamen des dossiers se poursuivraient, dans le respect des engagements pris par le Gouvernement vis-à-vis de la Haute Cour. (Ibid.)

399. Le 2 février 1993, les expulsés ont rejeté à l'unanimité la décision de compromis par laquelle Israël avait autorisé une centaine d'hommes à rentrer chez eux et réduit de moitié la durée de bannissement des autres. Les expulsés ont déclaré qu'ils rentreraient tous, ou qu'ils ne rentreraient pas. Leur porte-parole a déclaré qu'aucune solution n'était envisageable tant que toutes les tentes n'auraient pas disparu. Mais un autre porte-parole a indiqué qu'en raison de l'absence de structures de santé dans le camp, les expulsés malades pourraient aller se faire soigner et hospitaliser en Israël et dans la zone de sécurité, sous les auspices du CICR. (Ibid.)

400. Le 4 février 1993, les autorités chargées de la sécurité ont communiqué au CICR la liste des 101 expulsés autorisés à rentrer chez eux. Soixante-six provenaient de la Rive occidentale et 35 de la bande de Gaza. (Ibid.)

401. Le 7 février 1993, cinq expulsés, Amjad Zamal, 29 ans (ou Ahmed Zamal, 23 ans), Zuheir Labadah, 31 ans, Wa'el Hiludiyeh, 32 ans, Hussein Abu Kawiji (ou Kweit), 37 ans, et Zhudi Tubbaileh, 24 ans, qui avaient été hospitalisés à Marjayoun, dans la zone de sécurité, sont retournés en Israël. Tous les cinq figuraient sur la liste des 101 expulsés autorisés par le Gouvernement à rentrer chez eux. Ils ont été transportés par avion en Israël et quatre ont été emmenés dans un camp de détention à Meggido, dans le nord d'Israël, où ils ont subi un examen médical pour déterminer si une nouvelle hospitalisation était nécessaire. Ils auraient été détenus dans une prison administrative. Un cinquième déporté, Amjad Zanal, aurait été transféré dans un endroit inconnu. (Ibid.)

402. Le 8 février 1993, un porte-parole des expulsés a annoncé que les malades resteraient désormais dans le camp de tentes au Sud-Liban, quitte à y mourir, plutôt que d'être évacués vers la zone de sécurité pour y être soignés. Il estimait que les cinq malades qui avaient été transportés de l'hôpital de Marjayoun en Israël n'avaient pas eu le choix; on les avait contraints à rentrer. (Ibid.)

403. Le 9 février 1993, l'avocat Avigdor Feldman a fait appel devant la Haute Cour de justice contre Yitzhak Rabin, Premier Ministre et Ministre de la

défense, pour obtenir que les intéressés soient autorisés à faire appel de leur expulsion du territoire israélien. (Ibid.)

404. Le 4 mars 1993, deux Palestiniens ramenés un mois plus tôt du Liban sont rentrés chez eux. Zuhdi Tbaileh se trouvait dans le camp d'internement de Ketsiot depuis son retour, le 7 février 1993, et Zuher Lubadeh avait été hospitalisé pour des problèmes rénaux. Au total, cinq expulsés palestiniens malades, hospitalisés dans la zone de sécurité, avaient été ramenés en Israël en même temps qu'un groupe de 101 expulsés dont le retour avait été autorisé par les autorités israéliennes. (Ibid.)

405. L'information donnée plus haut a été relatée comme suit : Ha'aretz, 15 à 18, 20 à 25, 27 à 29 et 31 décembre 1992; 1er, 3, 4, 6 à 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 24, 26, 28, 29 et 31 janvier 1993; 2, 7, 8 et 10 février 1993; Jerusalem Post, 16 à 18, 20 à 24, 27 à 29, 30 et 31 décembre 1992; 1er, 3, 4, 7, 8, 10 à 13, 17, 18, 20 à 22, 24 à 29 et 31 janvier 1993; 1er, 2, 4, 8 et 9 février 1993; 5 mars 1993; Al-Tali'ah, 17, 24 et 31 décembre 1992; 7 et 21 janvier 1993; 4 et 25 février 1993; Al-Fajr, 21 et 28 décembre 1992; 11, 18 et 25 janvier 1993; 1er et 22 février 1993; 8 mars 1993.

ii) Autres informations concernant les expulsions

406. Le 26 décembre 1992, un porte-parole des FDI a annoncé que Majed Mohammed Saïd Salame, 52 ans, de Deir Razale (Rive occidentale), qui avait été expulsé vers la Jordanie en 1970, serait autorisé à rentrer. Salame avait été expulsé pour appartenance au mouvement Fatah. Le recours d'un autre expulsé, M. Alfred Michael Tubassi, expulsé en 1974, a été rejeté. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 27 décembre 1992)

407. Le 14 février 1993, Majad (ou Zakarreh Salameh), 50 ans, expulsé en 1970 pour appartenance au Fatah, est revenu dans son village de Deir Ghazala, à l'est de Jénin. Agé de 55 ans, ce maçon a été autorisé à rentrer chez lui à l'issue d'une audience sans précédent tenue par un tribunal militaire, après qu'un recours demandant la tenue d'une telle audience eut été formé en 1987 devant la Haute Cour de Justice par son avocat, Leah Tsemel (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 22 février 1993). Le recours en appel formé par le Dr Alfred Toubasi, dentiste de Ramallah âgé de 65 ans et expulsé en 1974, a été rejeté. Entre 1967 et l'expulsion massive de membres du Hamas en décembre 1992, plus de 1 000 hommes ont été déportés. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 février 1993)

408. Le 17 février 1993, il a été signalé qu'Imad Radid Sabinh, activiste du Front populaire habitant le village de Ra'i, avait accepté de s'exiler "volontairement" et avait été expulsé le 16 février en Jordanie. Selon des sources palestiniennes, cet exil durerait au moins trois ans. Une semaine auparavant, Imad Zakzuk, activiste des "Panthères noires" habitant le village d'Idida, s'était également exilé en Jordanie "de son plein gré". (Ha'aretz, 17 février 1993)

409. Le 2 mars 1993, Majed Karzan (ou Karazan), 24 ans, de Birkin, près de Naplouse, aurait quitté le pays pour la Jordanie à la suite d'un accord avec les autorités israéliennes qui lui avaient donné le choix soit d'accepter de s'exiler pendant cinq ans en Jordanie, soit de rester plusieurs années en

prison. L'homme était recherché depuis trois ans pour "activités hostiles". (Ha'aretz, 4 mars 1993; Jerusalem Post, 5 mars 1993)

410. Le 10 mars 1993, le général Danny Yatom, commandant en chef de la région du Centre, a déclaré qu'en 1992 21 fugitifs avaient été expulsés en Jordanie pour une période déterminée, au lieu d'être emprisonnés. Il a aussi indiqué que des activistes armés avaient offert de se rendre aux FDI en échange de la possibilité de partir en Jordanie, mais que leur proposition avait été rejetée. (Jerusalem Post, 11 mars 1993)

d) Situation économique et sociale

411. Le 6 décembre 1992, il a été signalé que les Israéliens pourraient demander des permis de travail au profit d'habitants de Gaza âgés de 18 à 20 ans, mariés, ou seul soutien de famille. La possibilité de travailler en Israël était interdite à ce groupe d'âge depuis le 24 mai, à la suite d'un incident au cours duquel Helena Rapp avait été poignardée à Bat Yam. (Jerusalem Post, 6 décembre 1992)

412. Le 23 décembre 1992, il a été signalé qu'Amos Baram, Directeur général de l'Association des entrepreneurs, avait demandé l'autorisation de faire venir de l'étranger des travailleurs de la construction étant donné les problèmes causés par l'absence des travailleurs palestiniens bloqués par les arrêtés de couvre-feu imposés dans la bande de Gaza. Selon cette association, quelque 60 000 Arabes des territoires travaillaient régulièrement sur les chantiers de construction mais, au cours des dernières semaines, du fait des événements liés au soulèvement, des arrêtés de couvre-feu et du temps, leur nombre n'était plus que de 8 à 10 000. (Jerusalem Post, 23 décembre 1992)

413. Le 5 janvier 1993, le Sous-Comité ministériel de l'économie a décidé que les sociétés israéliennes implantées dans les territoires qui n'avaient pas le statut "d'entreprise agréée" ne pourraient plus obtenir de garanties du Gouvernement pour leurs emprunts. En outre, ces sociétés, qu'elles soient ou non agréées, ne pourraient plus demander de nouvelles garanties une fois que leur emprunt initial aurait été remboursé. Cette décision annulait les dispositions adoptées par le gouvernement du Likoud en février 1992 qui permettaient aux entreprises non agréées des territoires d'obtenir des garanties du Gouvernement sur leurs emprunts jusqu'à concurrence de 30 % de leur capital fixe. Ces garanties étaient renouvelables aussi bien pour les sociétés agréées que pour les autres. (Ha'aretz, 6 janvier 1993)

414. Le 5 janvier 1993, les autorités israéliennes ont donné de nouveaux ordres aux pêcheurs de Gaza en vertu desquels ils ne sont plus désormais autorisés à pêcher qu'entre 7 heures du matin et 4 heures de l'après-midi. Les pêcheurs se sont plaints de ces nouvelles restrictions qui ne leur permettent plus de couvrir leurs coûts d'exploitation. La zone dans laquelle les pêcheurs de Gaza sont autorisés à pêcher est déjà très limitée, tant en superficie qu'en profondeur (10 milles). (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

415. Le 8 janvier 1993, il nous a été rapporté qu'un groupe affirmant représenter plus de 3 000 commerçants et propriétaires arabes de Jérusalem-Est avait décidé de porter plainte devant la Haute Cour de justice pour

discrimination en matière de taxes immobilières (arnona). (Jerusalem Post, 8 janvier 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

416. Le 25 janvier 1993, un comité de représentants de la Banque mondiale formé de cinq personnes a rencontré les responsables de la Chambre de commerce palestinienne pour discuter de l'infrastructure économique des territoires. Le but de cette visite de deux semaines du comité était d'effectuer des recherches sur la situation économique dans les territoires occupés en vue des pourparlers multinationaux sur le développement économique et régional. (Jerusalem Post, 26 janvier 1993)

417. Le 4 février 1993, il a été signalé que les autorités municipales de Jérusalem avaient commencé à travailler à un projet de réaménagement du quartier des affaires situé dans la partie est de Jérusalem, pour faire de ce quartier un centre destiné à la population arabe de la capitale et des territoires administrés. Les plus de 36 500 dollars nécessaires à la première phase du projet ont été approuvés sans discussion par le Conseil municipal le 31 janvier 1993. (Jerusalem Post, 4 février 1993)

418. Le 7 mars 1993, il a été signalé que des dirigeants syndicalistes des territoires accusaient la Fédération israélienne du travail (Histadrut) de les avoir abandonnés et de collaborer aux mesures discriminatoires prises par les autorités israéliennes contre les travailleurs palestiniens. Ces dirigeants se plaignaient du climat de peur entretenu par les autorités militaires qui perquisitionnaient souvent leurs bureaux et y effectuaient des réquisitions. (Jerusalem Post, 7 mars 1993)

419. Le 10 mars 1993, des hommes d'affaires et des propriétaires fonciers arabes de Jérusalem ont déposé une pétition commune devant la Haute Cour de justice, dans laquelle ils demandaient que la ville abolisse l'impôt sur le patrimoine "arnona" dont le calcul était, selon eux, inéquitable. Ils se plaignaient d'être taxés par la ville sur une base comparable à celle appliquée à Jérusalem-Ouest, sans tenir compte du fait que le niveau de vie dans le secteur arabe de la capitale était nettement inférieur. Les hommes d'affaires de Jérusalem-Est arguaient que le soulèvement avait eu pour eux des conséquences préjudiciable et que nombre d'entre eux n'étaient pas en mesure de payer des impôts aussi élevés. Les signataires de la pétition faisaient également valoir que, dans les quartiers arabes, la municipalité fournissait moins de services et investissait beaucoup moins dans les infrastructures que dans les quartiers juifs. (Jerusalem Post, 11 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

420. Le 14 mars 1993, le chef du Conseil local d'Omer, le parlementaire Pini Badash, a instamment demandé au Premier Ministre Yitzhak Rabin d'annuler immédiatement les permis délivrés par l'administration civile à des résidents des territoires, permis qui autorisent leur recrutement comme chauffeurs des autobus de la compagnie "Eged" sur ses circuits réguliers. Pini Badash s'est déclaré indigné d'apprendre que la compagnie "Eged" employait comme conducteurs six habitants des territoires. (Jerusalem Post, 15 mars 1993)

421. Le 18 mars 1993, il a été signalé que la chasse aux résidents des territoires qui travaillaient dans le nord sans permis se poursuivait. Des dizaines de personnes avaient été interpellées, interrogées et fichées, ainsi

d'ailleurs que des employeurs soupçonnés de fournir un gîte à des travailleurs non autorisés à passer la nuit en Israël. (Jerusalem Post, 18 mars 1993)

422. Le 21 mars 1993, à la suite de l'interdit décrété à l'encontre des travailleurs arabes par les colons de la zone de Gush Katif, entre 270 et 280 Israéliens ont été recrutés pour aider à la récolte des fleurs et des tomates. Le 16 mars 1993, des agriculteurs ont rencontré Mme Ora Namir, Ministre du travail et des affaires sociales, à laquelle ils ont demandé l'autorisation de faire venir de la main-d'oeuvre de Thaïlande. Mme Ora Namir a fermement rejeté cette demande et chargé le service de l'emploi de trouver la main-d'oeuvre nécessaire. (Ha'aretz, 17, 19 et 22 mars 1993; Jerusalem Post, 17 et 22 mars 1993)

423. Le 28 mars 1993, il a été signalé que la majorité des colons de la zone de Gush Katif étaient revenus sur leur décision et employaient de nouveau des travailleurs arabes : 16 colonies de peuplement avaient décidé de ne plus recruter de travailleurs arabes après le meurtre de deux Israéliens dans le secteur. Trois semaines après l'adoption de cette décision, sur 1 500 travailleurs arabes, il en resterait encore environ 350 à Gush Katif. Ces effectifs avaient été renforcés par 350 ouvriers et 200 bénévoles israéliens. Aux dires des agriculteurs, la main-d'oeuvre israélienne coûtait plus cher et était moins efficace que les travailleurs arabes qu'ils avaient renvoyés. Les travailleurs juifs touchaient un salaire quotidien d'environ 26 dollars des Etats-Unis, contre un salaire minimum d'environ 15 dollars des Etats-Unis, pour les travailleurs arabes; la différence était remboursée par le Gouvernement. Trois colonies de peuplement, Ganei Tal, Bedula et Gadid avaient refusé de renvoyer leurs travailleurs arabes, arguant de l'impossibilité où elles étaient de le faire sur le plan économique. (Jerusalem Post, 28 mars 1993)

424. Dans la nuit du 29 mars 1993, à Gaza, des soldats ont fait une descente dans la fabrique de boissons non alcoolisées de la marque "7-Up", sous prétexte qu'elle ne remboursait pas ses prêts bancaires. Ils ont coupé les câbles électriques et les lignes téléphoniques de la fabrique après en avoir sorti les équipements et le matériel à l'aide des chariots élévateurs de la société. Les propriétaires affirment que les militaires ont refusé de les écouter lorsqu'ils leur ont demandé un délai de 24 heures pour trouver l'argent qui leur permettrait de rembourser une somme d'environ 109 500 dollars des Etats-Unis due à la Banque Hapoalim. (Jerusalem Post, 31 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

e) Autres faits survenus

425. Le 8 février 1993, il a été signalé que les problèmes d'environnement dans la bande de Gaza faisaient, de la part de l'UNRWA, l'objet d'une attention particulière qui avait débouché sur une initiative importante dans la lutte contre les problèmes d'approvisionnement en eau, d'évacuation des eaux usées, de drainage et autres carences des infrastructures. Selon les statistiques de l'UNRWA, environ 20 % des foyers dans les camps de réfugiés et quelque 40 % des maisons dans les villes et les villages étaient reliés à des collecteurs d'eaux usées. Le reste de la population évacuait les eaux usées au moyen de fosses d'assainissement qui se déversaient fréquemment dans des systèmes de drainage de surface, menaçaient les nappes phréatiques et attiraient rongeurs et insectes. (Jerusalem Post, 8 février 1993)

2. Mesures touchant certaines libertés fondamentales

a) Liberté de circuler librement

426. Le 1er décembre 1992, le Premier Ministre Yitzhak Rabin a inauguré le terminal du pont Allenby destiné à améliorer la fluidité de la circulation et à faciliter le passage sur le pont pendant les saisons de pointe. (Jerusalem Post, 2 décembre 1992)

427. Le 20 décembre 1992, le Dr Amin Talji, Directeur de l'hôpital "Mokassed" à Jérusalem-Est a indiqué que depuis peu les soldats du FDI n'autorisaient qu'un petit nombre de membres des équipes médicales de l'hôpital à franchir les postes de contrôle. Selon le Dr Talji, les médecins étaient autorisés à passer mais quelque 400 membres des équipes médicales étaient refoulés et obligés de rentrer chez eux. (Ha'aretz, 21 décembre 1992)

428. Le 5 janvier 1993, un porte-parole de l'armée israélienne a déclaré que les Palestiniens des territoires occupés qui empruntaient des ponts vers la Jordanie ou l'Egypte via Rafah devaient continuer à payer la taxe de passage de 90 dollars qui a été supprimée pour les Israéliens au début de 1993. Une décision du Ministère de la défense prévoit que seuls les Palestiniens venant de l'aéroport de Lod seront dispensés d'acquitter cette taxe. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

429. Le 18 janvier 1993, 25 travailleurs des territoires qui n'avaient pas l'autorisation de séjourner en Israël ont été arrêtés dans les zones industrielles de Kafr Qassim, Rosh ha'ayn et Petakh Tikva. (Ha'aretz, 19 janvier 1993)

430. Le 28 janvier 1993, il nous a été rapporté que l'administration civile étudiait la possibilité de supprimer les taxes de sortie payées par les habitants des territoires aux ponts d'Allenby et d'Adam à la frontière jordanienne. (Ha'aretz, 28 janvier 1993)

431. Le 14 février 1993, le Gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de diminuer de 91 dollars le montant de la taxe que tous les Palestiniens devaient payer pour se rendre en Jordanie par le pont Allenby, et qui s'élevait à environ 128 dollars. Des hauts responsables ont expliqué que la taxe devait normalement être réduite avant le 1er mars (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 22 février 1993). Des personnalités proches du Premier Ministre ont souligné que cette réduction ne constituait pas une mesure de confiance; il s'agissait plutôt d'un pendant de la suppression, le 1er janvier 1993, de la taxe sur les voyages que tout Israélien était dans l'obligation de payer depuis le début de l'année 1980. (Jerusalem Post, 15 février 1993)

432. Le 17 février 1993, les responsables de la municipalité de Jérusalem et de la police ont annoncé qu'ils étaient convenus d'ériger une clôture afin de séparer une partie du quartier Djebel Mukaber et Talpiot-Est, à proximité du lieu de l'attaque "terroriste" du 15 février 1993. La clôture serait probablement longue de 300 mètres et serait parallèle à la rue où l'attaque avait eu lieu. Il ressortait de la déclaration qu'une telle mesure avait déjà été prise en d'autres endroits de Jérusalem, notamment sur la route d'A-Tur, sur la route Naomi et sur la route reliant Dehiyal al Barid et Neveh Ya'acov.

(Jerusalem Post, 18 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

433. Le 25 février 1993, un porte-parole de la police a annoncé que des barrages seraient érigés à tous les points de passage reliant les territoires administrés à Jérusalem, mais que personne ne serait empêché de traverser, car des dizaines de milliers de musulmans étaient attendus dans la capitale le 26 février à l'occasion des cérémonies marquant le premier vendredi du Ramadan. (Jerusalem Post, 26 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er mars 1993)

434. Le 9 mars 1993, le chef d'état-major en second, le général Shahak, aurait déclaré devant la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset que le poste de contrôle d'Erez, à l'entrée nord du district de Gaza, ne fonctionnait pas de façon satisfaisante et que l'armée se proposait d'investir 3,7 millions de dollars des Etats-Unis pour renforcer les mesures de sécurité et, notamment, d'installer des détecteurs de métaux et d'améliorer la signalisation routière et les panneaux indicateurs. (Jerusalem Post, 10 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

435. Le 15 mars 1993, il a été signalé qu'en réaction à la récente vague d'attentats "terroristes", des barrages routiers étaient érigés à l'entrée et à la sortie des villes ainsi que sur les routes venant des territoires et que le nombre des patrouilles de police avait été augmenté. Des barrages routiers étaient installés à toutes les heures du jour et fréquemment déplacés. (Jerusalem Post, 15 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 18 mars 1993)

436. Le 16 mars 1993, il a été signalé qu'à la suite de plusieurs attaques "terroristes", des ordres avaient été donnés en vue d'une stricte application de la loi interdisant aux employeurs juifs d'autoriser les ouvriers des territoires à passer la nuit à l'intérieur de la ligne verte, sans permis spécial. (Jerusalem Post, 16 mars 1993)

437. Le 16 mars 1993, il a été signalé que quatre portails magnétiques allaient être installés à certains points de contrôle de la bande de Gaza aux fins de détecter les couteaux, les haches et autres armes susceptibles d'être transportées par les résidents de la bande de Gaza qui se rendaient au travail en Israël. Par ailleurs, un nouveau déchiffreur de code à barres allait être installé pour faciliter la lecture des cartes magnétiques des travailleurs en provenance de Gaza. (Ha'aretz, 16 mars 1993)

438. Le 28 mars 1993, il a été signalé que 180 résidents des territoires, qui passaient illégalement la nuit dans des villages arabes de la région, avaient été arrêtés depuis le début de l'année dans le district de Galilée. (Jerusalem Post, 28 mars 1993)

439. Le 31 mars 1993, il a été signalé qu'indépendamment de l'extension des mesures de fermeture des territoires, de Gaza à la Rive occidentale, la Commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset avait aussi décidé d'interdire l'entrée d'Israël à tous les véhicules appartenant à des Palestiniens des territoires et de n'autoriser aucun Palestinien à passer la nuit en Israël, à Jérusalem-Est comprise. (Jerusalem Post, 31 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 5 avril 1993)

440. Le 31 mars 1993, des fonctionnaires du Ministère de la police ont déclaré que les Palestiniens des territoires administrés ne pourraient plus entrer en Israël à bord de véhicules privés, même après la levée des mesures de fermeture. Ces fonctionnaires ont indiqué que si la vague d'activités "terroristes" devait continuer, les habitants des territoires se verraient interdire d'utiliser tout véhicule privé. Les Palestiniens travaillant à l'intérieur de la Ligne verte ou ceux qui auraient besoin pour toute autre raison de se rendre en Israël devraient utiliser les transports publics. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 1er avril 1993)

b) Liberté de l'enseignement

441. Le 17 décembre 1992, il a été signalé que l'école secondaire Salem Saadiya à Kalkilia restait fermée à la suite des troubles qui s'étaient produits dans l'école le 10 décembre. (Ha'aretz, 17 décembre 1992, également relaté dans Al-Fajr, 14 décembre 1992)

442. Le 24 décembre 1992, il était indiqué que les cours de l'Université islamique de Gaza et de l'Université Al Najah de Naplouse étaient suspendus jusqu'à nouvel ordre. L'Université de Bethléem a également été fermée jusqu'au 28 décembre 1992. Dix-sept membres du personnel de l'Université islamique et 20 de l'Université Al Najah faisaient partie des 415 militants islamiques palestiniens expulsés le 17 décembre 1992. (Al-Tali'ah, 24 décembre 1992)

443. Le 4 janvier 1993, les autorités israéliennes ont autorisé la réouverture de l'Université islamique de Gaza. Les cours avaient été suspendus après le décret d'expulsion touchant 415 Palestiniens au mois de décembre 1992. Plusieurs membres du personnel de l'Université figuraient parmi ces expulsés. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

444. Le 7 janvier 1993, on a appris que l'Université de New Haven avait suspendu pour une période indéterminée son projet d'ouvrir une annexe universitaire pour le Moyen-Orient à El Kana, au nord de la Cisjordanie. Les cours étaient censés commencer en février. (Jerusalem Post, 7 janvier 1993)

445. Le 10 janvier 1993, la Haute Cour de justice a rejeté une requête des habitants de la colonie de Kfar Darom dans la bande de Gaza qui voulaient empêcher les FDI de rouvrir une école de l'UNRWA à proximité de la colonie. (Ha'aretz, 11 janvier 1993)

446. Le 11 janvier 1993, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a publié des statistiques concernant les couvre-feux et fermetures d'école dans la bande de Gaza. Il en ressort que 12 % de l'année scolaire 1991/92 a été perdue contre 61 % en 1990/91. Pour l'année scolaire en cours qui a commencé en septembre, les écoles de l'UNRWA à Gaza ont été fermées la plupart du temps en octobre et décembre. L'an dernier, les couvre-feux les plus longs ont été imposés dans la ville et le camp de réfugiés de Rafah. (Al-Fajr, 18 janvier 1993)

447. Le 28 janvier 1993, les autorités militaires ont ordonné la fermeture de deux écoles de Bethléem pendant deux semaines. Les élèves de ces écoles auraient pris part à des actions contre l'occupation. (Al-Fajr, 1er février 1993)

448. Le 23 février 1993, les FDI ont fermé une école au camp de réfugiés de Tulkarem pour deux semaines après un incident de jets de pierres. Cet incident était survenu après que les FDI aient abattu un adolescent, Mahmud Abdullah Huweiti. (Al-Fajr, 1er mars 1993)

449. Le 24 février 1993, les FDI ont fermé pour une durée d'une semaine l'Université islamique, ainsi que le collège et le lycée d'al-Azhar, à Gaza, après que des pistolets pour enfants, des ouvrages subversifs et des transparents se rapportant au mouvement de protestation eurent été découverts dans les locaux de ces établissements. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 25 février 1993; Jerusalem Post, 26 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er mars 1993)

450. Le 26 février 1993, les administrateurs de l'Université al-Azhar ont affirmé que les soldats avaient provoqué environ 20 000 dollars de dégâts lors d'une descente dans l'établissement, le 24 février 1993. (Ha'aretz, 26 février 1993)

451. Le 3 mars 1993, l'école secondaire Issawiya, à Jérusalem-Est, a été fermée parce que des élèves avaient jeté des pierres à des gardes frontière. L'établissement devait rouvrir le 5 mars. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 4 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993). Également le 3 mars 1993, l'école secondaire de Bethléem a été fermée à la suite d'affrontements dans la ville. (Al-Tali'ah, 4 mars 1993)

452. Le 4 mars 1993, l'armée a ordonné la fermeture pendant deux semaines de deux écoles incluant l'Université de Bethléem parce que des étudiants avaient participé à de nombreux incidents de jets de pierres. (Jerusalem Post, 5 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 8 mars 1993).

453. Le 26 mars 1993, le maire de Tel-Aviv, Shlomo Lahat, a annoncé qu'aucun Arabe des territoires ne serait autorisé à travailler dans les écoles ou les jardins d'enfants du district de Tel-Aviv. (Jerusalem Post, 29 mars 1993)

c) Liberté d'expression

454. Le 16 décembre 1992, plusieurs grandes agences de presse ont demandé au Premier Ministre Yitzhak Rabin de leur expliquer pourquoi le journaliste Taher Shriteh, originaire de Gaza, qui travaillait pour elles à la pige avait été arrêtée. Shriteh était au nombre des 1 200 Palestiniens arrêtés lors de l'opération lancée par les FDI à la suite de l'enlèvement du garde frontière Nissim Toledano. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 décembre 1992)

455. Le 26 décembre 1992, Awad Awad, reporter photographe palestinien, a été roué de coups par un groupe de policiers de la frontière dans le secteur oriental de Jérusalem, tandis qu'il photographiait des affrontements entre Palestiniens et soldats. Souffrant de contusions sur tout le corps, il a été traité par la suite à l'hôpital de Makassed. Les policiers ont également réduit son appareil photographique en miettes. (Al-Fajr, 4 janvier 1993)

456. Le 9 février 1993, il a été signalé que l'armée avait libéré trois journalistes palestiniens arrêtés le 7 février 1993 après avoir, selon les FDI, refusé de quitter une zone militaire fermée à Gaza. Taker Shriteh, Marwan Ghol

et son frère Ashraf ont été libérés après avoir versé une caution de 182 dollars. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 et 9 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 février 1993)

457. Le 3 mars 1993, des soldats des FDI ont perquisitionné pendant deux heures l'agence de presse "A-Zahra" soupçonnée d'avoir des liens avec des organisations islamistes hostiles. Ils ont confisqué des lettres destinées par leurs familles aux personnes expulsées au Liban. Selon Khaled Suleiman, propriétaire de l'agence de presse, les soldats auraient confisqué des articles de presse, un télécopieur et une liste de numéros de téléphone. Suleiman a précisé que la perquisition avait été minutieuse, mais que les soldats s'étaient montrés polis. (Jerusalem Post, 3 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993)

458. Le 14 mars 1993, des membres des FDI ont fouillé les locaux de l'hebdomadaire de Jérusalem Al Sada. Ils ont confisqué des documents appartenant aux éditeurs, puis les ont restitués. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

459. Le 27 mars 1993, trois journalistes palestiniens ont été arrêtés à Gaza alors qu'ils effectuaient des reportages sur les affrontements entre les résidents et l'armée israélienne. Taher Shreiteh, correspondant de l'agence Reuters, Marwan Ghoul, cameraman de la même agence et Ashraf Ghoul, correspondant de l'agence Visnews, ont été conduits au centre de détention Ansar II à Gaza. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

460. Le 31 mars 1993, les autorités israéliennes ont ordonné la fermeture pour six mois du service de presse Al Zhara, établi à Hébron, affirmant que des documents tendancieux avaient été découverts dans les locaux du service. (Al-Fajr, 5 avril 1993)

d) Liberté de religion

461. Le 27 janvier 1993, les autorités israéliennes ont ordonné la fermeture de trois mosquées dans la zone de Naplouse, sous prétexte qu'on y aurait trouvé du matériel de propagande. (Al-Fajr, 1er février 1993)

462. Le 3 février 1993, les autorités israéliennes auraient rejeté une demande présentée par des notables musulmans pour la réouverture de sept mosquées (quatre sur la Rive occidentale et trois dans la bande de Gaza), fermées récemment sous prétexte que des documents contre l'occupation avaient été trouvés à l'intérieur. (Al-Fajr, 8 février 1993)

463. Le 12 février 1993, il a été signalé que, trois semaines auparavant, les forces de l'ordre avaient fermé une mosquée à Bir Habalah (Rive occidentale), après y avoir découvert des ouvrages anti-israéliens publiés par le mouvement Hamas. (Ha'aretz, 14 février 1993; Jerusalem Post, 12 février 1993)

464. Le 22 février 1993, les autorités israéliennes ont décidé de rouvrir la mosquée d'Akhdar à Bethléem après une fermeture de deux semaines. Ces autorités ont prétendu que des documents séditionnaires avaient été cachés dans la mosquée. Au camp de réfugiés d'el-Bureij la mosquée de Nur a été rouverte après une fermeture de trois ans. (Al-Fajr, 1er mars 1993)

3. Activités des colons ayant des conséquences sur la population civile

465. Le 1er décembre 1992, des colons d'Hébron ont commencé à organiser des patrouilles dans le quartier de Tel-Rumeida à la suite du lancement, quelques jours auparavant, de cocktails Molotov sur l'habitation d'un colon. Des résidents arabes se sont plaints que les fenêtres de plusieurs maisons ont été brisées et que des personnes ont été battues par des membres des patrouilles. Ni la police ni les FDI n'ont confirmé ces allégations. (Jerusalem Post, 2 décembre 1992; également relaté dans Al-Tali'ah, 3 décembre 1992; Al-Fajr, 7 décembre 1992)

466. Le 3 décembre 1992, il était indiqué que les résidents arabes de Tel Al Rumeida, à Hébron, se plaignaient des attaques incessantes des colons. Selon ces résidents, les colons avaient mis en place des patrouilles armées dans le secteur. Un porte-parole militaire a nié l'existence de telles patrouilles, mais a ajouté que l'armée avait permis aux colons de la région de porter des armes. (Al-Tali'ah, 3 décembre 1992)

467. Le 31 décembre 1992, il était indiqué que le mouvement extrémiste "Kahana" avait mis en place des camps d'entraînement militaire à l'intention des Juifs américains sur un terrain situé près de New York. L'entraînement serait parachevé dans la colonie de Tafuh, près d'Hébron, l'été suivant. Selon la même information, des jeunes âgés de 16 à 24 ans étaient recrutés pour cet entraînement : Mike Gasowski, coordonnateur du mouvement "Kahana" aux Etats-Unis, a déclaré que des dizaines de colons avaient reçu un entraînement, afin de se battre dans les territoires occupés. (Al-Tali'ah, 31 décembre 1992)

468. Les 1er et 2 janvier 1993, les habitants de Kiryat Arba auraient fait une descente à Hébron, rouant de coups plusieurs habitants arabes, cassant les vitres de 20 à 30 voitures, crevant des pneus et jetant des pierres pour briser les fenêtres des maisons et les vitrines des magasins. Cette descente aurait été conduite par des activistes "kach", apparemment pour riposter à des attaques à coups de pierres contre des véhicules israéliens qui avaient eu lieu dans cette ville une semaine auparavant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 3 janvier 1993, également relaté dans Al-Tali'ah, 7 janvier 1993; Al-Fajr, 11 janvier 1993)

469. Le 5 janvier 1993, des colons israéliens d'Hébron ont jeté une pierre pesant environ 5 kg sur une voiture palestinienne, blessant le conducteur, le docteur Sadr, à la tête. Le docteur Sadr, qui souffrait de fractures du crâne, a dû être transporté à l'hôpital de Makassed. (Al-Fajr, 11 janvier 1993)

470. Le 14 janvier 1993, des colons de la zone de peuplement d'Hajai au sud d'Hébron ont bloqué pendant plus d'une semaine la seule route conduisant à la maison d'un Arabe située près de la colonie. Le propriétaire de cette maison, Abdel Salam Sahlab, a déclaré que les colons l'avaient menacé de faire sauter sa maison et s'est plaint d'être constamment soumis à des brimades. (Al-Tali'ah, 14 janvier 1993)

471. Le 28 janvier 1993, le chef du Conseil de la colonie Gush Katif à Gaza aurait annoncé que les colons utiliseraient désormais des chiens spécialement dressés pour poursuivre les jeteurs de pierres. Le même jour, il a aussi été signalé que les colons de la zone de peuplement d'Hadar Bitar près du village de Nahalin (zone de Bethléem) se tenaient en embuscade sur une route voisine et

jetaient des pierres sur les voitures arabes qui passaient. (Al-Tali'ah, 28 janvier 1993)

472. Le 7 février 1993, des colons ont planté des dizaines de milliers d'arbres à l'intérieur et à l'extérieur de 70 colonies de peuplement, en dépit d'un ordre des FDI interdisant de planter des arbres sans autorisation sur des terres appartenant à l'Etat. A Kiryat Arba, des centaines de colons ont planté des arbres sur quatre portions de terre appartenant à l'Etat. A Adam, au nord-est de Jérusalem, plusieurs membres de la Knesset affiliés aux partis politiques d'opposition de droite ont assisté à la cérémonie "Tu Bishvat". Il a été affirmé dans des lettres que l'intention de ceux qui avaient planté ces arbres durant une campagne massive était de protester contre le fait que l'Etat n'avait pas utilisé les terres lui appartenant dans les territoires au bénéfice des colonies de peuplement. On situe entre 38 % et 65 % la superficie des terres appartenant à l'Etat dans les territoires. (Ha'aretz, 5 février 1993; Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 février 1993)

473. Le 8 février 1993, des colons ont continué à planer des arbres à l'intérieur et à l'extérieur des colonies, notamment dans la partie septentrionale de la Rive occidentale. Quelque 50 000 arbres ont ainsi été plantés en deux jours. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 février 1993)

474. Le 10 février 1993, Haim Ramon, Ministre de la santé et Ministre chargé des relations du Gouvernement avec la Knesset, a déclaré que, à la différence des gouvernements précédents, le gouvernement actuel se montrerait intransigeant envers les colons juifs qui violeraient la loi dans les territoires administrés. Dans le même temps, une douzaine de colons ont planté de jeunes arbres sur des terres appartenant à l'Etat, près de la colonie de Kochar Hashahar, à l'est de Ramallah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 11 février 1993)

475. Le 14 février 1993, à Hébron, plusieurs voitures auraient été endommagées malgré un déploiement de l'armée, après qu'un couple juif eut été attaqué par des hommes armés sur la route reliant Kiryat Arba à Jérusalem. (Jerusalem Post, 15 février 1993)

476. Le 15 février 1993, à la suite du meurtre d'un Israélien à Talpiot-Est, environ 150 résidents du quartier, auxquels s'étaient joints des habitants de Kiryat Arba venus par autocars entiers et dont beaucoup brandissaient des torches en scandant "Mort aux Arabes", ont tenté de franchir les barrages de police dressés autour de Djebel Mukaber. (Jerusalem Post, 16 février 1993)

477. Le 18 février 1993, des adolescents de Talpiot-Est ont lancé des pierres sur des maisons du quartier voisin de Djebel Mukaber. Arrivée sur les lieux, la police a interpellé 10 ou 11 adolescents, qui ont été relâchés après interrogatoire. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 21 février 1993)

478. Le 23 février 1993, il a été signalé que, presque tous les soirs depuis le meurtre commis le 15 février dans le quartier juif, des adolescents juifs de Talpiot-Est lançaient des pierres sur les maisons et les véhicules dans le quartier voisin de Djebel Mukaber. Selon le mukhtar du village, des dizaines de véhicules et de maisons ont été endommagés (il s'est également plaint du manque de protection des résidents de la part de la police) (cette information a été également relatée dans Al-Fajr, 1er mars 1993). Les rapports de police

confirmaient ces allégations, mais le porte-parole de la police a fait observer qu'aucune plainte officielle émanant de résidents de Djebel Mukaber n'avait été enregistrée. (Jerusalem Post, 22 février 1993; Ha'aretz, 23 février 1993)

479. Le 26 ou 28 février 1993, il a été signalé que, à Hébron, les vitres de plusieurs voitures appartenant à des Arabes avaient été brisées à la suite du décès d'une fillette de Kiryat Arba dans un accident de voiture provoqué, semble-t-il, par une attaque à coups de pierres. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 28 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 1er mars 1993)

480. Le 1er mars 1993, Mohammed Hussein Hassan Tanah, résident du village de Freides dans la région de Bethléem, s'est plaint d'être constamment harcelé par les résidents de la colonie voisine d'El David. Il a déclaré que les colons l'avaient menacé de le tuer s'il continuait à habiter sa maison. Les colons ont construit une usine à quelques centaines de mètres seulement de la maison de Tanah. (Al-Fajr, 8 mars 1993)

481. Le 2 mars 1993, des responsables de communautés de colons ont encouragé les Juifs résidant dans le district de Gaza "à tirer, avec l'intention de les atteindre, sur les fauteurs de troubles (Palestiniens)" et les jeteurs de pierres. Zvi Hendel, Président du Conseil régional des colonies de peuplement sur le littoral de Gaza a donné pour instruction aux colons de tirer "même si leur vie n'était pas en danger". De leur côté, les FDI ont prévenu que les civils qui ne respecteraient pas les règlements en vigueur, lesquels ne les autorisaient à tirer que dans les cas où leur vie était en danger, seraient arrêtés. (Ha'aretz, 3 mars 1993; Jerusalem Post, 4 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 4 mars 1993; Al-Fajr, 8 mars 1993)

482. Le 2 mars 1993, des colons de Beit Eyl auraient lancé des pierres contre des véhicules appartenant à des Arabes circulant sur la route de Naplouse à Ramallah. (Al-Tali'ah, 4 mars 1993)

483. Le 7 mars 1993, des colons auraient agressé des fidèles musulmans à la mosquée Ibrahimî d'Hébron. En représailles, de jeunes Palestiniens auraient cassé les pare-brise de véhicules appartenant à des colons israéliens. Par ailleurs, le chef de la police de Jérusalem, Rafi Peled, aurait déclaré qu'il était favorable à la demande faite par des colons visant à récupérer deux maisons arabes du quartier musulman que le Gouvernement israélien avait confisquées en invoquant des raisons de sécurité. (Al-Tali'ah, 11 mars 1993; Al-Fajr, 15 mars 1993)

484. Le 8 mars 1993, un Palestinien a été abattu lors d'un affrontement entre des colons et les travailleurs arabes près du poste de contrôle d'Erez. Les colons, qui assistaient aux funérailles d'un Israélien qui avait été poignardé, ont lancé des pierres et ouvert le feu. Un autre Palestinien aurait été blessé par le tir des colons. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 9 et 10 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 15 mars 1993)

485. Le 8 mars 1993, plusieurs membres d'une famille palestinienne ont été blessés lorsque des colons ont jeté des pierres sur leur véhicule près de Khan Younis. (Al-Fajr, 15 mars 1993)

486. Le 11 mars 1993, un porte-parole de l'UNRWA a déclaré que des colons avaient pénétré dans l'école al-Mazaraa de Gaza, administrée par l'Office, et obligé les enfants à s'en aller, avant d'insulter les enseignants et de bousculer le principal (selon Al-Fajr, les colons de la région de Kfar Drom auraient déclaré que l'école aurait été construite sur un terrain appartenant à l'Etat d'Israël) (Al-Fajr, 22 mars 1993). L'armée et la police ont dû intervenir et obliger les colons à partir; ces derniers ont alors bloqué pendant deux heures la route à deux voies qui passe à proximité du camp de réfugiés de Deir el-Balah. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 12 mars 1993)

487. Le 11 mars 1993, à Hébron, des colons ont érigé des barricades sur la route et lancé des pierres sur des véhicules appartenant à des Arabes. Dans la même région, deux jours plus tôt, un soldat israélien a été blessé par des jets de pierres. (Al-Fajr, 15 mars 1993)

488. Le 14 mars 1993, il a été signalé que des responsables de la communauté des colons de Gaza avaient interdit le recrutement de travailleurs arabes à la suite du meurtre de Simha Levy, le 12 mars 1993. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 14 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 mars 1993)

489. Le 15 mars 1993, il a été signalé que, le lendemain de la proclamation par les colons de l'interdiction d'employer des travailleurs arabes à Gush Katif (bande de Gaza), 200 écoliers israéliens s'étaient présentés pour remplacer les quelque 1 000 à 2 000 travailleurs de Gaza habituellement employés. La colonie de peuplement de Ganei Tal, où deux soldats avaient été abattus par balle le 30 janvier 1993, figurait parmi les trois qui avaient rejeté l'interdiction d'employer des travailleurs arabes. Dans le nord de la Rive occidentale, le conseil local de Karnei Shomron, comprenant Ginot Shomron, a annoncé qu'il avait décidé de renvoyer ses travailleurs arabes. Le 15 mars, un colon de Ma'aleh Levona, près de la colonie de peuplement d'Eli, a lancé une pierre qui a brisé le pare-brise d'un taxi arabe à l'intérieur duquel se trouvait Leah Tsemel, avocate israélienne, qui a déclaré avoir signalé l'incident aux FDI et à la police de Ramallah. Plus tard dans l'après-midi, plus d'une centaine de colons en colère, porteurs de drapeaux, ont mis le feu à des pneus et bloqué la route de Naplouse, près de Beit El. Ils se sont ensuite rendus à l'hôtel de ville d'où ils ont lancé des pierres sur des véhicules et en direction de balcons, brisant plusieurs vitres. Dans la matinée, deux auto-stoppeurs israéliens avaient été écrasés à un arrêt d'autobus par une camionnette que conduisait un Arabe. Les FDI ont annoncé avoir arrêté plusieurs colons après les troubles. Le 15 mars également, des soldats ont porté plainte auprès de la police contre six colons qui avaient forcé deux barrages routiers et qui s'étaient rendus dans les villages de Bidiya et de Hawara où ils avaient lancé des pierres sur des véhicules et brisé des vitres. (Ha'aretz, 16 mars 1993, Jerusalem Post, 15, 16 et 17 mars 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 18 mars 1993)

490. Le 15 mars 1993, sous la protection de patrouilles des FDI, des colons israéliens auraient lancé des attaques contre des biens appartenant à des Arabes à El Bireh. (Al-Tali'ah, 18 mars 1993)

491. Le 16 mars 1993, des colons ont attaqué les résidents de Bidya, dans la région de Naplouse, et ont brisé les vitres de leurs véhicules. Au cours d'un autre incident, un groupe de colons est entré de force dans les locaux de

l'Association des diplômés de l'Université à Hébron, il a tiré des coups de feu et a détruit par balle la grille d'entrée principale. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

492. Le 17 mars 1993, la police de Naplouse a ouvert une enquête au sujet d'une agression perpétrée par des colons contre une station d'essence près du village de Luban a-Sharkiye, à proximité de la colonie de peuplement d'Eli; des vitres ont volé en éclats. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 18 mars 1993; Al-Tali'ah, 18 mars 1993; Al-Fajr, 22 mars 1993)

493. Le 17 mars 1993, des colons ont installé des barricades sur la route de Ramallah afin d'empêcher les travailleurs palestiniens de franchir la "ligne verte". (Al-Fajr, 22 mars 1993)

494. Le 18 mars 1993, des colons ont crevé à coups de couteaux les pneus de dizaines de véhicules appartenant à des Palestiniens au carrefour de Ram sur la route de Ramallah à Jérusalem. (Al-Fajr, 22 mars 1993)

495. Le 24 mars 1993, un Arabe qui avait poignardé un habitant de Sussya a été capturé puis abattu par des colons. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 24 et 25 mars 1993; également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993)

496. Le 25 mars 1993, des centaines de colons de la Rive occidentale et du district de Gaza ont bloqué des routes dans les territoires pour manifester leur mécontentement. Ils accusaient le gouvernement de faiblesse face au terrorisme. Des véhicules appartenant à des Arabes ont été criblés de pierres (également relaté dans Al-Fajr, 29 mars 1993). Au moins une dizaine de colons ont été arrêtés pour interrogatoire. (Jerusalem Post, 26 mars 1993)

497. Le 28 mars 1993, des centaines de colons ont bloqué des routes dans le district de Gaza à la suite du meurtre d'un Israélien. Des pierres ont été jetées sur des véhicules arabes. Un résident arabe aurait été blessé par une pierre et cinq véhicules auraient été endommagés. (Ha'aretz, 29 mars 1993)

498. Le 31 mars 1993, il a été signalé que des colons avaient mis le feu à la mosquée d'Akad, dans le quartier sud de Khan Younis, peu après le meurtre d'un Israélien à Kfar Yam, le 29 mars 1993. Les FDI ont déclaré rechercher les incendiaires. De sources palestiniennes, des colons auraient jeté des pierres sur une huitaine de petites maisons près de la côte, le long de la route menant à Khan Younis. Des Israélien auraient pénétré dans une maison où ils auraient frappé Michbal Shorab, 48 ans, et son fils Yusef, 16 ans. Atteints de blessures superficielles, ceux-ci ont dû être emmenés pour traitement à l'hôpital Nasser. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 mars 1993)

D. Traitement des détenus

499. Le 7 décembre 1992, une trentaine de Palestiniens arrêtés pour des raisons de sécurité et détenus dans la prison de Megiddo ont été indisposés, semblerait-il à la suite d'un empoisonnement alimentaire. Ils ont été soignés à l'infirmerie de la prison. Ultérieurement, 26 d'entre eux ont été escortés jusqu'à l'hôpital Emek, à Afula, pour examen complémentaire. Ne montrant plus aucun signe d'indisposition, ils ont été ramenés à la prison. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 8 décembre 1992)

500. Le 9 décembre 1992, des Palestiniens détenus à la prison centrale d'Hébron ont fait une grève d'un jour, et envisagé d'autres actions pour protester contre le fait que les autorités pénitentiaires ne prenaient pas leurs réclamations au sérieux et pour protester contre la détérioration des conditions de détention. (Al-Fajr, 21 décembre 1992)

501. Le 11 décembre 1992, le procureur militaire en chef, le colonel Menahem Finkelstein, s'adressant aux étudiants du lycée Zeitlin à Tel-Aviv, a déclaré que le nombre de détenus administratifs avait considérablement diminué depuis 1989, précisant qu'au 1er novembre 1989 il s'élevait à 1 366 mais était tombé à 715 au 1er novembre 1990, à 449 en 1991 et à 223 en 1992. Le colonel Finkelstein a indiqué qu'au début du soulèvement, 20 % des personnes emprisonnées étaient des détenus administratifs, contre seulement 3 % maintenant. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 13 décembre 1992)

502. Le 14 décembre 1992, dans le camp de détention de Ketziot, dans le Néguev, un garde militaire a été légèrement blessé par un homme détenu pour des raisons de sécurité; un autre garde a ouvert le feu, blessant l'agresseur à l'aine. Cet incident a provoqué des troubles dans le quartier où se trouvait la cellule de l'assaillant. Les gardes ont dispersé les émeutiers à l'aide de grenades lacrymogènes et de balles en plastique; aucun blessé n'a été signalé. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 15 décembre 1992)

503. Le 20 décembre 1992, il a été signalé qu'à la suite de la dernière grève de la faim des personnes détenues pour des raisons de sécurité, les autorités pénitentiaires ont commencé à rénover les cellules d'une trentaine d'entre elles, pour la plupart des militants du mouvement Hamas, dans l'aile 8 de la prison Nitzan à Ramallah. A ce jour, seulement un dixième des 1 700 cellules a été rénové. Les autorités pénitentiaires envisagent de rénover au cours des deux prochaines années la plupart des cellules (aussi bien celles occupées par des prisonniers ayant fait l'objet d'une procédure judiciaire que par des personnes détenues pour des raisons de sécurité) en Israël et dans les territoires. (Ha'aretz, 20 décembre 1992)

504. Le 8 janvier 1993, il nous a été signalé qu'à partir de la semaine suivante, les FDI installeraient des tribunaux à l'intérieur des centres de détention dans les territoires. Selon ce projet, les FDI autoriseraient aussi les familles des détenus à assister aux procès, ce qu'elles ne pouvaient pas faire jusque-là. Pour le moment, ces nouvelles dispositions ne s'appliqueraient qu'aux centres de détention de Dahariya, Far'a et "the Beach" dans la bande de Gaza. (Ha'aretz, 8 janvier 1993)

505. Le 21 janvier 1993, il nous a été rapporté que les responsables de la prison israélienne de Dhahiriya près d'Hébron avaient refusé de satisfaire un certain nombre de demandes qui leur avaient été adressées par les Palestiniens détenus dans cette prison. Le 17 janvier 1993, les détenus ont observé une grève de la faim pour protester contre la dégradation des conditions de détention à Dhahiriya. (Al-Fajr, 25 janvier 1993)

506. Le 25 janvier 1993, des prisonniers palestiniens détenus à la prison d'Ashkelon ont entrepris une grève de la faim de trois jours pour protester contre le traitement inhumain que leur faisait subir l'administration de la

prison et contre la lenteur avec laquelle on répondait à leurs demandes.
(Al-Fajr, 1er février 1993)

507. Le 28 janvier 1993, nous avons appris que le docteur Fathi Subah de l'Université "al-Azhar" à Gaza déclarait avoir été roué de coups par des hommes des Services généraux de sécurité après avoir été arrêté le 9 janvier 1993 et emprisonné dans une prison de Gaza. Son représentant, Me Tamar Peleg-Sarik de l'Association pour les droits civils en Israël, a déposé une plainte auprès du Procureur général Yosef Harish. (Ha'aretz, 28 janvier 1993)

508. Le 4 février 1993, le Ministre de la justice a nié les allégations selon lesquelles de nouvelles réglementations concernant l'interrogatoire par le Service général de sécurité (GSS) des personnes détenues pour des raisons de sécurité seraient en train d'être mises en place, qui interdiraient aux agents du GSS de recourir à des "moyens de pression physique modérés" sans pour autant les rendre passibles de poursuites en cas de décès d'un prisonnier durant l'interrogatoire. Selon des informations communiquées par la radio israélienne et par le quotidien "Davar", un comité ministériel et le GSS procédaient à la révision des réglementations relatives aux interrogatoires dans le but de remplacer les directives qui avaient été données dans le rapport Landau en 1987 et qui autorisaient le recours à des "moyens de pression physique modérés" durant les interrogatoires. La nature des "moyens de pression physique modérés" avait été précisée dans un rapport secret présenté à Itzhak Shamir, alors Premier Ministre, rapport dont les détails n'ont jamais été divulgués. Des informations parues dans la presse ont indiqué que des modifications des directives avaient été envisagées le 3 février 1993. (Ha'aretz, 5 février 1993, Jerusalem Post, 5 février 1993; également relaté dans Al-Tali'ah, 11 février 1993)

509. Le 10 février 1993, des prisonniers détenus pour des raisons de sécurité à la prison centrale d'Hébron ont porté plainte devant la Haute Cour contre les administrateurs de l'établissement pour protester contre l'insuffisance des rations d'eau. (Ha'aretz, 11 février 1993)

510. Le 12 février 1993, il a été signalé que l'Association pour les droits civils en Israël (ACRI) avait lancé un appel au gouvernement pour qu'il enquête sur l'état de Jihad Abu Omar, détenu originaire d'Hébron. Abu Omar était interrogé par la Shabak depuis 40 jours et n'avait eu accès à aucun traitement médical. L'ACRI a déclaré que la Shabak avait eu recours à la pratique illégale de la torture psychologique et physique sur ce détenu. (Al-Fajr, 22 février 1993)

511. Le 17 février 1993, il a été signalé que l'Association des médecins israélo-palestiniens avait exigé de Moshe Shahal, Ministre de la police, qu'il examine les circonstances du décès d'un prisonnier détenu pour des raisons de sécurité et qui avait été retrouvé pendu dans sa cellule de la prison de Beersheba, le 15 février 1993. Samir Karim, 34 ans, (ou Mohammed Salameh) avait purgé huit des 18 années de prison auxquelles il avait été condamné pour tentative de meurtre, possession illégale d'armes à feu et appartenance à une organisation hostile. (Jerusalem Post, 17 février 1993; également relaté dans Al-Fajr, 22 février 1993)

512. Le 17 février 1993, il a été signalé que le Comité international de la Croix-Rouge demandait instamment au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour faire en sorte que les Palestiniens soient mieux traités pendant les interrogatoires. Cet appel a été lancé sous la forme d'une déclaration faite par un porte-parole de l'organisation, après qu'un rapport confidentiel consacré à cette question eut été soumis le 14 février 1993 à Moshe Shahal, Ministre de la police et à David Liba'i, Ministre de la justice, avec copie au Premier Ministre Itzhak Rabin et au Ministre des affaires étrangères, Shimon Peres. (Jerusalem Post, 17 février 1993)

513. Le 25 février 1993, il a été signalé que dans une lettre à Tewfik Ziad, membre de la Knesset, des détenus du quartier de sécurité de la prison de Kfar Yuna s'étaient plaints que les autorités de la prison n'appliquaient pas les recommandations de la Commission Levi. Des prisonniers palestiniens placés sous un régime de sécurité à la prison de Gaza se sont également plaints que seules des améliorations mineures avaient été apportées aux conditions de leur détention après leur grève de la faim. (Al-Tali'ah, 25 février 1993)

514. Le 6 mars 1993, il a été signalé que Ziad Silmi, âgé de 19 ans, qui avait tué deux Israéliens et blessé neuf autres à Tel-Aviv, avait été transféré à la prison d'Ayalon à Ramle. Silmi a eu les jambes et les bras brisés par des Israéliens qui l'ont violemment frappé à coups de barres de métal. Des sources israéliennes signalent que le jeune homme a été également durement frappé au cours des 15 jours qu'ont duré son interrogatoire et qu'il est tombé dans le coma à plusieurs reprises. (Al-Fajr, 15 mars 1993)

E. Annexion et implantation de colonies de peuplement

515. Le 1er décembre 1992 le Jerusalem Post a rapporté que selon des statistiques officielles des autorités israéliennes, 61 % des terres dans les territoires appartenaient à des Arabes, 8 % à des Israéliens et le reste représentait des terres domaniales ou des terres non revendiquées. Nombre de Palestiniens, se fondant sur des études effectuées sur cette question, estiment que les terres confisquées par Israël représenteraient au moins 60 à 70 % de la superficie totale. (Jerusalem Post, 1er décembre 1992)

516. Le 2 décembre 1992, il a été signalé que le gouvernement avait approuvé une allocation spéciale d'environ 3 817 000 dollars des Etats-Unis pour la mise en valeur de quartiers arabes à Jérusalem-Est après une intervention personnelle du maire Teddy Kollek auprès du premier ministre Yitzhak Rabin. Cette allocation sera intégrée au budget national pour 1992. Les fonds serviront, pour l'essentiel, à améliorer les routes et un montant d'environ 305 350 dollars sera transféré aux conseils municipaux arabes pour leur permettre d'améliorer l'éclairage public, le ramassage des ordures et pour financer de petits projets de développement. Moshe Amirav, chargé des transports municipaux, a déclaré que des plans étaient déjà prêts pour les travaux les plus urgents à Beit Hanina, à Beit Safafa et à Sur Bahir. (Jerusalem Post, 2 décembre 1992; Ha'aretz, 3 décembre 1992)

517. Le 31 décembre 1992, il a été signalé que selon les nouvelles listes publiées le 30 décembre 1992, le gouvernement continuerait d'accorder des prêts spéciaux pour l'implantation de colonies de peuplement sur la Rive occidentale

et dans la bande de Gaza ainsi que pour l'extension de Gush Etzion. (Jerusalem Post, 31 décembre 1992)

518. Le 7 janvier 1993, il nous a été signalé que le Gouvernement israélien continuerait à accorder des prêts pouvant aller jusqu'à 49 500 shekels aux colons, et qu'une partie de ces prêts seraient considérés comme des dons. (Al-Tali'ah, 7 janvier 1993)

519. Le 17 janvier 1993, le Mouvement "Peace Now" a indiqué qu'il ressortait d'une étude récemment effectuée dans les territoires que de nouveaux chantiers de construction avaient été ouverts depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Rabin, en plus des 11 000 logements que le gouvernement s'était engagé à achever. Selon ce rapport, ces nouveaux chantiers ne représenteraient que quelques dizaines de logements supplémentaires, mais les auteurs demandaient au gouvernement de "respecter son engagement de ne pas installer de nouvelles colonies de peuplement". (Jerusalem Post, 18 janvier 1993)

520. Le 19 janvier 1993, nous avons appris que la municipalité de Jérusalem avait proposé au Ministre du logement d'implanter une nouvelle zone de peuplement juive entre les secteurs de Pisgat Zeev et French Hill à Jérusalem, sur une superficie de 800 dounams composée principalement de terrains non cultivés appartenant à des Arabes. Les terres seraient réquisitionnées pour réaliser ce projet. (Ha'aretz, 19 janvier 1993)

521. Le 19 janvier 1993, des témoins oculaires du village de Silwad près de Ramallah ont signalé que les autorités israéliennes avaient commencé à agrandir la colonie voisine d'Ofra en annexant des terrains qui appartenaient au village. (Al-Fajr, 25 janvier 1993)

522. Le 21 janvier 1993, des activités de colonisation intensives ont eu lieu dans les territoires occupés, après que la Knesset eut approuvé, deux semaines auparavant, le budget de 1993 allouant 99 millions de shekels pour "les petites" colonies. Il semble que les colonies implantées pour des raisons "politiques" ou "de sécurité" entrent toutes dans cette nouvelle catégorie. (Al-Tali'ah, 21 janvier 1993)

523. Le 31 janvier 1993, un porte-parole du Conseil régional de la côte de Gaza a annoncé que la colonie de Moshav Ganai Tal, dans le district de Gaza, où deux soldats avaient été tués le 30 janvier 1993, serait agrandie à la suite de cette attaque en déplaçant sa palissade vers le sud, ce qui donnerait aux colons 110 dunams de terres supplémentaires près des serres. Etant donné que cette nouvelle superficie figurait déjà dans le plan directeur de la zone de peuplement, le gouvernement n'aurait pas besoin de délivrer de nouveaux permis. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 31 janvier 1993)

524. Le 2 février 1993, il a été signalé que des colons de la Rive occidentale et de Gaza avaient du mal à payer les loyers de quelque 2 000 caravanes actuellement vides, et demandaient au Ministre du logement de réviser les accords de location. Il a également été signalé qu'un mois auparavant, le Ministre du logement, Binyamin Ben-Eliezer, avait ordonné que les travaux de raccordement de nouvelles caravanes aux infrastructures soient interrompus et qu'aucun immigrant ne soit plus autorisé à prendre possession des caravanes. (Jerusalem Post, 2 février 1993)

525. Le 4 février 1993, il a été signalé qu'il y avait actuellement 7 000 logements vides dans les territoires occupés qui étaient apparemment situés dans des zones où aucun Israélien ne souhaitait vivre. Selon une information publiée par le quotidien israélien Ha'aretz en novembre dernier, le nombre d'Israéliens qui veulent vivre dans les territoires occupés ne cesse de diminuer. (Al-Fajr, 8 février 1993)

526. Le 11 février 1993, il a été signalé que le général d'armée Danny Yatom, commandant en chef de la région centre, et le général d'armée Matan Vilnai, commandant en chef de la région sud, avaient récemment interdit aux colons de construire et de s'implanter dans les territoires. (Ha'aretz, 11 février 1993)

527. Le 25 février 1993, il a été signalé que la municipalité de Jérusalem avait reçu l'autorisation d'achever la construction de l'école Minoniya, l'un des projets les plus controversés de ces dernières années à Jérusalem-Est, qui a vu s'opposer des ministres, la police et les dirigeants locaux. Les travaux ont été interrompus il y a deux ans, alors que l'école située à l'endroit où le Wadi Joz rejoint le mont Scopus, était à moitié construite. Le 23 février 1993, le Conseil de la planification nationale a autorisé l'achèvement des travaux de l'école, qui accueillerait au maximum 200 élèves handicapés ou nécessitant une éducation spécialisée. Le maire, Teddy Kollek, a déclaré que l'Etat avait pour obligation et les autorités de Jérusalem pour objectif d'offrir des structures d'éducation accessibles à l'ensemble de la population de la ville, les Arabes y compris. (Jerusalem Post, 25 février 1993)

528. Le 8 mars 1993, le Jerusalem Post rapportait que les autorités appliquaient depuis 20 ans à Jérusalem un contingentement rigoureux à la construction de maisons d'Arabes aux fins de limiter la population arabe dans la capitale. Le gouvernement travailliste et le gouvernement du Likoud ont chacun appliqué ces mesures destinées à maintenir la population arabe à peu près au même niveau qu'au moment de la réunification de Jérusalem en 1967, soit 26 %. (Jerusalem Post, 8 mars 1993)

529. Le 11 mars 1993, Jamal Talab, Président du Comité des affaires foncières de la Société des études arabes à Jérusalem, a déclaré que 53 000 dounams de terres des territoires occupés, y compris Jérusalem, avaient été confisqués en 1992. Il a précisé que ce chiffre relativement faible par rapport au chiffre de l'année précédente s'expliquait par le fait qu'il ne restait que peu de terres à confisquer. Ainsi, 67 % des terres de la Rive occidentale avaient déjà été confisquées, ou étaient en cours de confiscation. Ce dernier chiffre portait sur les terres qui avaient été encerclées, ainsi que sur les cas de propriété foncière qui n'avaient pas encore été examinés par des comités des objections. Un total de 277 000 dounams avaient été confisqués au cours des cinq premières années de l'Intifada. Jamal Talab a constaté une augmentation de la superficie des terres directement confisquées à leurs propriétaires par les colons et par les autorités israéliennes, sans aucune mesure légale, en particulier au cours de l'année écoulée. En 1992, cinq nouvelles colonies ont été construites et 43 autres ont été élargies. En 1992 également, l'implantation de colonies a été particulièrement intensive dans le district de Bethléem et dans les régions de Naplouse et de Tulkarem. Jamal Talab a également signalé que l'implantation était moins intensive dans les zones de "peuplements de sécurité", par exemple dans les zones de Valley, de Jénin et d'Hébron. Les chiffres communiqués par le Comité ont également indiqué que 64 000 arbres avaient été déracinés en 1992, ce

qui représentait 31 % de la totalité des arbres qui avaient été déracinés dans les cinq années de l'Intifada. (Al-Tali'ah, 11 mars 1993)

F. Informations concernant le Golan arabe syrien occupé

530. Le 17 février 1993, il a été signalé que le Vice-Ministre du logement, Aryeh Gamliel, avait nié que le gouvernement eût interrompu les travaux de construction sur les hauteurs du Golan; mais il a confirmé qu'il avait suspendu les travaux d'infrastructure dans la région. Gamliel a expliqué que l'Etat réalisait ces travaux en tenant compte des priorités et que l'effort portait en premier lieu sur les zones à forte densité de population. (Jerusalem Post, 17 février 1993)

531. Le 22 février 1993, des milliers de manifestants ont défilé dans Jérusalem en exigeant qu'Israël ne restitue pas les hauteurs du Golan à la République arabe syrienne. La police a estimé à 7 000 le nombre de manifestants. Le commissaire Rafi Peled, chef de la police à Jérusalem, a déclaré que cette manifestation était l'une des plus importantes qui se soient déroulées dans la capitale depuis des années. (Jerusalem Post, 24 février 1993)

532. Le 15 mars 1993, des colons en colère des hauteurs du Golan ont tenté d'entrer en République arabe syrienne au passage frontalier de Quneitra pour remettre personnellement un message au président Hafez Assad. Plusieurs manifestants ont été arrêtés et relâchés peu après. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1993)

533. Le 15 mars 1993, un habitant de Katzrin qui avait grièvement blessé un jeune Druze des hauteurs du Golan sur lequel il avait fait feu, le prenant, semble-t-il, pour un "terroriste", a fait l'objet d'une ordonnance prolongeant de 15 jours sa détention provisoire. (Ha'aretz, Jerusalem Post, 16 mars 1993)

534. Le 16 mars 1993, des centaines de Druzes du Golan ont lancé un mot d'ordre de grève générale et organisé un rassemblement de masse dans le village de Buka'ata pour protester contre un incident au cours duquel un habitant de Katzrin avait tiré sur un jeune Druze. Très rapidement le rassemblement a dégénéré en manifestation pro-syrienne et anti-israélienne. Les manifestants ont chanté des hymnes pro-syriens, hissé des drapeaux syriens et hurlé des slogans proclamant que le Golan faisait et avait toujours fait partie de la République arabe syrienne. (Jerusalem Post, 17 mars 1993)

535. Le 16 mars 1993, des habitants de la région sud des hauteurs du Golan ont bloqué avec des véhicules et des pneus enflammés une partie de la route longeant le lac Kinneret. (Jerusalem Post, 17 mars 1993)

536. Le 28 mars 1993, il a été signalé que les autorités israéliennes et syriennes, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge, avaient autorisé une femme de 85 ans, originaire d'un village druze des hauteurs du Golan, à se rendre en République arabe syrienne en compagnie de sa fille pour assister à l'enterrement d'un fils qu'elle n'avait vu qu'une fois au cours des 26 années précédentes. (Jerusalem Post, 28 mars 1993)

537. Le 30 mars 1993, il a été signalé que le kibboutz Meitzar au sud du Golan qui avait été remis en état, continuait d'attirer des kibboutznikim d'autres

parties du pays malgré l'avenir incertain des hauteurs du Golan. Le kibboutz Meitzar, fondé 10 ans plus tôt près de la frontière syrienne, avait été virtuellement abandonné six ans auparavant, après le départ des premiers kibboutznikim. Les huit familles venues d'autres kibboutzim, qui s'étaient installées à Meitzar en 1992, après l'ouverture des pourparlers de paix de Madrid, avaient été depuis rejointes par d'autres. (Jerusalem Post, 30 mars 1993)
